

Pour l'homme soigné
ISO-F®
Les cosmétiques en tête
P2 24245 S

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 3 71 11 - Le No 30 ct

meubles
Resident
Reichenbach & Cie SA Sion
documentation gratuite
meubles de style
meubles modernes **R**

Notre nouveau journal

PAR M. GUY GESSLER, EDITEUR DE LA FAV

Ce n'est pas sans émotion, en cette veille de fusion, que nous évoquons le rôle joué par notre « Feuille d'avis du Valais » et les motifs qui nous ont poussés vers cette concentration.

Un journal fait partie de notre vie puisqu'il est cet ami qui, chaque jour, frappe à notre porte avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles. Il est, à la fois, une fenêtre ouverte sur le monde et une merveilleuse mécanique qui nous propose des solutions et des appréciations à tous les événements dont nous sommes préoccupés.

Y eut-il un seul de nos lecteurs qui ait pu imaginer que, un jour, « son journal » disparaîtrait? Certes, en neuf ans de pourparlers, les bruits les plus insolites ont couru sur notre journal, comme sur le « Nouvelliste du Rhône ». On supposait bien, au fond de soi-même, qu'un jour viendrait où nos deux quotidiens se donneraient la main pour défendre une cause commune, bienfaisante aux intérêts du canton tout entier.

Il n'y a plus, dès lors, de disparition! « La Feuille d'avis du Valais », comme le « Nouvelliste du Rhône » subsistent. Nos lecteurs, comme ceux du « Nouvelliste » retrouveront LEUR JOURNAL dans le nouveau quotidien, mais un journal complété, amélioré, rendu plus varié et plus riche, capable de rivaliser avec n'importe lequel des grands journaux de l'extérieur. Il faut dire, à ce propos, que nous étions le seul canton, en pays romand, à ne pas avoir un « grand journal ». Nous nous faisons une guerre concurrentielle stérile sur notre propre territoire au lieu de nous unir pour refouler cette presse puissante qui nous envahit et qui ne représente ni nos institutions, ni notre mentalité de vivre, ni nos intérêts, et dont les procédés expansionnistes sont parfois d'une honnêteté douteuse. Dans la formule que nous avons réalisée, le 22 décembre, et qui deviendra effective dès lundi prochain, vous retrouverez une force nouvelle animée par des rédacteurs que vous connaissez bien.

Il n'y a pas seulement le lecteur qui bénéficiera de cette fusion mais également l'annonceur qui verra le prix de sa publicité diminué pour un tirage largement augmenté. Cette confiance

que vous nous avez témoignée — et sans laquelle notre « FAV » n'aurait jamais pu se révéler à vous comme vous la souhaitiez, en la reportant sur notre nouveau journal vous permettra de toujours mieux nous orienter et contribuera — et pour une large part — à doter notre canton d'un quotidien à la mesure de ses ambitions.

Nous avons donc voulu, en commettant cette fusion, éviter d'avoir à faire face, dans un très proche avenir, à des problèmes financiers complexes et probablement sans solution; et, d'autre part, écarter la menace de devoir un jour nous sacrifier à la presse extérieure. Nous nous sommes donc appliqués, le plus possible, à sauvegarder aussi bien les intérêts de nos lecteurs que ceux du canton tout entier.

Notre premier souci a été, bien sûr, de nous assurer que ce nouveau quotidien, auquel la « FAV » allait collaborer, fût capable non seulement de perpétuer notre œuvre mais de la développer en la rendant plus dynamique et plus à même de répondre à tous les souhaits du lecteur d'aujourd'hui. Nous nous sommes ensuite occupé du reclassement de notre personnel afin que personne n'ait à pâtir de notre concentration. Quand ces problèmes humains — que nous considérons comme les plus importants — furent réglés, nous abordâmes les modalités inhérentes à une telle opération.

Nous avons aujourd'hui la certitude d'avoir réalisé une entreprise utile.

Que l'on nous permette à présent d'énumérer brièvement quelques considérations — parmi les plus préoccupantes — qui montrent bien que les perspectives de la presse suisse moyenne sont non seulement peu réjouissantes mais qu'elles ne peuvent être résolues autrement que par des concentrations.

Dans seize mois, les grands annonceurs vont concentrer leurs efforts publicitaires sur un minimum de supports et exigent, d'ores et déjà, de la presse suisse qu'elle se réunifie. L'échéance de cette réunification est fixée au 31 juillet 1969, c'est-à-dire que cette date les journaux qui n'auront pas su s'adapter aux conditions actuelles devront disparaître.

Depuis plusieurs années, nous assistons à la prolifération des feuilles gratuites d'annonces qui lésent lourdement les budgets de nos annonceurs et nous privent d'une part importante de la publicité à la télévision a sensiblement affaibli les budgets publicitaires de nos grands annonceurs suisses et il serait téméraire de ne pas croire à l'éventuelle incursion de la publicité sur les ondes radiophoniques.

Les P.T.T. ne procéderont plus d'ici quelques années à la distribution des journaux, cette distribution n'entrant plus dans le cadre de la régie des postes. Dès lors, nous serions obligés, sur le territoire valaisan, d'engager une centaine de porteurs, employés à mi-temps, ce qui ne laisserait pas de tripler le coût de nos ports postaux.

De plus, le renouvellement prochain du contrat collectif entre la Société suisse des maîtres imprimeurs et la Fédération suisse des typographes se présente sous des auspices difficiles. Le futur réajustement des salaires, l'augmentation des prix de la matière première vont lourdement peser sur le coût d'impression de la presse.

Il nous a donc fallu, plutôt que de courir des risques imminents, et combien inutiles, songer à une solution sage et définitive. Celle de la fusion était la seule qui se proposait à notre esprit. Nous ne l'avons pas prise sans peine, ni sans regrets. CE JOURNAL, NOUS L'AIMIONS! Il fut pour nous une source de préoccupations certes, mais aussi de nombreuses satisfactions. Nous n'avions que 1000 abonnés payants en 1939. Nous en avons près de 15 680 aujourd'hui.

Il ne nous reste plus qu'à remercier tous ceux qui ont partagé nos joies et nos espoirs, nos préoccupations et nos soucis, tous ceux qui, dans le désintéressement le plus touchant, nous ont aidé à résoudre les nombreux problèmes auxquels nous avons dû faire face. Oui, que cette grande famille que nous formions se retrouve dans le « Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais » et qu'elle revive plus unie que jamais!

Guy Gessler

Lundi, vous aurez votre nouveau journal

Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais

Dans tous les pays, d'importantes transformations sont intervenues dans le domaine de la presse.

Des journaux, plus que centennaires, ont disparu en France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis.

Ils se sont « sabordés » après avoir subi des pertes considérables dues à une forte baisse de tirage et à des fléchissements de la publicité.

D'autres quotidiens, comptant parmi ceux qui offraient une matière de première qualité, ont dû se grouper, leur avenir était mis en péril par une concurrence accrue des moyens nouveaux d'information, rapides et perfectionnés: radio et télévision.

La concentration de la presse est la conséquence d'un profond bouleversement imprévisible. Bouleversement qui s'est produit comme un raz de marée. Emportant tout et sans pitié.

Il est vrai que la télévision draine des millions de francs de publicité chaque année au détriment des journaux. Elle en absorbera davantage quand viendra la couleur.

Ayant perdu, dans une très forte proportion, l'un des supports financiers qui assuraient leur survie, plusieurs journaux ont fusionné.

Ils ont choisi cette voie pour ne pas disparaître totalement, menacés qu'ils étaient aussi par l'automatisation et l'incertitude de l'avenir.

En réunissant leurs forces, ils renaissent sous une forme nouvelle, adaptée aux exigences des temps actuels.

Ce jumelage des moyens ne peut pas provoquer, cependant, des transformations qui puissent déplaire aux lecteurs de l'un ou de l'autre des journaux concernés.

Ces lecteurs peuvent être certains qu'ils ont tout à gagner en maintenant leur confiance à des hommes qui, se groupant dans une formation depuis longtemps souhaitée, garderont leur indépendance d'esprit, spontanément et formellement garantie.

Il en sera ainsi lorsque la concentration des deux quotidiens valaisans sera pleinement réalisée.

La « Feuille d'avis du Valais » ne disparaît pas: elle s'intègre au « Nouvelliste du Rhône » pour survivre à travers des personnes qui vont se déplacer en apportant avec elles cette part du journal auquel tant de lecteurs sont attachés sentimentalement ou pour d'autres raisons.

Dans le nouveau journal, il y aura, à parts égales deux quoti-

diens réunis pour mieux défendre la cause des Valaisans et les intérêts généraux de notre canton dans tous les domaines.

En considérant sous n'importe quel angle la fonction des deux journaux, on ne peut que se réjouir.

Car, dès le 1er avril 1968, le canton du Valais disposera d'un quotidien grand et renforcé, forgé par des équipes qui ont le sens du devoir et des responsabilités.

En se mettant résolument au service du peuple tout entier ces équipes sauront accomplir leur mission au plus près de leur conscience.

☆☆☆

Nous invitons nos lecteurs à nous suivre de telle sorte que nous nous retrouverons chaque jour dans le nouveau journal; on ne peut rompre une amitié et une fidélité entretenues tout au long d'une carrière de journaliste commencée il y a un peu plus d'un quart de siècle.

☆☆☆

Le nouveau journal « Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais » ne sera pas seulement celui de deux équipes réunies. Il restera le vôtre, amélioré, plus complet, reflétant aussi fidèlement que possible l'image de notre terroir.

Ce sera le seul, l'unique quotidien de langue française essentiellement valaisan, rédigé par des Valaisans pour des Valaisans.

☆☆☆

Nous nous engageons allègrement dans une belle aventure, pleine de promesses, qui satisfait notre idéal: servir mieux encore le Valais avec autant de cœur que de bonne volonté.

Le servir de toutes nos forces dans le journal fusionné en souhaitant vivement qu'il regroupe bientôt celles qu'une mauvaise humeur passagère a momentanément dispersées.

Soyez donc avec nous, sans réticence et sans arrière-pensée.

La preuve sera très vite faite que le « Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais » répond à vos aspirations, à votre besoin d'avoir chaque jour en mains le journal qui sera le plus proche de vous et de vos familles, le journal que vous attendrez avec impatience.

F.-Gérard GESSLER

...«TU NE PEUX PAS ETRE MORT!»

Dès que la croix commença d'apparaître, nous donnons un coup de barre pour la contourner et nous voulons descendre dans la joie le fleuve de la vie, attirés par les feux mystérieux de la mer inconnue, où l'espérance prend les formes et les couleurs de nos desirs.

Mais savons-nous bien quels sont nos desirs? Le but auquel tout notre désir aspire, est-ce « là-bas, les merveilleux nuages » qui vous réservent d'innombrables tempêtes avant l'inévitable naufrage? Est-ce le port, où tout est retrouvé, sauvé, assuré, et qui s'appelle le bonheur?

Il y a peu de jours, je rencontrai un père de famille qui avait descendu soixante années le fleuve d'ave, chaviré à toutes sortes d'écueils sanglants, avant d'engloutir sa fortune avec ses enfants, tous ses rêves — car c'est bien des rêves qu'on fait en s'embarquant pour la traversée — toujours il s'était sauvé en regardant la croix, la seule ancre qu'il n'ait jeter dans les profondeurs du ciel.

Je lis, d'un autre père,

d'un jeune père, un livre bouleversant. Ce livre s'appelle « Memorial d'une poupée ». La poupée, c'est son enfant chéri, noyé dans un bassin d'eau à l'âge de cinq ans. « Memorial »: ce mot n'est vrai que de la messe chrétienne, qui rappelle et rend présent Celui qui, « la veille de mourir volontairement pour nous, prit du pain, le bénit, le rompit, le donna à ses disciples en disant: Prenez et mangez-en tous, car ceci est mon corps. Puis levant dans ses mains saintes la coupe incomparable: Prenez et buvez-en tous, car ceci est le calice de mon sang, qui sera versé pour vous... »

Le même qui dit: « Je suis la Résurrection et la vie: celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra et moi, je le ressusciterai au dernier jour. »

Le père qui pleure son enfant mort invente le mémorial de son fils: une sorte d'office liturgique incantatoire grâce auquel il se persuade que, pour lui, pour lui seul, son enfant n'est pas mort.

S'il ne coûtait que de mourir! « Si, par ce

moyen, nous étai donné l'assurance de ne te perdre ni entièrement, ni perpétuellement! — Aucun dieu ne viendra nous le dire. »

« Mais tu n'es pas mort. Tu ne peux pas être mort... Oh! Je tourmente si bien ce suaire, que ce n'est pas ton empreinte qu'il conservera, mais ta vie qu'il faudra bien qu'il me restitue. Malgré tout ce que disent de toi ceux qui prétendent que tu es mort, tu verras, à la fin, tu finiras par ressusciter. »

C'est, en somme, le même refrain auquel s'accroche toujours ce père transpercé de douleur, auquel viennent se coller toutes les autres consolations: le chat, les jouets du petit, l'enterrement civil, les fleurs jetées au lieu d'eau bénite, sans compter les insupportables compliments des bonnes femmes qui disent: « Consolez-vous, vous avez un ANGE au ciel! »

Le père continue à descendre dans l'affreux carrefour des flots qui ne s'arrêtent jamais, et il crie plus fort: « Mais tu n'es pas mort! Mais je ne

veux pas que tu sois mort! » Ne voulant pas regarder la croix, qui dès maintenant est toujours dans la pensée et la réalité du Dieu mérisicordieux, a triomphé du péché, de la mort et de l'enfer. Croyant que ce que nous avons personnifié dans l'image du Christ mort et ressuscité n'est que le torrent infiniement désespéré de nos agnies.

« Mon fils bien-aimé qui ne ressusciteras pas... »

Une telle douleur et tant d'autres, glissant sur les vagues sauvages à côté de la Croix qui se dresse, oh! prions pour qu'elles s'arriment à la croix et qu'elles entendent, au matin de Pâques, ce chant qui n'est plus consolation, mais vérité: « Je suis ressuscité et je suis toujours avec toi. »

—«—

C'est le message que je voudrais laisser en ce dernier numéro du « NR », à mes lecteurs et lectrices qui m'ont fidèlement retrouvé à cette place depuis près de quinze ans.

Marcel Michelet

Tournons la page!

Comme la plupart des hommes, j'ai une assez bonne opinion de moi et, fort immodestement, je crois tenir assez correctement ma partie. Cependant on m'étonnerait bien en m'apprenant que, le samedi matin, la première page du « Nouvelliste du Rhône » retient assez l'attention pour qu'on juge inutile d'aller plus loin!.

Lequel d'entre nous prétendrait lire un livre sans en tourner les pages? L'enfant auquel on raconte une histoire dit inlassablement: encore! et il faut pour le contenter faire des prodiges d'imagination. Chaque épisode d'un feuilleton comporte le fatidique « à suivre ». Tous les journaux nous parlent de progrès, la jeunesse va de l'avant et les discours politiques nous demandent de préparer l'avenir.

De tous côtés on s'adapte aux besoins de l'époque, on prétend marcher avec son temps. A problèmes nouveaux solutions nouvelles! proclame-t-on à l'envi. Bref! il n'est pas jusqu'à l'Eglise que l'on croyait immuable, qui ne tente son « aggiornamento ».

Tout bouge autour de nous.

Tout est soumis à l'évolution. Chaque printemps la nature nous enchante par son renouveau mais nous savons qu'il doit passer si nous voulons nous réjouir des récoltes de l'automne.

La fleur se fanera pour donner son fruit et l'enfance, émouvante dans sa fraîcheur et son innocence, est faite pour accéder à la maturité. Si l'âge adulte nous déçoit souvent nous ne pouvons rêver de rester perpétuellement infantiles. Les civilisations en fin.

Mais pourquoi redire ces choses que tout le monde admet? Pourquoi ressasser des vérités premières comme si personne n'y avait pris garde?

Je devrais prior le lecteur d'éviter ma distraction. Comme s'il s'agissait de déformation professionnelle. Eh bien, non.

C'est un rappel volontaire.

Il fallait le dire comme il faut refaire le point à période fixe, vérifier son

MAURICE DELECLUSE

(VOIR LA SUITE EN PAGE 7)

DANS NOS CANTONS

Pour restreindre la production et faciliter l'écoulement du lait

Le Conseil fédéral prend des mesures complémentaires

BERNE. — Afin de restreindre la production de lait et de faciliter son écoulement, le Conseil fédéral a pris une série de mesures qui doivent compléter l'effet de l'augmentation de la retenue à cinq centimes.

Il s'agit d'une nouvelle taxe sur le lait condensé importé, de nouvelles taxes sur la poudre de lait écrémé et

de petit-lait, et d'une majoration des taxes frappant les denrées fourragères importées.

La taxe sur le lait condensé, fixée en 1961, correspondait à la moitié de la différence de prix entre la marchandise étrangère et le produit suisse. Le prix du lait condensé suisse ayant augmenté depuis lors, la taxe a été majorée (à la charge du consommateur) de 60 à 85 francs les 100 kilos.

La taxe sur la poudre de lait écrémé importée est d'autre part majorée de 20 francs, pour trois raisons : ce produit bénéficie de subventions à l'exportation, il y a des stocks abondants en Suisse, le prix de la poudre de lait écrémé d'origine suisse va être augmenté. Une taxe de 30 francs frappe en outre la poudre de petit-lait, sous-produit très utilisé pour la fabrication de denrées fourragères.

En ce qui concerne ces dernières, la taxe qui les frappe est majorée de 2 francs par quintal à partir du 1er avril. L'importation de ces denrées réduit en effet l'utilisation de lait pour l'engraissement. Il s'agit en particulier des tourteaux, farines fourragères, foin, farine de foin, etc.

Enfin, il s'est avéré que l'augmentation massive des taxes perçues sur les importations de succédanés de lait est insuffisante. La taxe est donc encore majorée de 30 francs par quintal. Il ne doit pas en résulter, dit un communiqué officiel, de renchérissement des fourrages pour la volaille et les porcs. Si un certain renchérissement était inévitable, ajoute le communiqué, « il ne saurait servir de prétexte à des demandes de relèvement des prix à la production ».

UN TRAIN DE MARCHANDISES DERAILLE PRES DE GENEVE

GENEVE. — Vendredi, vers 11 h 10, 4 wagons du train de marchandises SNCF 7705 à destination de Genève, ont déraillé peu avant la gare de la Plaine, pour une cause encore indéterminée. La circulation des trains est interrompue sur les deux voies. Le transport des voyageurs entre Genève et la France est assuré par le transbordement et les trains subissent de ce fait quelque retard. Les travaux de relèvement ont été entrepris immédiatement.

Le rachat d'une société américaine par un groupe d'horlogers suisses

LA CHAUX-DE-FONDS. — Un groupe d'industriels horlogers suisses présidé par M. Charles A. Blum de La Chaux-de-Fonds annonce qu'un accord de principe vient d'être conclu avec M. Harry Aronson, président directeur général de Waltham Watch Co. à Chicago, Etats-Unis.

Il s'agit d'une société de distribution de produits horlogers et de bijouterie aux Etats-Unis, au Canada, ainsi que dans d'autres pays, dont le chiffre d'affaires approche de 20 millions de dollars. Aux termes de cet accord, sujet à certaines conditions, une offre de rachat sera faite à tous les actionnaires de Waltham qui auront la possibilité, en temps utile, de vendre leurs actions contre dix dollars payés au comptant et dix dollars payés en obligations arrivant à échéance en 1977.

Les actionnaires, propriétaires de la majorité des actions, se sont d'ores et déjà engagés à accepter cette offre.

Dans les milieux horlogers, on sou-

ligne l'intérêt de cette opération, qui, relève-t-on, démontre que l'industrie horlogère suisse, après avoir vu des entreprises américaines (Bulova-Universal, Hamilton-Bueren) s'intéresser à des maisons de fabrication suisses, prend progressivement le contre-pied.

Aux investissements de Sopinter dans Elgin (environ 16 %), de Chronos Holding dans Gruen (environ 20 %), succède maintenant l'investissement majoritaire du groupe Charles Blum dans Waltham.

On souligne en outre que la Suisse, malgré la crise de la balance des paiements américains, investit aux Etats-Unis, répondant ainsi de manière pratique aux préoccupations que le sous-secrétaire d'Etat américain Katzenbach et l'ambassadeur Roth ont exprimées au Conseil fédéral au début de cette année.

Les représentants diplomatiques de la Suisse dans le monde

DES CHIFFRES-RECORD

BERNE. — A fin 1967, le réseau diplomatique et consulaire de la Suisse dans les 116 Etats avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques se composait de 75 ambassades, deux délégations (Berlin et OCDE à Paris), un bureau de l'observateur suisse au-

près de l'ONU à New York, une représentation permanente auprès des organisations internationales à Genève, une mission auprès des communautés européennes à Bruxelles, 37 consulats généraux, 56 consulats, un vice-consulat. Les 75 ambassades étaient dirigées par 58 ambassadeurs et 17 chargés d'affaires ad interim.

Comme le relève le rapport de gestion du Département politique, le nombre des mandats de représentations d'intérêts assumés par la Suisse a atteint avec 22 un nombre record. Ces mandats occasionnent un fort surcroît de travail, surtout celui qui consiste à sauvegarder les intérêts américains à Cuba.

Toujours à fin 1967, on dénombrait 97 missions diplomatiques accréditées en Suisse, dont 92 ambassades et 5 légations. 29 de ces ambassades et trois légations ont leur siège à l'étranger.

L'effectif des diplomates a passé de 454 à 459, celui des fonctionnaires de 431 à 486.

Les consulats généraux étaient au nombre de 75, les consulats 90, les vice-consulats 9 et les agences consulaires seize.

Le nombre des missions permanentes accréditées auprès de l'Office des Nations Unies à Genève s'élevait à 79. Elles comptaient 1015 collaborateurs, dont 61 de nationalité suisse.

A la fin de 1967, le nombre des fonctionnaires internationaux des organisations intergouvernementales ayant leur siège en Suisse s'élevait à 8171, dont 1836 de nationalité suisse.

Chasse à l'homme à Zoug

ZOUG. — La police cantonale de Zoug a été informée, jeudi vers midi, qu'un inconnu venait de voler une voiture à Sins (AG) et roulait en direction de Zoug.

Une patrouille de policiers à motocyclette repéra le véhicule sur la route de Cham. Mais au lieu de s'arrêter, le conducteur accéléra.

Après avoir accroché une voiture allemande à l'entrée de Zoug, il « brûla » plusieurs feux rouges et continua sa folle équipée en direction de Walchwil. Arrivé à Lothenbach, il endommagea une palissade, « brûla » un nouveau feu rouge et entra en collision avec une voiture qui roulait correctement.

Le malfaiteur a pu être arrêté. Il s'agit d'un détenu de droit commun qui s'était évadé le jour même de la prison de Lenzbourg.

Genève : visite de M. Thant

GENEVE. — M. Thant, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, posera, le vendredi 5 avril, à Genève, en compagnie de M. W. Spuehler, président de la Confédération, la première pierre du nouveau bâtiment qui viendra compléter l'actuel ensemble de l'Office des Nations unies en Europe.

Venant de New York, par Paris, M. Thant sera à Genève le mardi 2 avril. A l'occasion de son séjour, il assistera aux travaux du comité consultatif scientifique des Nations Unies et du comité administratif de coordination qui groupe les directeurs et les principaux responsables de toutes les organisations de la famille des Nations Unies.

M. Thant interrompra, pour 24 heures, son séjour à Genève le mercredi 3 avril, pour se rendre à Londres où il participera à un dîner offert en son honneur par l'Association britannique en faveur des Nations Unies.

Le secrétaire général de l'O. N. U. quittera Genève le dimanche 7 avril pour Amsterdam, première étape d'un voyage dans les trois pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg).

L'exploitation des aéronefs employés dans le trafic commercial

BERNE. — Le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie a adopté diverses modifications des règles applicables à l'exploitation des aéronefs employés dans le trafic commercial.

Ces modifications ont principalement pour objet d'aggraver les dispositions sur les périodes de service de vol, les temps de vol et les périodes de repos des équipages de conduite.

L'ordonnance entre en vigueur le 1er mai 1968.

A l'aide de mesures spéciales l'Office fédéral de l'air a fait en sorte que les principales dispositions soient déjà appliquées antérieurement. Sur demande motivée, mais seulement à la suite d'une expertise médicale, l'Office fédéral de l'air peut proroger pendant une année encore l'application de certaines prescriptions en vigueur jusqu'ici. Il sera ainsi plus facile d'adapter l'exploitation à des restrictions qui sont souvent d'importance.

Mise au concours des travaux du tunnel routier du Gothard

ZURICH. — Le 1er mai prochain, la soumission pour les travaux du tunnel routier du Gothard sera ouverte. La mise au concours prévoit deux projets, l'un pour un tunnel de 14,39 km de longueur avec quatre cheminées verti-

cales d'aération et l'autre pour un tunnel de 16,34 km comprenant deux cheminées verticales de prise d'air et une galerie latérale.

Le délai pour le dépôt des soumissions est fixé au 30 septembre 1968.

En raison de la tâche d'envergure extraordinaire que présentent ces travaux, il ne sera pris en considération que les offres d'entreprises ayant fait leurs preuves et qui disposent aussi bien d'une grande expérience que des moyens techniques et économiques suffisants.

Les soumissionnaires sont dans l'obligation de présenter un devis complet pour les deux projets.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat
A. I. I. growth fund.

§ 10.30

24 heures de la vie du monde

- ★ **POLOGNE : ACCIDENT DANS UNE MINE** — Neuf mineurs ont été ensevelis, jeudi, dans une mine de « Sjanowice », en Pologne, à la suite d'un éboulement de la montagne. Trois d'entre eux ont pu être sauvés. Pour l'instant, les sauveteurs ont retrouvé les corps de trois autres mineurs.
- ★ **150 INCENDIES ALLUMES A MEMPHIS** — Environ 150 incendies dont cinq sérieux ont été allumés la nuit dernière à Memphis, au cours des incidents qui ont mis aux prises la police et des noyaux de manifestants demeurés sur place. Des gardes nationaux accompagnent chaque voiture de pompiers répondant à une alerte. Dans la plupart des cas, ils étaient accueillis à coups de pierres et de briques.
- ★ **LA REMISE DES GRANDS PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES** — Les grands prix de la Société des gens de lettres ont couronné, hier, Jean Fougère pour l'ensemble de son œuvre, ainsi que MMes Marie Ebre, auteur de « Pourquoi Cologne ? » et Henriette Jelinek pour son roman « La marche du fou ». Maurice Genevoix, de l'Académie Française, et Paul Mousset, président de la Société des gens de lettres, figuraient notamment dans le jury qui a désigné les lauréats. Né en 1914, Jean Fougère est l'auteur de plusieurs recueils de nouvelles, de romans et d'essais.
- ★ **DE GAULLE INVITE A BUDAPEST** — M. Jenő Fock, président du conseil de Hongrie a invité le général De Gaulle à effectuer une visite officielle à Budapest. M. Fock a indiqué à sa sortie de l'Elysée, que le président de la République française avait accepté en principe cette invitation. « J'espère, a-t-il ajouté, qu'elle se réalisera rapidement ».
- ★ **LE CORRESPONDANT DE L'ASSOCIATED PRESS A DJAKARTA EXPULSÉ** — Le gouvernement indonésien a expulsé le correspondant de l'agence américaine « Associated Press » en Indonésie, Jeff Williams, et lui a demandé de quitter le pays avant le 8 avril. Aucune raison n'a été donnée justifiant l'expulsion du journaliste dont la prolongation du visa de séjour a été refusée.
- ★ **LE PRIX CAZES A ALTER LEWINO** — Le prix Cazes (2.500 francs), le premier grand prix littéraire du printemps, qui est décerné chaque année par un jury que préside le poète Jean Follain, a été attribué, hier, à M. Walter Lewino pour son roman : « L'éclat et la blancheur ».
- ★ **GRECE : LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ONT TOUS QUITTE L'ARMÉE** — Le dernier officier d'active membre du gouvernement grec, le lieutenant-général Demetre Patilis, qui dirige le ministère de la Grèce du nord, a quitté l'armée.
- ★ **250 BIAFRAIS CARBONISÉS DANS LA CATHÉDRALE D'ONITSHA** — Environ 250 Biafrais auraient péri carbonisés dans l'incendie de la cathédrale catholique d'Onitsha. Selon le « Daily Sketch », journal publié à Ibadan, qui donne cette information, les troupes fédérales ont ouvert le feu sur l'édifice qui avait été épargné par les combats et dans lequel, selon cette publication, un millier de Biafrais s'étaient réfugiés. Le « Daily Sketch » précise que cette nouvelle ne trouve, pour le moment, aucune confirmation de source militaire.
- ★ **LES MANIFESTATIONS A PANAMA** — Deux jeunes hommes ont été blessés par balles, plusieurs personnes atteintes par des jets de pierres, un groupe d'enfants intoxiqués par les gaz lacrimogènes au cours des incidents qui se sont produits jeudi à la suite de la manifestation de 10.000 femmes, à Panama. Depuis lundi dernier, cinq personnes ont été blessées au cours de heurts qui se sont produits entre la garde nationale qui continue à reconnaître M. Marco Aurelio Robles comme président de la République, et les groupes de partisans de M. Max Delvalle, que l'assemblée nationale vient d'élire au même poste.
- ★ **CORÉE DU SUD** — Un bateau a coulé jeudi au large de la côte occidentale de la Corée du Sud, à 80 km au sud-ouest de Séoul, 9 personnes ont péri noyées tandis que 5 autres ont pu être sauvées.



Beau et doux, orages isolés possibles

★ SITUATION GÉNÉRALE

Bien qu'elle soit en voie d'affaiblissement, la zone de haute pression qui s'étend sur l'Europe continue de déterminer le temps en Suisse.

★ PRÉVISIONS JUSQU'À DEMAIN SOIR POUR TOUTE LA SUISSE

Le temps beau et doux persiste. Des nappes de brouillard apparaîtront en fin de nuit sur le Plateau, pour se dissiper rapidement dans la matinée. Quelques formations nuageuses temporaires sont probables dans l'ouest du pays en fin de journée. La température sera comprise entre plus 3 et plus 8 degrés en fin de nuit et entre 18 et 23 degrés l'après-midi.

En montagne, vents faibles du sud-ouest. La limite du zéro degré reste voisine de 3.500 mètres.

★ ÉVOLUTION POUR DIMANCHE ET LUNDI

Tout d'abord chaud et ensoleillé. A partir de dimanche après-midi, averses ou orages isolés possibles, surtout dans la moitié est du pays. Moins chaud lundi.

Pas de gros hélicoptères en Suisse avant 1972

BELP. — M. Walo Hoerning, président du conseil d'administration de l'« Hélicoptères », a déclaré à l'assemblée générale, qui s'est tenue à Belp, qu'aucun gros hélicoptère d'une capacité de 8 à 10 tonnes, ne sera à disposition en Suisse avant l'année 1972. Les projets de l'« Hélicoptères » de disposer avec l'armée d'un hélicoptère géant ont échoué, la troupe d'aviation ne disposant d'aucun crédit correspondant avant cette date. D'autre part, il n'a pas été question de prendre le risque d'assumer les frais que représenterait l'acquisition d'un hélicoptère pouvant assurer de 200 à 250 heures de vol.

L'année 1967 a constitué une année

record et des perspectives favorables s'inscrivent pour l'année en cours.

En effet, l'« Hélicoptères » a entrepris en 1967 près de 3800 heures de vol. Huit hélicoptères étaient à la disposition de cette institution qui groupe 32 employés. Les perspectives pour l'année 1968 sont des plus prometteuses. Dès le début de l'année, plusieurs commandes avaient été passées pour assurer le transport de douze mille tonnes. D'autres offres représentant quelque onze mille tonnes de marchandises vont être prises en considération. L'« Hélicoptères » est actuellement l'une des compagnies continentales d'hélicoptères les plus importantes.



splash

AJOUTEZ UN PEU D'EAU

ou beaucoup si vous préférez

Harpoon est comme un poisson dans l'eau. C'est la montre totale: ses lignes élancées, son étanchéité garantie jusqu'à 50 mètres, son mécanisme automatique protégé contre les chocs et le magnétisme, et son excellent réglage font d'elle la montre de confiance que vous pouvez laisser en permanence à votre poignet.

En acier ou en plaqué or Fr. 209.— (avec bracelet acier Fr. 226.— ou plaqué or Fr. 240.—; en or 18 ct Fr. 620.— (avec bracelet or Fr. 1.350.—).



FAVRE-LEUBA
GENÈVE

concours FH Montréal PREMIER PRIX expo67 cat. sport



**sain et fortifiant
le choco-drink tout prêt,
des quatre heures!**

LÉCO
CHOCO-DRINK

LÉCO, une boisson saine à base de lait partiellement écrémé qui renferme des éléments énergétiques et constituants, de chocolat qui diffuse un supplément important de calories, et de sucre. Toujours du LÉCO à domicile; pas de problème de conservation hors frigo; bouteille illimitée; berlingot 4 mois.



**Fabrique
valaisanne
d'enseignes
au
néon**

Réparations et entretien
de toutes installations

**Néon
Gillioz**

Albert Gillioz,
tél. (027) 8 72 68
1908 Riddes.

**Station Migrol
R. MOTTIER
Aigle**

se recommande pour ses chars-tracteurs
SCHILTERS, neufs et occasions et pour
ses pneus, neufs et regommés de toutes
dimensions à des prix MIGROL.

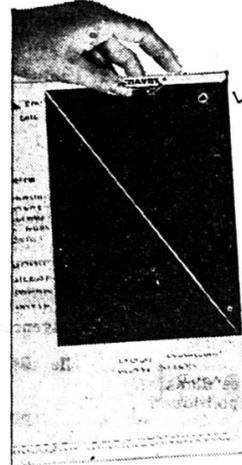
Tél. (025) 2 13 25.

Annonces diverses

6 avril



1951 SION 1 La Planta - Ch. post. 19 - 1800



La feuille qui parle
- gain de temps décisif

ULTRAVOX

Vous parlez à cette feuille, elle enregistre votre dictée; 6-8 lettres s'il le faut, de même que les rapports, les offres ou les commentaires techniques.

Le porteur de son de l'appareil à dicter Ultravox, au format normalisé A5, a été conçu pour le bureau; inaltérable, il est utilisable des milliers de fois.

Agence pour le Valais:

Marcel GAILLARD & Fils S. A.
Martigny - Tél. (026) 2 21 58
P 114 S

30 fr. pour votre vieille montre



Une année de
GARANTIE

Montres calendrier :

Plaqué or 10 microns ou chromée, fond acier vissé, étanche, antichoc, antimagnétique, 21 rubis, trotteuse centrale, bracelet extensible ou cuir.

Prix catalogue Fr. 68.-

Reprise de votre ancienne montre quel qu'en soit l'état Fr. 30.-

Solde à payer Fr. 38.-

Envoi contre remboursement avec droit d'échange dans les 8 jours
Modèle presque identique pour dames

**MONTRES MONNIER, 13, place de la Palud
1005 LAUSANNE - Tél. (021) 22 17 52**

Dans la nouvelle SUNBEAM RAPIER, l'agencement intérieur, la puissance et les aptitudes routières ne vous séduiront pas moins que la ligne fuyante et racée.

Principales caractéristiques:

1725 ccm - 94 CV - 4 vitesses synchronisées avec overdrive
- freins autorégulateurs (AV à disques)
- 4/5 places - coffre de 538 lit.

Fr. 13 900.-

SUNBEAM RAPIER

Essai chez



**ROOTES
AUTOS S.A.**

LE DERNIER NUMERO DE LA «FAV» ET DU «NR» Emotion et amitié

HIER, nous avons assisté au tirage du dernier numéro de la « Feuille d'Avis du Valais ». Une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation des éditeurs. Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous avons participé à cette soirée car en même temps qu'un adieu à la « Feuille d'Avis du Valais », c'était aussi un adieu au « Nouvelliste du Rhône » que nous adressions.



MM. André Luisier et Guy Gessler.

Lors du repas officiel, excellentement servi à l'hôtel du Cerf, nous avons noté la présence de nombreuses personnalités, notamment de MM. Henri Fragnière, juge fédéral, Albert Biollaz, président du Grand Conseil valaisan, Marcel Gross, président du Conseil d'Etat, Norbert Roten, chancelier d'Etat, le Rd abbé Oggier, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, Maurice d'Allèves, préfet du district de Sion, Emile Imesch, président de la ville de Sion, Walter Schöchli, président de l'AVEJ, Raymond Racine, directeur général de Publicitas, Henri Cottier, représentant de la Société suisse des annonceurs, Jacques Bourquin, secrétaire de l'URJ, Adolphe Travellotti, directeur de la BCV, etc.

Au cours du banquet, M. Pellegrini, qui fut un major de table fort avisé, permit à plusieurs personnalités de prendre la parole. Nous publierons, dans notre numéro de lundi, la remarquable étude de M. Guy Gessler. Le président du Grand Conseil valaisan, M. Biollaz, parlant également au nom de M. Marcel Gross, souligna combien le Valais regrettrait l'absence d'un grand quotidien. Aujourd'hui, le canton tout entier peut se réjouir sans restriction de voir ses exigences remplies et ses vœux exaucés. Mais devenir un grand quotidien, rappela encore M. Biollaz, c'est plus qu'une mission, c'est une vocation. « Vous devez réussir, vous ne pouvez pas nous décevoir ».

Au nom de l'Association suisse des annonceurs, en apportant ses vœux au nouveau journal, M. Henri Cottier estima que l'acte de sagesse accompli par la « Feuille d'Avis du Valais » et le « Nouvelliste du Rhône » sera très certainement récompensé. « Ils ont su voir loin vers l'avenir, c'est une preuve que le nouveau journal fusionné sera en de très bonnes mains ».

M. Jacques Bourquin, secrétaire de l'URJ, grand ami du Valais, montra que si, à l'intérieur, le Valaisan jouait à être individualiste et franc-tireur, il savait offrir un front commun vis-à-vis de l'extérieur. Il félicita MM. Guy Gessler et André Luisier de leur travail au sein de l'Association des éditeurs de journaux. Il rappela notamment les « interventions-force » du directeur du « Nouvelliste » et fut heureux d'annoncer qu'une des idées de publicité-pressé défendue depuis près de 10 ans, par M. Luisier, avait trouvé une solution satisfaisante. Il termina en soulignant que le nouveau « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » affirme l'opinion valaisanne en dehors du canton mais évite le monopole abusif de l'information.

Ces discours, fort bien accueillis par l'assemblée, semblaient démontrer que nous assistions là, purement et sim-



La table des officiels. On reconnaît, de gauche à droite, M. Pellegrini, le révérend curé Oggier, le chancelier Norbert Roten, M. Marcel Gross, président du gouvernement, M. André Luisier, directeur du « Nouvelliste », M. Albert Biollaz, président du Grand Conseil, M. Guy Gessler, éditeur de la « FAV », M. Henri Fragnière, juge fédéral, Me Adolphe Travellotti, directeur de la BCV.

plement, à un mariage de raison. L'orateur suivant, fort heureusement, prouva, lui, que nous étions invités à un mariage d'amour. M. Maurice Métral, qui, depuis huit ans, travaille à la « Feuille d'Avis du Valais », fit part de la déception logique des journalistes professionnels de la FAV lors de l'annonce de la fusion. Mais cette déception lui a permis, par la suite, de juger objectivement de l'état d'esprit qui a présidé à cette nécessaire union. Lui-même fut surpris de connaître M. André Luisier sous son aspect réel et de l'accueil très chaleureux trouvé au « Nouvelliste ». Il rendit également hommage à M. Guy Gessler et affirma que celui qu'il doit quitter ce soir, a toujours rempli ses engagements moraux envers ses employés grâce à son cœur sensible, honnête et compréhensif.

Le souvenir étant toujours une présence, M. Métral espère le rendre vivant dans le nouveau grand quotidien valaisan.

L'émotion de M. Luisier était aussi grande que celle de M. Guy Gessler. Toutefois, il tint à souligner ce que sera le nouveau quotidien. Avant toute chose, un journal au service du Valais. Le directeur du « Nouvelliste »

rappela que le but qu'il recherchera avant tout dans la liberté d'expression sera la seule Vérité. Ayant plus de poids, ayant une portée plus grande, le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » pourra faire entendre sa voix avec plus de décontraction, avec moins de violence dans ses prises de position. Mais pour cela, M. Luisier compte sur toutes les forces vives du Valais. Il espère fermement que chacun aura à cœur de l'aider, voire de l'aviser si quelque chose ne plaît pas, car, en résumé, ce qui a fait la fusion c'est son engagement professionnel et son profond amour du beau métier de journaliste. M. Luisier rendit alors un amical hommage à M. Guy Gessler pour la façon dont celui-ci a traité avec les administrateurs du « Nouvelliste » en n'ayant devant les yeux que le développement de notre beau Valais.

Ce fut ensuite un moment de profonde émotion pour tous que d'assister à la sortie du dernier numéro de la « Feuille d'Avis du Valais ».

Cette soirée réussie en tous points laissera, nous en sommes absolument persuadé, un souvenir particulièrement vivace et chaleureux à chaque participant.

J.

Tournons la page!

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

cap si l'on entend rester sur la bonne voie.

La route comporte des tournants : on les prend souvent sans y penser, dans l'élan. Mais il y a les carrefours aussi et là, en l'absence d'indications plus précises, il faut consulter sa boussole... et sa carte. Si, en jetant un regard en arrière, nous constatons que le chemin parcouru nous a menés là où il convenait d'aller, pourquoi tarder plus longtemps ? Tournons carrément le dos, sans renier bien sûr l'effort accompli, et continuons selon le plan établi : avancer c'est tirer la conséquence de la marche antérieure, c'est tendre au but sans esprit de retour.

C'est, au sens propre du mot, progresser.

Tout ceci parce qu'en ce jour me revient l'honneur insigne et redoutable de clore une étape : « Le Nouvelliste du Rhône » meurt avec le présent numéro.

Enfin ! proclameront certains.

Domage ! soupieront d'autres.

Ne tranchons pas : c'est un fait.

Acceptons-le.

Non sans quelques remarques ! Non sans quelques souhaits ! Le coup de tonnerre provoqué par l'annonce de la fusion estompe ses derniers roulements. La stupeur était légitime car la nouvelle était de taille. Mais, tout compte fait, il semble que l'opinion publique se soit assez vite remise de l'émotion.

Prévisible pour ceux qui connaissent le poids des impératifs économiques, normale pour les initiés au courant de la situation de la presse chez nous et à l'étranger, l'opération ne constitue pas une simple absorption d'un journal par un autre mais bien une rationalisation du travail, un regroupement des forces, un échange de responsabilités.

En un mot : une fusion.

Ce qui doit nous réjouir (et les termes des communiqués officiels sont là pour justifier nos espérances), c'est que les nécessités économiques n'ont pas excité la courtoisie. Il semble que l'on soit en présence d'une entente vraie où les deux parties ont œuvré en toute liberté.

Je ne suis pas dans les secrets mais, à juger d'après les faits connus de tous et les documents publiés, je ne vois rien à reprendre à la chose.

D'un côté une imprimerie, de l'autre un journal : à chacun sa spécialité.

Pour l'heure, c'est le journal qui m'intéresse.

Peu importe au lecteur de savoir qui est le gagnant de l'opération. L'essentiel est de savoir si le lecteur sera bien servi.

C'est-à-dire bien informé.

Car c'est là la réalité du journal : il existe pour l'information.

Quelle ? précisément !

De divers côtés des craintes se sont manifestées à ce sujet : Qu'allons-nous devenir avec un seul journal ? La liberté du lecteur sera-t-elle sauvegardée ? Comment juger impartialement si l'on n'entend qu'un son de cloche ? Sans concurrence le journal saura-t-il garder assez de distance envers le pouvoir financier ou politique ? Ne sera-t-il pas trop tendancieux, trop extrémiste ou trop gouvernemental ?

Et bien d'autres questions encore !

Elles sont toutes raisonnables car tout peut arriver. Les départs sont toujours prometteurs mais l'idéal n'est jamais atteint. Souvent les intentions les meilleures et les plus sincères tournent court les réalités se chargeant de rogner les ailes, de dévier l'action, d'accumuler les obstacles.

Tout peut arriver.

Où.

Même le mieux !

Il faut croire à la réussite et d'abord essayer de réussir. Et vouloir réussir.

On dit souvent que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent. On pourrait dire aussi qu'ils ont la presse qu'ils souhaitent... et qu'ils font. Parce qu'en fin de compte qui fait le succès d'un journal sinon la fidélité des lecteurs ?

Qui vous force à lire tel journal ?

Les annonces et les avis mortuaires ?

Allez au bistrot, il ne vous en coûtera que le prix d'un café, d'un ballon ou d'une bière. Et vous vous ferez des relations par-dessus le marché !

Les nouvelles ?

Vous les trouverez ailleurs puisqu'elles viennent des mêmes agences.

La météo ?

Consultez la radio, elle est réputée dans ce domaine.

La politique ?

Il y a des « organes » spécialisés.

Alors quoi ?

Ce qu'il vous plaira d'y voir figurer car les journalistes, conscients que leur existence dépend de leur aptitude à sentir les besoins du public, à interpréter ses réactions, à lui révéler son âme mettront tout leur talent et tout leur zèle à répondre au souhait commun.

Ce souhait n'est-il pas d'abord que le quotidien valaisan soit le reflet de notre vie cantonale sous ses aspects les plus divers ? Que le visage de notre pays se dessine plus nettement afin que nous puissions mieux l'aimer et le faire aimer ? Que nous trouvions en lui le terrain de rencontre où pourront s'exprimer courtoisement mais non sans vigueur s'il en faut, des avis divergents ?

Que ce soit un vrai journal enfin, digne de ce pays qui prétend aller vers un grand destin mais qui trop souvent s'est perdu dans les méandres de la chicane, dans l'esprit de clocher, ou s'est enlisé dans la satisfaction ou le folklore confondu avec la tradition !

Que ce soit un journal qui nous donne l'écho de la vie du monde, soit, mais en permettant à ceux qui chez nous sont à même de le faire, de nous aider à conserver notre âme dans le tohu-bohu des idées et des modes !

Qu'il fasse un tri dans les nouvelles locales et n'encombre pas ses colonnes de cancanes et de ragots, laissant aux canards de carnaval le soin de purger nos biles et de vider nos abécés !

Qu'il soit enfin, face aux quotidiens confédérés, un concurrent loyal et sérieux capable de porter témoignage de notre vitalité et de notre volonté de progrès !

En un mot qu'il soit un lien.

Souple et solide, comme il le faudra nécessairement pour unir ces mille petites communautés qu'une histoire riche et mouvementée n'a pas fini de secouer.

Et ne regrettons pas trop le passé.

Puisons en lui la vigueur et les leçons qu'il peut nous donner mais renions ou du moins oublions les erreurs que nous y avons commises.

Le « Nouvelliste du Rhône » meurt aujourd'hui.

La « Feuille d'Avis du Valais » disparaît aussi.

Mais de leurs cendres renaitra demain le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » dont le titre est tout un programme.

Faisons-lui confiance.

Comme nous ferons confiance à tous ceux qui vont y travailler, après avoir remercié les anciennes équipes qui méritent notre reconnaissance.

Adieu passé !

Tournons la page !

MAURICE DELEGLISE

LETTRE DE ROME

POUR METTRE FIN A UN GENOCIDE

En quittant tout à l'heure le bureau de presse du Vatican, j'ai croisé un de mes collègues, correspondant d'un des principaux quotidiens de la péninsule. Son journal tire à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. C'est une grande puissance, qui inspire la pensée et la conduite de plusieurs millions d'hommes.

SILENCES COMPLICES

— Comment donc se fait-il, lui dis-je, qu'à l'appel conjoint du pape et du Conseil œcuménique des Eglises pour la cessation des hostilités en Nigérie votre journal n'ait, dans une vingtaine de pages, consacré que dix lignes... ?

— Pas même dix lignes, reprit mon confrère.

— Sans doute la rédaction a-t-elle raccourci votre papier. Il s'agissait pourtant d'une affaire qui touche la vie de plusieurs millions d'êtres humains. Chaque jour des centaines d'hommes meurent au Biafra. Le conflit du Vietnam nous émeut et nous restons indifférents devant la guerre civile du Biafra, qui menace de tourner en génocide.

Mon collègue convint de la gravité de la guerre au Biafra. Mais, ajouta-t-il, en faveur de la paix, le Saint-Père a déjà lancé tant d'appels restés sans résultats pratiques, que cette nouvelle intervention n'émeut guère l'opinion publique.

— Même si cette démarche est faite de concert avec le Conseil œcuménique des Eglises, pour la première fois dans l'histoire, me semble-t-il... ?

— Hélas, oui...

D'ailleurs, ajouta mon collègue, pour atténuer la faute de son journal, d'ailleurs il y a des quotidiens italiens qui ont ignoré complètement l'appel conjoint de Rome et de Genève pour la cessation de la guerre civile au Biafra...

Si décevante que soit l'indifférence d'une partie de l'opinion publique devant les massacres en cours dans le Biafra, et si navrant que paraisse le scepticisme de certaine presse touchant la force de la vérité et du droit (1) — ce sont là des faits dont il faut tenir compte. Ils contribuent à expliquer la lenteur des cheminements de la paix.

CHEZ LES TROUPES FEDERALES

Est-ce à dire que Paul VI s'abstiendra de démarches ultérieures pour la

pacification de la Nigérie ? Certes pas. A maintes reprises le pape a affirmé notamment à propos du Vietnam, qu'il ne se laissera pas décourager par l'apparent insuccès de ses démarches pour la paix, et que, quant à lui, il mettrait en œuvre tous les moyens, fût-ce en marge des voies ordinaires de la diplomatie.

Des diplomates ont d'ailleurs reconnu que les premières démarches de Paul VI en Nigérie aboutirent à des résultats positifs. Mandatée par le pape, une mission de « Caritas internationalis » se rendit récemment en Nigérie. En un premier voyage, du 15 décembre au 13 janvier, les envoyés du Saint-Père visitèrent les régions du Biafra contrôlées par les troupes fédérales. Ils furent très bien reçus par les populations et par les autorités civiles et militaires, avec, à leur tête, le général Yakubu Gowon, chef du gouvernement militaire fédéral et commandant en chef des forces armées. Les envoyés du pape insistèrent sur l'urgence de mettre fin aux hostilités et d'entamer des pourparlers en vue d'une paix honorable pour les deux parties. A la fin de l'entrevue, le général Yakubu Gowon, qui est protestant, invita les deux prélats à prier avec lui le « Notre Père » pour la pacification de la Nigérie.

Parmi les secessionnistes

Leur deuxième voyage (7-22 février) amena les envoyés du pape dans les régions du Biafra non encore occupées par les troupes fédérales. Le colonel Ojukwu, chef du Biafra secessionniste, les pria d'informer Paul VI qu'il était prêt, quant à lui, à cesser immédiatement les hostilités et à négocier avec le gouvernement fédéral. Les deux prélats purent se rendre compte de l'atmosphère de terreur qui pèse sur les Ibos : témoins de trop de massacres et de tueries, ceux-ci se sentent menacés dans l'existence même de leur race, et ils se montrent décidés à mourir dans le combat plutôt qu'à accepter un état de chose qui se résoudrait tôt ou tard dans l'élimination totale de leur race. Les Ibos vivent dans la terreur d'un génocide.

Les deux délégués du pape ne se présentaient pas comme des diplomates. Ils ne proposaient pas de faire œuvre d'arbitres ou de médiateurs. Leur mission était d'apporter des secours aux victimes de la guerre et d'inciter les belligérants à régler le conflit par des négociations plutôt que par les armes.

TEMOIGNAGES DE DIPLOMATES ETRANGERS

Cette démarche de Rome n'a pas été stérile, témoin les réflexions de quelques diplomates. Le 12 janvier, en effet, à l'ambassade de Yougoslavie à Lagos, les envoyés de Paul VI rencontrèrent les ambassadeurs de Tchecoslovaquie, de Pologne et d'Irlande. Les diplomates constatèrent que la venue en Nigérie d'une mission de Rome avait eu pour effet d'obliger la presse et les autorités à se poser le problème de la paix.

Ce n'était, certes, pas la paix, mais c'était déjà un premier pas vers elle.

Par ailleurs, la visite des envoyés du pape en Nigérie, qui les mit aussi en contact avec des communautés protestantes et anglicanes, amorça l'appel conjoint du Saint-Siège et du Conseil œcuménique des Eglises. Cet appel ne pourrait-il pas frayer la voie à d'autres initiatives pour la paix, s'il trouvait toujours dans la presse et dans l'opinion publique l'appui qu'il mérite ?

Georges Huber.

(1) Pie XII a parlé de la force irrécusable et irrésistible de la vérité et du droit, qui, à la longue, s'imposent. Paul VI a fait naître des réflexions analogues, en exposant les lignes maîtresses de sa « politique ».

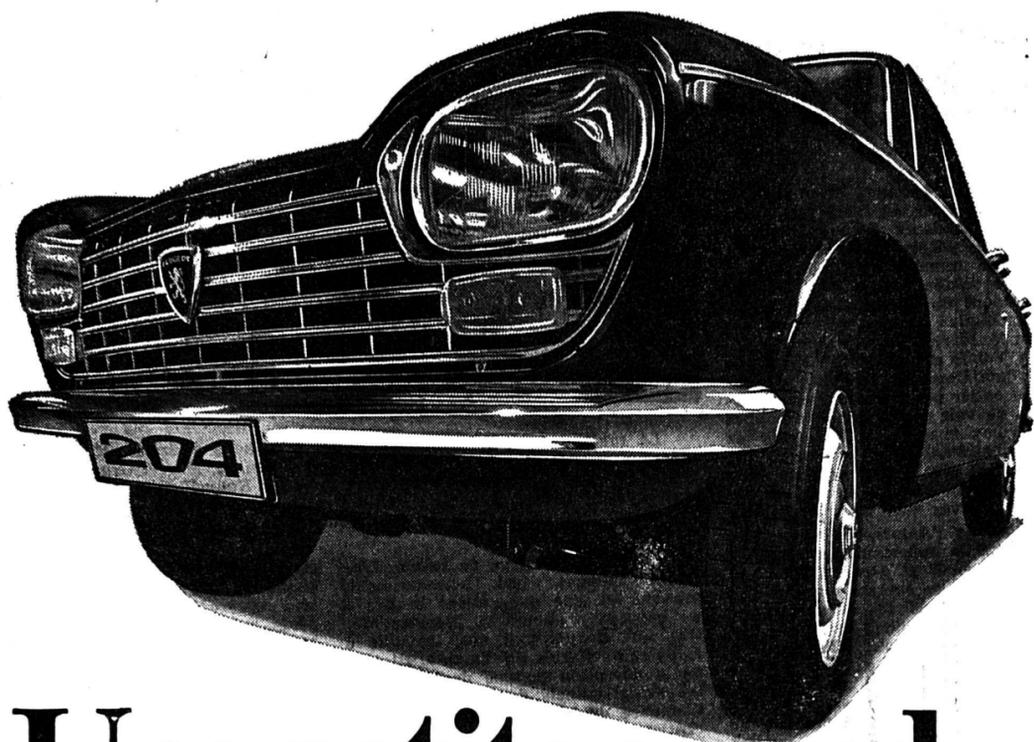
Des nominations à l'université et à l'administration cantonale genevoise

GENEVE. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil d'Etat du canton de Genève a nommé professeur ordinaire de langue et littérature romane à l'université de Genève, le professeur Roger Dragonetti, actuellement professeur de littérature française de l'université de Gand où il est né.

Il remplace le professeur André Burger, qui prend sa retraite.

Le Conseil d'Etat a, d'autre part, nommé le successeur de M. Yves Maysre comme directeur de l'aménagement cantonal, en la personne de M. Arthur Harmann, ingénieur diplômé de l'EPF.

Automobiles - Automobiles - Automobiles - Automobiles



Une petite grande: la 204

La conception de la 204 répond aux exigences formulées par les automobilistes. Quelles sont ces exigences?

Grande habitabilité intérieure, un bon coffre, mais voiture très courte pour permettre un parking facile, traction avant mais rayon de braquage très court pour la maniabilité, 6 CV au plus pour les impôts et la consom-

mation, mais puissance et nervosité d'une voiture de cylindrée supérieure.

Problèmes difficiles à résoudre pour le constructeur placé devant la quadrature du cercle.

Et pourtant, ce qui était une gageure a vu le jour sous l'appellation 204.

Mécaniquement ultra-moderne, avec un rendement exceptionnel pour une 6 CV, la 204 apporte les solutions exigées par les usagers depuis des années, y compris l'assurance d'une grande longévité. La 204 n'est pas une voiture ordinaire. C'est une petite grande. Ne vous y trompez pas. Comparez soigneusement.

PEUGEOT
204/58 CV

Nouveau prix: dès fr. 7775.-



Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Luisenstrasse 46, Berne



Plus de 150
concessionnaires et agents qualifiés

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Garage COUTURIER SA Sion, tél. (027) 2 20 77
pour les districts de Martigny, Entremont, Hérens,
Conthey, Sion, Sierre, Leuk.

Garage REX SA
Viège, tél. (028) 6 26 50
pour les districts de Raron, est et ouest, Viège, Brigue, Goms.

VISCARDI & Cie, Garage du Simplon
Bex, tél. (025) 5 21 97 pour les districts de Monthey, St-Maurice.

OOH 26/68 Su.

Une nouvelle race de voiture

de conception
si sensée
qu'il serait insensé
de se priver
d'un essai



A partir de fr. 8990.-

Opel Olympia 

Une nouvelle race de voiture

Sion, Georges Revaz, garage de l'Ouest, tél. (027) 2 81 41

Fully, garage Carron, Gérard Carron, tél. (026) 5 35 23

A vendre

CITROEN fourgon HY

1.500 kg. charge utile, mod. 1961, 51.000 km. Véhicule entièrement contrôlé et préparé pour expertise.

Prix très raisonnable.

Garage Moderne, Sion
A. Gschwend - Tél. (027) 2 57 30

P 371 S

A vendre

AUSTIN 1800,	1965
ALFA ROMEO 2600, coupé	1965
FORD Mustang	1967
VOLVO 122 S	1967
VW 1300	1967
PEUGEOT 204	1967
OPEL 1700	1966
FIAT 125	1968

S'adresser à Michel MARIETAN, à
Troistorrens.

P 24357 S

RENAULT-ROVER

GARAGE DU NORD S. A.

Av. Ritz SION

Tél (027) 2 34 44

Occasions sûres

2 RENAULT 4 Estate	65, 66
2 RENAULT 16	66, 68
2 DAUPHINE	60, 62
2 OPEL 1700	61, 63
1 WV 1200, 38.000 km.	65
1 VW 1500, 47.000 km.	66
1 TAUNUS 17 M	63
2 FIAT 1100, 2100	61, 62
2 ALFA Romeo 1600 Super	66, 67
1 DKW, 40.000 km.	65
1 LAND-ROVER, station-wagon	63
1 WILLYS	
1 TAUNUS fourgon FK	61

Bas prix

Garantie - Facilités de paiement
Nos représentants

René Valmaggia, Sion (027) 2 53 86
Kurt Hediger, Saxon (026) 6 24 32

LAND-ROVER

vos annonces au 3 71 11

DU SAMEDI 30 MARS
AU SAMEDI 6 AVRIL 1968

Semaine de l'occasion

PLACE DE LA PATINOIRE SION

GRAND CHOIX POUR TOUTES LES BOURSES

FACILITES DE PAIEMENT

TOUTES LES VOITURES EXPOSEES SONT

sélectionnées - contrôlées - garanties

3 mois ou
5 000 km

AGENT OFFICIEL : BMC - AUSTIN
LANCIA

CARTIN S.A.

48, av. de France
SION Tél. (027) 2 52 45

Direction : Conrad Party

SERVICE OFFICIEL :
S.A. PERROT DUVAL & CIE

67, av. de France
SION - Tél. (027) 2 98 98

PERROT DUVAL *Service*

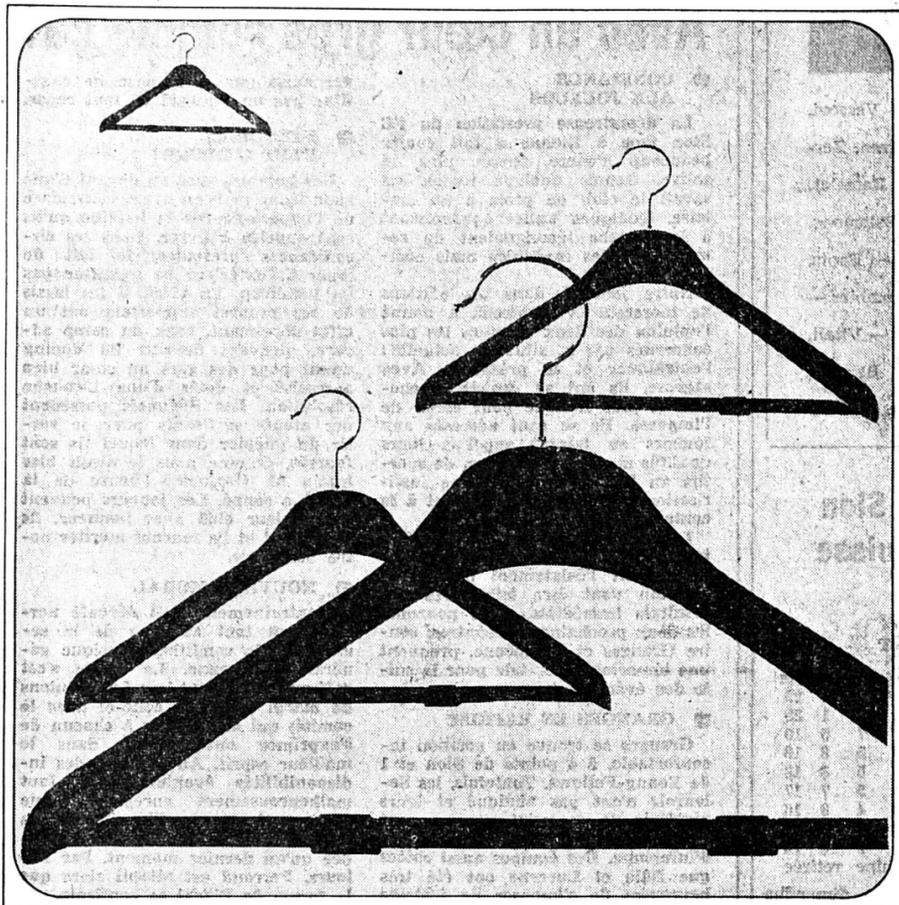
pour un
service
garanti
3 mois... ou 5000 km

18 points de service en Suisse romande

parce que

grands et petits, minces et obèses veulent essayer

ma*
MODE
mesure rapide



ils s'en vont chez



Une exclusivité



Renault 16: Audacieuse, dynamique, moderne

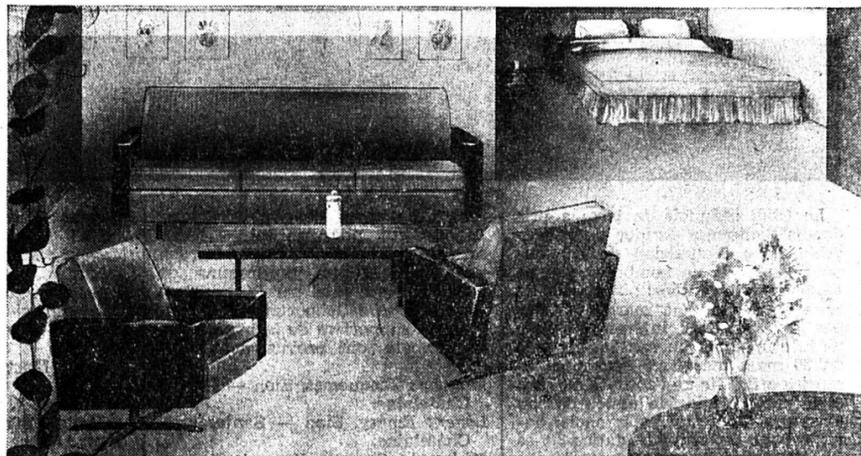
Renault 16 signifie: progrès dans les moindres détails. L'élément de base lui-même, la coque, est conçu selon les plus récentes techniques de construction de ponts et d'avions. Cette voiture a fait l'objet de 16 nouveaux brevets qui lui assurent une robustesse à toute épreuve. Les spécialistes qualifient de révolutionnaire sa structure à poutrelles fermées et à plate-forme d'acier, supportant les flancs à double paroi. Pour eux, c'est la plus rigide qui soit. N'aimeriez-vous pas, vous aussi conduire, dès aujourd'hui, la voiture de demain?



Envoyez-moi la documentation sur la **RENAULT 16**.
Veuillez aussi m'informer des facilités de paiement par le
Crédit-Renault
(Marquez ce qui convient)
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
A envoyer à
RENAULT-INFORMATION 1-7
6106 Pagny-sur-Meuse
16-40.D.F.

à partir de Fr. 5890.- **RENAULT 16**

Jamais vu en Valais



LE JOUR : Un élégant et confortable salon.

LA NUIT : Un véritable lit pour 2 personnes. Tissu de première qualité.
Mécanisme très simple.

SON PRIX : UN VRAI MIRACLE

Une exclusivité du «BUCHERON»

Les 3 pièces

Fr. **1250.-**

50, Place du Mid
Tél. (027) 2 55 43

au Bucheron

SION

Demandez-nous nos conditions, avantageuses de

crédit ou de prêt

Assurance crédit — Livraison franco domicile

Tapis — SERVICE APRES VENTE — Rideaux

Bien sûr... Je lis aussi mon Nouvelliste !

Lutte contre l'araignée rouge en arboriculture

La lutte contre les acariens dans les conditions climatiques valaisannes sollicite des soins particuliers. Leur «dépistage» exige la plus grande attention et un examen fréquent du feuillage.

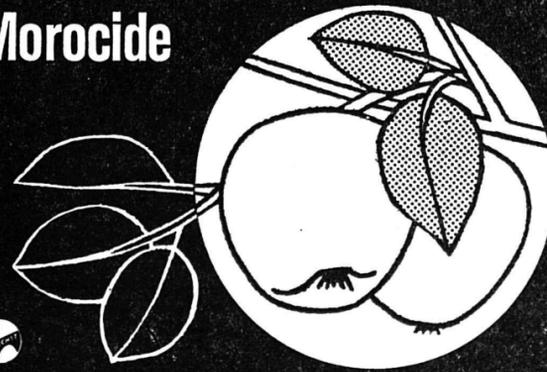
Les premières générations doivent être traitées avec soin et en cas d'attaques virulentes, il importe de serrer les traitements surtout en périodes de grandes chaleurs, durant lesquelles les générations se succèdent à intervalles rapprochés.

La possibilité de traiter simultanément les acariens et l'oïdium constitue le grand avantage du MORCCIDE, dont l'efficacité aussi marquée sur les acariens que sur l'oïdium s'est affirmée au cours de ces deux dernières années en arboriculture

Des études précises effectuées en 1967 dans les régions les plus importantes de l'Europe, et également en Valais, ont démontré que si quelque insuccès peuvent s'être produits, ces insuccès n'ont sans doute, pas d'autre cause qu'une application à contre-temps, un trop grand intervalle entre deux applications successives et, surtout, insuffisante couverture de la face inférieure des feuilles.

L'acaricide spécifique pour l'arboriculture (bonne efficacité contre l'oïdium).

Morocide



Plüss-Stauffer S.A. 4665 Oftringen, tél. 062 744 22

NR - SPORTS NR

Savièse: grand meeting de boxe

Le Club séduois de boxe a pris depuis l'automne dernier un nouveau visage. Sous l'impulsion de l'entraîneur Espinosa, de nombreux jeunes s'adonnent à ce sport; l'activité de cette société a déjà marqué le pas par des résultats intéressants lors de meeting hors du canton. La date du 30 mars marquera également la reprise officielle de l'activité du club et le début de la 31e année de son existence. Pourquoi avoir choisi Savièse pour cette manifestation? Les émotions fortes ont toujours été appréciées du public saviésien; déjà lors du meeting de catch, les sportifs de la région avaient répondu en

masse à l'appel des organisateurs. Aujourd'hui, pour un soir, Savièse sera le «Madison Square Garden valaisan», où un programme de choix, mis sur pied par le président Fiora et ses collaborateurs, fera vibrer les supporters de la boxe. Treize combats sont prévus, dont voici la liste:
Mouche: Jacquemet, Sion — Poitry, Châtelaine.
Léger: Emery, Sion — Santamaria, Châtelaine.
Mi-lourd: Graven, Zermatt-Sion — Zulliani, BCG
Mi-welter: Loutan, Sion — Lathion, Châtelaine

Moyens: Fasel, Yverdon — Vescovi, BCG
Moyens: Mili, BCG — Perren, Zermatt
Léger: Margot, Yverdon — Ramelet, Colombier
Welter: Morard, Sion — Salomone, BCG
Plume: Martignoni, Sion — Bapts, BCG
Mi-welter: Wuschleger, Colombier — Gfeller, BCG
Léger: Michaud, Colombier — Vitali, BCG
Moyen: Zari, Yverdon — Beressa, BCG
Coq: Quennoz, Sion — Baud, BCG

Une nouvelle distinction pour les skieurs helvétiques

Dès la fin de cette saison, une nouvelle distinction sera remise aux meilleurs skieurs et skieuses helvétiques. Il s'agit d'une broche en cristal de roche avec monture en or. Le directeur technique du ski suisse, Peter Baumgartner, a lui-même collectionné ces cristaux depuis plusieurs années et il a décidé d'en faire don à ses meilleurs élèves. Ce nouvel insigne sera remis aux skieurs qui ont remporté des médailles aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde ainsi qu'à ceux qui se classeront parmi les cinq premiers dans la Coupe du Monde. Par ailleurs, il pourra également être décerné aux auteurs d'une excellente performance tant en ski alpin qu'en ski nordique.

Jouons le jeu Au pilori

Avec l'apparition du printemps, la campagne s'est immédiatement transformée. Même pour ceux qui ont des motifs de préférer une autre saison, ses nouveaux atours dispensent un charme réellement envoûtant, celui du renouveau, de la joie de vivre et du bonheur tout court.
 Il est des sportifs qui, chaque année, le saluent aussi bruyamment qu'ils sont en mesure de le faire. Ce sont les tireurs. Si nombre d'entre eux ont laissé leur arme franchir l'hiver dans un placard, il en est quelques-uns qui n'ont certainement jamais interrompu leur entraînement, sous quelque forme que ce soit.

A commencer par les matcheurs qui constituent l'élite de ce sport magnifique, un sport auquel nos autorités ont raison — et elles savent bien pourquoi — de vouer une attention toute particulière. Pour nos matcheurs, le début de saison ne saurait être consacré à de simples exercices de mise en condition. Ils s'accorderont le droit de figurer quelques petits détails mais, pour eux, la compétition débute avec l'ouverture des stands.
 Les Valaisans, par exemple, qui luttent aujourd'hui à armes égales — c'est le cas de dire — avec nos amis confédérés, étaient déjà sur la brèche samedi dernier. Il s'agissait d'un entraînement officiel et chaque membre de l'équipe cantonale se devait d'être présent.

Le hasard a voulu que je rencontre le lendemain au Parc des Sports de Sion, un des plus méritants de notre formation. Ce n'est pas trahir un secret militaire que de dévoiler ici l'identité du sympathique Gex-Fabry, lequel se trouvait être en uniforme, car il effectuait présentement son cours de landsturm (oui, de landsturm!) avec la cp. Id. fus. 821, stationnée à Steg. Malgré ces détails, je m'abstiens d'en dire plus, car il est évident que de dévoiler l'état civil de son commandant de compagnie, un premier-lieutenant domicilié dans la capitale.

L'essentiel, c'est que M. Celio le découvre dans son répertoire et, surtout, qu'il soit mis au courant de ce qui s'est passé. Car le commandant en question a tout simplement refusé la demande de congé faite par notre matcheur pour participer à cet entraînement officiel!
 Je ne dirai pas, non plus, ce que j'en pense, parce que je risquerais, tant ma colère est vive, de dépasser les bornes. Mais vous pouvez juger...

J. Vd.

Basketball: bonne performance de Sion et Martigny pour le championnat suisse de ligue nationale B

Après une interruption de deux semaines pour la préparation de l'équipe suisse et pour le match Suisse - Luxembourg, la compétition de division nationale a repris ses droits.

GRUPE I

En recevant Rosay-Lausanne, les basketeurs de Martigny ont remporté la victoire sur le score de 56 à 37, ce qui leur permet de se maintenir dans le groupe des favoris avec encore l'espoir de participer à la poule de promotion en ligue nationale A.

Facile victoire de Nyon sur Gland (54-30) et de Berne au détriment de Domenica (98-38), mais les deux perdants étant mal classés nous ne pouvons guère porter un jugement sur ces matches. Surprise par contre à Vernier qui a remporté son premier succès sur Etoile et lui redonne ainsi encore l'espoir de pouvoir se tirer d'affaire.

CLASSEMENT

	J	G	P	Pts
1 Nyon	14	14	0	28
2 Berne	14	12	2	26
3 Martigny	14	11	3	25
4 Neuchâtel	14	10	4	24
5 Rapid-Fribourg	14	6	8	20
6 Etoile-Genève	14	5	7	19
7 Rosay-Lausanne	14	5	7	19
8 Gland	13	2	11	15
9 Domenica	12	2	10	14
10 Vernier	13	1	12	14

GRUPE II

Le résultat qui retient le plus notre attention est la victoire de la formation séduoise sur l'UC Neuchâtel. Cela lui permet ainsi de rejoindre son adversaire d'un jour. En bonne forme, Lémania a conservé sa place de leader en disposant du Lausanne-Basket (58-50), alors que Vevey ne pouvait que s'incliner face à Cossonay.

CIR: championnat d'hiver 1968 à Martigny

Cette compétition s'est déroulée en six séances depuis le 15 janvier à minuit, par des conditions atmosphériques favorables. 35 participants ont répondu à l'appel, et les résultats furent dans l'ensemble d'une excellente moyenne. En voici les principaux:

Programme MATCH:

1. Woltz Richard, Martigny	1023
2. Zumofen Joseph, Salquenen	1021,5
3. Bessard Henri, Sion	1010,9
4. Fleury Gabriel, Bramois	994,5
5. Cottagnoud Bernard, Sion	982

Programme Ordonnance:

1. Woltz Richard, Martigny	1039
2. Joris Ami, St-Maurice	1016,4
3. Cornut Othmar, Monthey	1009
4. Gabioud René, Orsières	1008
5. Valette Luc, Ardon	983,8

Vitesse:

1. Woltz Richard, Martigny	1111,5
2. Meunier Gilbert, Martigny	1096,8
3. Valette Luc, Ardon	1092
4. Granges Charly, Martigny	1085,2
5. Haffner Joseph, Thoune	1084,7

50 ans de la SFG Chippis

La vaillante section de gymnastique locale se prépare à fêter dignement cet automne le cinquantième de sa fondation. C'est en effet en 1918, au lendemain de la première guerre mondiale, que l'Avenir a vu le jour. Diverses manifestations sont prévues au programme qui se déroulera les 21 et 22 septembre.

GRANGES - SION Avec un cœur gros comme ça!

● CONFIANCE AUX JOUEURS

La désastreuse prestation du FC Sion face à Bienne a fait couler beaucoup d'encre, encore plus de salive. Depuis quelque temps, on savait le club en proie à un malaise. Quelques bulles apparaissant à la surface témoignaient de remous internes invisibles mais combien sensibles.

Notre journal, dans ses éditions de mercredi et vendredi, a donné l'opinion des deux hommes les plus concernés par la situation actuelle: l'entraîneur et le président. Avec sagesse, ils ont su choisir le chemin le plus indiqué pour sortir de l'impasse. Ils se sont adressés aux joueurs en faisant appel à leurs qualités morales d'hommes, de sportifs au lieu de chercher une justification personnelle en passant à la contre-attaque.

Le match de dimanche passé a transformé le malaise en crise latente dont l'éclatement ou la résorption vont être tributaires des résultats immédiats. C'est pourquoi les deux prochaines rencontres, contre Granges et Bellinzona, prennent une importance capitale pour la suite des événements.

● GRANGES EN REPRISE

Granges se trouve en position inconfortable, à 4 points de Sion et 1 de Young-Fellows. Toutefois, les Soleurois n'ont pas abdiqué et leurs résultats de ce printemps ne sont guère rassurants pour leurs voisins d'infortune. Des équipes aussi cotées que Bâle et Lucerne ont été très heureuses de s'imposer de justesse après avoir subi le match. Servette a quitté le Brühl battu. Habitué de la corde raide, les hommes de Stürmer ont déjà réalisé plusieurs rétablissements spectaculaires. Ils comptent pour cela sur une impressionnante valeur athlétique et un engagement de tous les instants. Ils peuvent également bénéficier de l'appui d'un public particulièrement démonstratif. Au passif de cette formation, on retiendra cependant la relative discrétion de la ligne d'attaque, bien affaiblie par le transfert d'Amez-Droz et la baisse de régime de Madl. Il y a lieu de rele-

ver aussi que la défense ne constitue pas un rempart de tout repos.

● MESSIEURS, C'EST L'HEURE!

Nos hommes vont au devant d'une rude tâche mais en ayant conscience de l'importance de la bataille qu'ils sont appelés à livrer. Dans les circonstances présentes, le fait de jouer à l'extérieur ne constitue pas un handicap. En effet, si les lazzi de ses propres supporters ont un effet déprimant, ceux du camp adverse peuvent devenir un doping moral pour des gars au cœur bien accroché et dotés d'une farouche résolution. Les Séduois possèdent des atouts suffisants pour se sortir du guépier dans lequel ils sont fourrés. Comme nous le disait hier matin M. Osojnak: l'heure de la vérité a sonné. Les joueurs peuvent sauver leur club avec honneur, ils le veulent et ils sauront mériter notre confiance.

● NOUVEAU MORAL

L'entraînement s'est déroulé normalement tout au long de la semaine et la condition physique générale est bonne. Le moral s'est raffermi également lors des réunions de mardi et jeudi (celle-ci avec le comité) qui ont permis à chacun de s'exprimer ouvertement, dans le meilleur esprit. Au chapitre des indisponibilités éventuelles, il faut malheureusement enregistrer une blessure à la cheville d'Elsig. Sa participation au match ne sera décidée qu'au dernier moment. Par ailleurs, Perroud est rétabli alors que la forme de Biaggi se confirme.

M. Osojnak ne peut donner encore aucune indication quant à la formation de l'équipe mais il a laissé entendre que certains changements seraient envisagés. Pour l'instant, quinze joueurs sont retenus, c'est-à-dire les titulaires de dimanche dernier, plus Biaggi, Jungo, Boillat, Frochoux. Nos représentants quittent la capitale valaisanne aujourd'hui-même à 13 h 45.

C'est demain, à 15 heures, que M. Zybung donnera le coup d'envoi d'un match que nous espérons être celui de la réhabilitation et de l'espoir. **F r a m**

Passé de trois pour Martigny?

MARTIGNY - STADE LAUSANNE

Martigny fera-t-il la passe de trois dimanche? Pourquoi pas, puisque l'équipe affiche une belle forme et une confiance totale après deux succès retentissants sur Yverdon (5-0) et Versoix (5-1). Il faudra pourtant se méfier d'un excès de confiance qui pourrait se manifester à l'insu des joueurs, en raison, principalement, de leur réussite tant dans la construction que dans la réalisation. En partant très vite et en obtenant rapidement un résultat, comme il l'a fait précédemment, Martigny peut obliger son adversaire à se découvrir et à modifier son plan de bataille. Stade Lausanne n'est pas aussi faible qu'on le croit. Il a eu passablement de malchance dimanche dernier où il a surpris Cantonal par sa vigueur et sa combativité. Trois tirs sur les montants alors que les buts étaient vides expliquent le 3 à 0 pour Cantonal, bien trop sévère, chacun s'accordant pour dire qu'un point n'aurait pas été volé. Les Vaudois viendront donc avec l'idée bien arrêtée de créer une surprise, ce qui peut nous valoir un match intéressant avec un jeu d'attaque de part et d'autre. Martigny alignera vraisemblablement la même équipe que dimanche passé qui, dans sa formation de seconde mi-temps, a donné pleine satisfaction. La défense, bien dirigée par Honoré Moret, est solide et ne s'affole pas. Dayen est un soutien efficace de cette défense alors que Largey et Morel sont plutôt tournés vers l'attaque qui s'est particulièrement distinguée en marquant 10 buts en deux matches. La forme de Putallaz s'améliore au fil des dimanches; le puissant ailier ne devrait plus tarder à retrouver son efficacité et

surtout son tir violent et précis. Sera-ce son tour demain ou laissera-t-il encore à Moret, devenu le réalisateur de la ligne, le soin de conclure? On le saura en venant encourager l'équipe qui mérite l'appui total de tous ses supporters.

Une bonne occasion pour les Haut-Valaisans

RAROGNE-US. CAMPAGNES

C'est la première fois, dimanche, que les Haut-Valaisans rencontreront sur leur terrain le néo-promu US. Campagnes. On nous dit que c'est une équipe très sympathique et qu'elle peut compter sur des éléments de valeur. Mais cela suffira-t-il pour damer le pion aux locaux qui paraissent très percutants en cette période de l'année? Nous ne le croyons pas, car si Rarogne fera tout de même bien de s'en méfier, il ne semble pas que l'équipe de Naselli soit vraiment en danger. Elle n'aura d'ailleurs qu'à se comporter comme elle le fit si bien lors de ses dernières rencontres pour être certaine de remporter l'enjeu complet de cette intéressante confrontation. Intéressante non seulement par la première venue en terre haut-valaisanne des campagnards genevois, mais aussi par le fait que l'entraîneur raronnais, vivant une deuxième jeunesse, est le pôle attractif de la formation locale, se jouant des difficultés dans le rôle de gardien qui lui est actuellement attribué. Misons donc pour une agréable rencontre et une victoire finale des maîtres de céans.

Vers une nouvelle victoire?

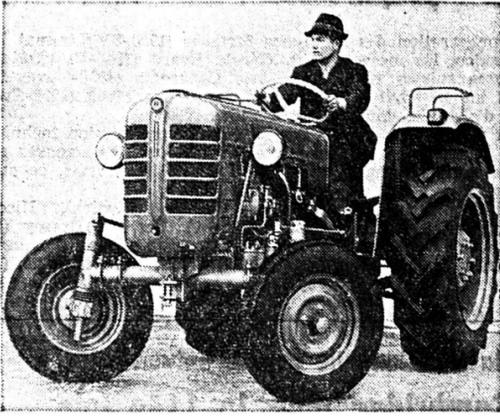
YVERDON - MONTHÉY

Yverdon connaît une passe difficile. Nous l'avions écrit avant son match contre Martigny: l'équipe n'est pas en bonne condition et va au devant de quelques déconvenues. La défaite subie en Valais a été suivie d'un nouvel échec, sur son terrain et contre l'US Campagnes. La sonnette d'alarme est ainsi tirée mais à en croire certains tout va si mal qu'un miracle (redressement immédiat) n'est guère prévisible. Le passé, pourtant, fourmille d'exemples d'équipes abattues relevant brusquement la tête dans un sursaut d'énergie et obtenant des résultats surprenants. Les Vaudois qui comptent dans leurs rangs, rappelés-le, des joueurs doués comme Contayon, Péguiron, Frigo, Caillet, Del'Ossa, Chevalley, Rickens, etc. ont

des possibilités et ne devraient pas s'enfoncer davantage... Monthey devra être sur ses gardes et, d'entrée, imposer son jeu pour obtenir un ou deux buts qui causeraient, à coup sûr, le désarroi dans les rangs adverses. Quand une équipe va mal et qu'elle encaisse un but en début de match, elle est toujours touchée moralement et devient une proie facile, si son adversaire ne s'endort pas et sait profiter de la situation. Monthey a démontré un retour en forme évident contre Vevey, même si le résultat fut difficile à obtenir. Pour l'instant, Camatta marque, mais l'heure est peut-être venue pour Dirac et Tarrin de prouver qu'eux aussi sont capables de marquer comme ils l'ont fait, d'ailleurs, très souvent, durant le premier tour...

LES TRACTEURS «ZETOR»

se vendent à des prix si bas qu'ils provoquent une révolution sensationnelle sur la marché suisse des tracteurs !



Reprise de votre ancien tracteur aux meilleures conditions - Facilités de paiement.

ATELIER DE SERVICE « MEILI »

Charles KISLIG - 1962 Pont-de-la-Morge - Sion - Tél (027) 8 16 68 et 2 36 08.

ENGRAIS Tourbe	ECHALAS Tuteurs
ED. DARBELLAY & Cie MARTIGNY - Tél. (026) 2 30 04	
POMMES DE TERRE Consommation Semenceaux	Produits anti-parasitaires

Pour tous vos problèmes d'enseignes lumineuses et d'éclairage au néon

NEON ATELIER STAUB

Pl. Etoile - Rue des Creusets 37, 1950
Sion. Tél. (027) 2 87 71.

Demandez une offre sans engagement.

Service rapide de réparation et de nettoyage.

Pourquoi le Crédit Renco est-il si intéressant ?

Parce que rapidement, discrètement et avantageusement, vous avez la possibilité de disposer

d'argent comptant

que vous pouvez utiliser à chaque moment. Si vous devez acquérir un bien, si vous devez remplir certaines obligations inattendues et momentanées, vous n'avez plus qu'à passer à nos bureaux. N'hésitez donc pas à bénéficier, comme nos milliers de clients, des avantages du

Crédit Renco S.A.

1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom _____
Rue _____
Lieu _____ IV 478

Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 24 63 53

Votre linge sort propre de la plupart des bonnes machines à laver.

Mais celle-ci le "dépeluche" entièrement.

Parce qu'elle possède ce que les autres machines à laver n'ont pas: le **Vista-Filter**.

Ce nouveau dispositif ingénieux veille à ce que votre linge soit débarrassé des fibres, peluches et autres impuretés.

Comment? Par filtrage continu de l'eau de lavage. Un exemple: les serviettes éponges bleues n'auront plus de fils blancs et vice versa.



fr. 1295.-

Naturellement, cette machine automatique G-E possède quantité d'autres avantages. 10 programmes de lavage au choix, tambour en acier chromé, cuve en tôle thermolaquée, fermeture de sécurité, dispositif automatique d'arrêt en cas de surcharge.

Sa capacité est réglable: elle lave à volonté 5 ou 2,5 kg de linge. Ce qui est économique quand on a de petites choses à laver.

Tandis que les autres femmes s'irritent après la lessive, vous avez la satisfaction d'avoir un linge «vraiment» propre - et ça se voit.

Si cette machine à laver automatique vous semble trop grande ou trop petite:



voici une machine automatique 4 kg pour fr. 1095.- (sans Vista-Filter)



voici une machine automatique 6 kg pour fr. 1495.- (avec Vista-Filter réglable pour 4 kg)

GENERAL ELECTRIC

Représentation générale qui vous fournira la liste des dépositaires: Novelectric SA, 8107 Buchs ZH, tél. 051 711515

Vous ne le saviez pas...? Lisez le Nouvelliste!

Dès 16 h. 30
Dimanche 31 mars

Salle de la Matze

LOTO

Société de gymnastique
Fémina-club

Tour d'ouverture gratuit

NR - SPORTS NR

Cyclisme : le 52e Tour des Flandres

UN NOUVEAU DUEL ITALO-BELGE

Le Tour des Flandres, qui sera disputé samedi pour la 52e fois, n'est pas une course comme les autres: les pavés, les traversées de multiples villages et petites villes aux rues étroites, l'escalade des fameux monts flamandiers en fin de parcours parviennent toujours à remplir l'office d'un laminoir et c'est assez rare qu'un peloton important parvienne jusqu'à Gentbrugge, terminus du célèbre « Ronde ». C'est là une épreuve typiquement flamande à laquelle seul Paris-Roubaix (qui sera couru le 7 avril) peut être comparé. Pourtant, depuis un certain temps, les Flandriens ne font plus la loi chez eux. Entre 1913 et 1949, un seul étranger, le Suisse Henri Sutter en 1923, avait pu l'emporter. Depuis, en revanche, l'italien

Magni (1949, 1950 et 1951), les Hollandais van Est (1953) et de Roo (1965), les Français Louison Bobet (1955) et Forestier (1956), l'Anglais Simpson (1961), l'Allemand Rudi Altig (1964) et l'italien Zandegù (1967) ont triomphé.

Samedi, encore, l'opposition pour les Belges (à noter qu'aucun wallon n'a jamais pu l'emporter) sera encore très forte. Les Italiens (Zandegù qui gagna l'an passé avec la complicité de Gimondi qui, en quelque sorte, musela Merckx), Gimondi, Motta, Balmamion, Basso et Preziosi, les Français Poulidor, Aimar, Grosskost, Bernard et Claude Guyot et Jordan, les Allemands Altig et Wolfshohl, les Hollandais den Hartog, Post, Stevens, de Roo, Karsten, Janssen et Duyndam seront les princ-

paux adversaires des Belges, qui compteront sur van Loy (vainqueur en 1959 et 1962), Foré (1963), Sels (1966), Merckx et Godefroot. Ceux-ci seront épaulés par David, le nouveau grimpeur belge, Reybroeck, Boons, Huysmans, van Springel, van Coningsloo, Monty, Planckaert, Bockland, Gustave Desmet et Ferdinand Bracke, le recordman du monde de l'heure.

Cyclisme : Wolfshohl, refus certain au Tour des Flandres

L'Allemand Rolf Wolfshohl, vainqueur de Paris-Nice, se verra très vraisemblablement refuser le départ du Tour des Flandres. Suspendu pour un mois après le championnat du monde de cyclocross, à l'issue duquel il s'était soumis à un contrôle anti-dopage qui s'était révélé positif, Rolf Wolfshohl avait fait appel et demandé une contre-expertise. Selon des renseignements obtenus de très bonnes sources, le deuxième examen a donné le même résultat que le premier et la Fédération internationale du cyclisme professionnel, qui se réunit samedi matin à Bruxelles, prendra très certainement la décision de confirmer, avec effet immédiat, la suspension infligée.

● CYCLISME — Le Français Lemeteyer a remporté au sprint à Jaumendreu, la cinquième épreuve de la semaine catalane disputée sur 178 km de Lerida à Barcelone. Après cette course, l'Espagnol Marino Diaz est en tête du classement général après les abandons (attendus et prévus) des Belges Merckx et Reybroeck, qui ont quitté Barcelone pour la Belgique où ils participeront au Tour des Flandres.

● CYCLISME — Le tribunal correctionnel d'Anvers a prononcé son jugement dans l'affaire de dopage des coureurs Emile Severeyns (Be) et Klaus Bugdahl (Al). Ils ont été condamnés à 4000 francs belges d'amende et à quatre mois de suspension. Le docteur qui avait prescrit les produits s'est vu infliger 6000 francs d'amende et l'interdiction de s'occuper pendant deux ans d'épreuves sportives.

Natation : on prépare les JO de Mexico

Dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques de Mexico, les meilleurs nageurs et nageuses suisses séjourneront du 31 mars au 15 avril à Font Romeu, à 1800 m d'altitude, dans les Pyrénées. Durant la même période, les équipes nationales britannique et hollandaise seront également en stage dans le centre français.

Sur la base des résultats obtenus en bassin de 50 mètres jusqu'au 24 mars, la commission technique de la Fédération suisse a formé comme il suit les cadres olympiques :

Juerg Strasser (1950-SV Limmat Zurich), Gérald Evard (1948-Vevey-Natation), Aris Caperonis (1950-Vevey-Natation) et Jacqueline Mock (1952-Swim Boys Bienne).

Par ailleurs, la commission technique a invité les nageurs et nageuses suivants à suivre, à leurs frais, ce stage en altitude :

Ronny Cosman (Zurich), Nicolas Gillard (Vevey), Bernard Brasey (Vevey), Beat Groeflin (Bâle), Jacqueline Fendt (Bâle) et Christine Schmuck (Vevey).

Aviron : la traditionnelle course universitaire Oxford-Cambridge pour la 114e fois

La traditionnelle course entre les universités d'Oxford et de Cambridge, créée en 1829, se déroulera samedi sur le non moins traditionnel parcours de 7 km, sur la Tamise, entre Putney et Mortlake, dans la banlieue sud-ouest de Londres.

Pour cette 114e édition — les « Cantabs » ayant triomphé 61 fois, les « Oxonians » 51, un résultat nul ayant marqué cette confrontation en 1877 — les représentants d'Oxford, vainqueurs les trois dernières années, tenteront la passe de quatre pour la première fois depuis 1912. Pour cela, ils ont décidé d'adopter une nouvelle formation. En effet, au lieu d'alterner régulièrement les pelles, ils ont mis au point un nouveau dispositif de nage appelé « chenille convulsive » et dans lequel on trouve à bord les numéros un, quatre, six et sept et les deux, trois, cinq huit et le chef de nage à tribord. Ce système, selon les « bleus foncés », a l'avantage de

mieux équilibrer les forces et d'augmenter la vitesse.

Malgré cela, les étudiants de Cambridge — les bleus clairs — qui ont fait grosse impression à l'entraînement en réalisant 18'19" sur la distance, soit à 29" du record de l'épreuve qu'ils détiennent, partiront favoris. Rompant avec la tradition, les deux équipes ont tout au long de leurs quatre mois de préparation axé leur entraînement en skiff plutôt qu'en huit. Cette épreuve revêtira pour les « Oxonians » une importance particulière car, comme en 1960, ils espèrent représenter la Grande-Bretagne aux Jeux olympiques de Mexico.

Tennis : le tournoi du Madison Square Emerson et Smith qualifiés

L'Australien Roy Emerson et l'Américain Stan Smith se sont qualifiés pour disputer la deuxième demi-finale du simple messieurs du tournoi international du Madison Square Garden de New York. Roy Emerson a battu le Hollandais Tom Okker en deux sets, 12-10 7-5, et Stan Smith a triomphé de son compatriote Herbert Fitzgibbon également en deux sets 6-4 6-4.

La rencontre entre Emerson et Okker fut de loin la plus intéressante et, malgré sa défaite, le Hollandais quitta le court sous les applaudissements des 7500 spectateurs. En effet, Tom Okker avait, durant deux sets, obligé l'Australien à déployer tout son savoir pour s'imposer afin de tenter de remporter son dernier tournoi comme amateur. Il doit, en effet, signer son contrat professionnel avec le groupe de George McCall au début de la semaine prochaine à Los Angeles.

La deuxième demi-finale du simple dames opposera les Américaines Billie-Jean King et Nancy Richey.

Boxe : le meeting à Genève Victoires inattendues

Les deux vedettes de la réunion de Genève, qui s'est déroulée à la salle communale de Plainpalais devant 1500 personnes, ont remporté les victoires attendues. Toutefois, le public fut quelque peu déçu. En effet, tout d'abord l'Annoecien Roger Ménétrez l'emporta de façon litigieuse face au welter turinois Antonio Pomarico. Ce dernier fut stoppé par l'arbitre, à l'issue d'une blessure à l'arcade sourcilière, blessure provoquée par un coup de tête. A l'arrêt du combat, les deux hommes étaient à égalité.

Pour sa part, le Bernois Jean-Pierre Friedli, qui comme Ménétrez disputait son huitième combat professionnel, s'imposa sans brio face au chevronné Tullio Zanirato (Alexandrie). Fausse garde, le welter italien brouilla les cartes jusqu'à la mi-combat. Grâce à la précision et à la sécheresse de ses contres du gauche, le Suisse s'adjugea nettement les trois dernières reprises et du même coup le gain du match.

● DIVERS — Les savants qui ont participé pendant quatre jours au 2e séminaire de génétique et de biologie humaine à Mexico ont déterminé les examens biologiques qui seront effectués sur les athlètes à l'occasion des prochains Jeux olympiques. Ces examens concerneront :

L'étude des chromosomes et de la chromatine sexuelle, l'examen du sexe, le contrôle anti-dopage, l'examen des empreintes digitales des mains et des pieds, les enzymes sanguins et les mesures anthropométriques.

● MARCHE — Le 12 mai, le Club des marcheurs de la Gruyère organisera le championnat du monde des 100 km réservé aux concurrents non reconnus par l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme). Les organisateurs viennent de publier le parcours de cette épreuve. En voici les grandes lignes : Bulle, Riaz, Corbières, Broc, La Tour-de-Trême, Bulle, Vuadens, Vaulruz, Romanens, Vuisternens-devant-Romont, Sorens, Vuippens, Marsens, Riaz, Bulle, La Tour-de-Trême, Broc, Villarvolard, Echarlens, Riaz, Bulle, La Tour-de-Trême, Le Paquier, Gruyères, Broc, La Tour-de-Trême, Bulle.

Ski : le Grand Prix de Maurienne Un doublé français

Deux épreuves, les slaloms géants féminin et masculin, étaient inscrits au programme de la seconde journée du 11e grand prix de Maurienne qui s'est poursuivi au Corbier. Une double victoire française a été enregistrée grâce à Jacqueline Rouvier et Alain Penz. Les meilleurs Suisses, Isabelle Girard et Walter Tresch, se sont classés respectivement septième et sixième. La seconde manche du slalom géant mas-

culin aura lieu samedi. Le classement (1.200 m, 820 m) :

Dames : 1. Jacqueline Rouvier (Fr), 1'45"48. 2. Françoise Macchi (Fr), 1'47"31. 3. Roselda Joux (It), 1'48"96. 4. Marie-France Jeangeorges (Fr), 1'50"36. 5. Annie Ray (Fr), 1'50"90. 6. Heidi Kohler (Aut), 1'50"95. 7. Isabelle Girard (S), 1'51"05.

Messieurs : 1. Alain Penz (Fr), 1'41"12. 2. Giuseppe Compagnoni (It), 1'41"53. 3. Jean-Noël Augert (Fr) et Bruno Piazalunga (It), 1'42"03. 5. Klaus Herdler (Aut), 1'42"09. 6. Walter Tresch (S), 1'42"25. 7. Lorenzo Clatuda (It), 1'42"26. 8. Roger Rossat-Mignod (Fr), 1'42"61. 9. Miroslav Pazout (Tch), 1'42"82.

● ATHLETISME — Alan Simpson, le recordman britannique du mile, a brusquement annoncé qu'il abandonnait la compétition. J'en ai assez. Je quitte complètement l'athlétisme pour des raisons personnelles », a-t-il simplement déclaré. Cette décision a fait sensation dans les milieux anglais. Simpson (27 ans) était sans doute le plus sûr espoir britannique pour le 1500 m de Mexico.

Ski : une fin en beauté de sa carrière à Rosland

Killy a gagné sa 2e Coupe du monde

Le Français Jean-Claude Killy (24 ans, de Val d'Isère), triple champion olympique, a peut-être mis fin définitivement à sa carrière en remportant le slalom spécial de Rosland (Canada) en 102"85 devant son compatriote J.-Pierre Augert (103"12) et l'Américain Rick Chaffee (103"38).

Par cette victoire, Jean-Claude Killy a remporté pour la seconde fois consécutive la coupe du monde de ski alpin. En effet, l'Autrichien Gerhard Nennung, le seul qui conservait une chance de battre Killy, devait obligatoirement se classer premier. Or, il n'a terminé que sixième, perdant ainsi ses derniers

espoirs. A la suite de son succès, il n'est pas certain que Killy participe aux dernières épreuves de la coupe du monde, le week-end prochain, à Heavenly Valley. Killy pourra éventuellement participer les 6 et 7 avril aux essais des 24 heures du Mans.

Le classement officiel du slalom spécial (2 manches) :

1. Jean-Claude Killy (Fr), 102"85. 2. Jean-Pierre Augert (Fr), 103"12. 3. Rick Chaffee (EU), 103"38. 4. Alfred Matt (Aut), 103"53. 5. Endrej Bachleda (Pol), 104"93. 6. Gerhard Nennung (Aut), 104"98. 7. Heini Messener (Aut), 105"14. 8. Guy Périllat (Fr), 105"41. 9. Spider Sabich (EU), 105"13. 10. Edmund Brugmann (S), 105"89. Puis : 13. Dumeng Giovanoli (S), 106"41.

Ont abandonné ou ont été disqualifiés : Rod Hebron (Can), Bill Kidd (EU), Gerhard Prinzing (All), Willy Favre (S) et Claudio De Tassis dans la 1ère manche.

D'UN SPORT A L'AUTRE

● CYCLISME — La semaine catalane s'est poursuivie par le trophée Canardo, disputé sur 128 km entre Manresa et Lerida. Le Belge Guido Reybroeck s'est imposé au sprint devant le Français Lemeteyer et le champion du monde Merckx.

● FOOTBALL — Coupe d'Amérique du Sud : Independiente Buenos-Aires - Estudiantes Buenos - Aires 2-1 (mi-temps 1-0). Sporting Cristal Lima - Deportivo Portuges Caracas 2-0 (2-0).

● FOOTBALL — Blessé mercredi dernier à Bienne lors du match d'entraînement entre les Espoirs suisses et le FC Besançon, le Lucernois René Hasler (20 ans) ne pourra pas rejouer cette saison. En effet, il souffre d'une blessure au tendon d'Achille et il devra subir une intervention chirurgicale samedi à Lucerne.

● FOOTBALL — L'Argentin Enrique Omar Sívori, qui joue actuellement avec Napoli, défendra vraisemblablement l'an prochain les couleurs du club argentin Huracan, de Buenos-Aires. Cette nouvelle a été annoncée par le président du club argentin qui vient d'effectuer un voyage en Italie.

Ski : délégation helvétique aux prochaines courses

Pour les prochaines compétitions internationales, la Fédération suisse a formé les équipes suivantes :

Mayrhofen-Tyrol (30-31 mars) : Peter Frei, Stefan Kaelin, Hans Zingre, Harry Schmid, Ernst Good, Geth Hefti, Silvia Sutter et Dolores Sanchez.

Courses de l'Etna (4-7 avril) : Joos Minsch, René Berthod, Mario Bergamin, Catherine Cuhe, Isabelle Girard et Hedi Schillig.

Tir intervilles 1968

Premier jour à St-Maurice, 23 et 24 mars, 52 participants.

Résultats de sections :

1) Martigny (10 résultats obligatoires) 170,980 pts

2) Monthey (8 rés. oblig.) 166,351 pts

3) St-Maurice (10 rés. oblig.) 161,326 pts

Résultats individuels :

1) Bernard Pignat, St-Maurice 184 pts

2) Roger Kruger, Martigny 173 pts

3) Richard Woltz, Martigny 173 pts

4) Mario Métrailler, Martigny 173 pts

5) André Gremaud, Martigny 173 pts

6) Claude Revaz, Martigny 172 pts

Clair Gay-Descombes, St-Maurice 172 pts

Jean-Daniel Uldry, Monthey 172 pts

Othmar Cornut, Monthey 172 pts

10) Favre Georges, Monthey 171 pts

Lamaz Charly, Monthey 171 pts

Joris Ami, St-Maurice 171 pts

● Motocyclisme — La course de côte nationale de Mont S Rolle, prévue pour le 14 juillet, n'aura finalement pas lieu. En effet, les organisateurs n'ont pas obtenu les autorisations nécessaires des autorités cantonales.

Où irez-vous skier ?

MONTANA-VERMALA. — Hauteur de neige à la station : 75 cm; champs de ski : 100 à 150 cm, neige de printemps. Toutes les installations fonctionnent. Patinoire artificielle ouverte. Routes d'accès : libres de neige. Temps : très beau.

CRANS. — Dans la station 1 m environ (piste du golfe); sur les pistes, au-dessus de la station, 2 m environ, bonne, poudreuse le matin; neige de printemps l'après-midi. Toutes les installations fonctionnent. Le temps est magnifique. Température dans la station : plus 8 degrés environ.

LA FOULY. — 50 à 100 cm de neige de printemps. Les installations fonctionnent et le temps est beau.

Arolla. — 40 à 150 cm de neige de printemps. Pistes bonnes. Installations fonctionnent. Service de cars postaux et routes bonnes.

OVRONNAZ. — 40 cm à 120 cm, neige de printemps. Télési. de la Chaux fonctionne.

LES CROSETS - VAL D'ILLIEZ. — 1 m à 1,50 m. Pistes bonnes. Les installations fonctionnent.

CHAMPERY - PLANACHAUX. — 20 cm à 1,40 m. Neige de printemps. Pistes bonnes. Les installations fonctionnent.

VERBIER. — Moins 2 degrés, beau temps, 80 cm de neige en station, 150 cm sur les pistes. Neige de printemps, toutes les installations fonctionnent.

CHAMPEX LA BREYA. — 60 à 100 cm de neige de printemps; pistes bonnes, installations fonctionnent. Ecole suisse de ski.

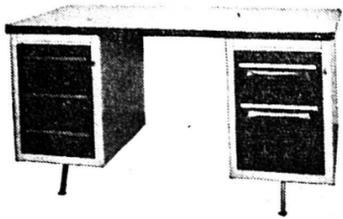
SUPER SAINT-BERNARD. — 2 m de neige poudreuse, température 0 degrés le matin. Installations fonctionnent, pistes bonnes.

HAUTE-NENDAZ ET SUPER-NENDAZ. — 50 à 70 cm de printemps, pistes assez bonnes, installations fonctionnent. Ecole suisse de ski.

SAINT-LUC. — 150 cm, neige de printemps, installations fonctionnent.

MARECOTTES - LA CREUSAZ. — 50 à 200 cm de neige de printemps. Les installations fonctionnent. Derby du Luisin.

**Meuble acier
SEFAMO**



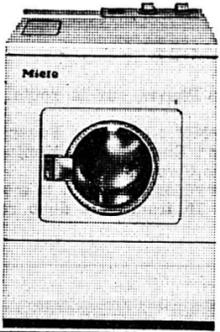
dès Fr. 570.— avec serrure

Livraison du stock
franco domicile



SCHMID & Dirren S.A.
Organisation de bureau
MARTIGNY, tél. (026) 2 27 06
P 66 S

L'automate Miele 416 —
d'excellente qualité à un prix
extrêmement avantageux



Miele

S. Reynard-Ribordy

SION, place du Midi, Les Rochers.

Tél. (027) 2 38 23

P 266 S

**CITROËN et ses 150 agents en Suisse
vous présentent
la nouvelle DYANE 6 3cv**

Citroën technique

traction avant ● moteur
robuste 3 cv ● refroidisse-
ment à air ● 2 cylindres à
plat opposés ● 110 km/h. ●
5-6 l. aux 100 km.

Citroën confort

5 portes ● banquettes amo-
vibles ● suspension à inter-
action ● freins et amortis-
seurs hydrauliques ● toit
décapotable de l'intérieur.

Citroën avantages

impôts, assurances,
consommation et entretien
minimum.



Dimanche 31 mars dès 16 h.
ST-MAURICE
Hôtel des Alpes - Café de la Place

EN DUPLEX

Loto

organisé par la Société
fédérale de gymnastique
section de Saint-Maurice

Abonnement de 35 fr.
au lieu de 64 fr.

15 jours à Palma - 1 téléviseur portatif - 1 tente 4 places «Corvette» - Pendule neuchâteloise - Longines - Demi-porcs - Caméra super 8 - Jambon - Viande séchée - Fromages à raclette, etc.

**Fonds Suisse
de Placements
Immobiliers**



Fortune immobilière d'environ 500 millions de francs.

Paiement du coupon

de l'exercice 1967

Le coupon No 13 peut être encaissé à partir du
1968. Pour l'exercice 1967 la répartition s'élève à

Fr. 36.50 du revenu ordinaire
Fr. 6.— du bénéfice sur ventes

Fr. 42.50 total

Fr. 42.50 net d'impôt sur les coupons, dont à déduire
Fr. —.90 impôt fédéral anticipé
Fr. 41.60 net par part

Pour les demandes d'imputation et de remboursement de l'impôt anticipé,
le montant brut de chaque part est de fr. 3.—

Les coupons sont payables auprès des domiciles de souscription et de
paiement suivants:

AGEMIT S.A.
Zurich

Armand von Ernst & Cie, Banquiers,
Berne

Banca dello Stato del Cantone Ticino,
Bellinzona

Banque Cantonale d'Appenzell Rh.I.,
Appenzel

Banque Cantonale des Grisons, Coire

Banque Cantonale d'Uri, Altdorf

Banque cantonale du Valais, Sion

Banque de Berthoud, Berthoud

Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

Banque de Langenthal, Langenthal

Banque Hypothécaire & Commerciale
Aargovienne, Brugg

Banque hypothécaire et commerciale
suisse, Soleure

Banque Populaire Suisse, Zurich

Basellandschaftliche Hypothekenbank,
Bâle

Caisse d'Epargne de Bienne, Bienne

Gérante: AGEMIT S.A. Zurich

Darier & Cie, Banquiers, Genève

Ersparniskasse Nidwalden, Stans

Glarner Kantonalbank, Glaris

Kantonalbank Schwyz, Schwyz

Les membres de l'Association des
banques locales et des caisses
d'Epargne de Saint-Gall

Liechtensteinische Landesbank, Vaduz

Nidwaldner Kantonalbank, Stans

Obwaldner Kantonalbank, Sarnen

Piguet & Cie, Banquiers, Yverdon

Société Privée de Banque et de Gérance,
Zurich

Spar- und Leihkasse in Thun, Thoun

St. Gallische Kantonalbank, St-Gall

Union Vaudoise du Crédit, Lausanne

Volksbank Beromünster, Beromünster

Volksbank Hochdorf, Hochdorf

Volksbank Willisau A.-G., Willisau

J. Vontobel & Co., Banquiers, Zurich

Zuger Kantonalbank, Zoug

LE LIVRE DE LA SEMAINE

par PIERRE BEARN

La rose de sable

Voici paraître enfin l'édition définitive de « La rose de sable », avec un avant-propos cascadeur que l'on pardonne volontiers à Henry de Montherlant lorsqu'on connaît la sauvage agression dont il fut victime le mois dernier, d'où il ne se relèvera que profondément meurtri dans son corps et dans son âme.

Pourquoi le monde est-il tragique ? demande Montherlant, et la question posée il y répond : « Le monde est tragique parce que les gens montent de toutes pièces des tragédies superflues, c'est-à-dire parce qu'ils ne sont pas sérieux. »

Curieuse réponse de la part d'un homme qui fut toujours obsédé de grandeur morale et de malformation sensorielles, Henry de Montherlant est un personnage déconcertant et irritant, mais dont l'œuvre écrite est une des plus importantes de notre époque.

La rose de sable (Gallimard éd.) est en quelque sorte le roman de la colonisation, par la prise de conscience d'un jeune lieutenant français devenu amoureux d'une Bédouine, au Maroc, en 1931.

Envoyé là-bas par sa mère, fille de général, pour y acquérir plus vite du galon, le jeune officier apparaît tout d'abord comme un ridicule et vaniteux petit Français moyen spontanément méprisant pour tout ce qui n'est pas bourgeois.

Le portrait du héros n'est ainsi chargé que dans la mesure où Montherlant veut nous faire apprécier son évolution dans le climat de l'intrigue. Rien n'est oublié de la panoplie : mépris global, ou peu s'en faut, pour tout ce qui n'est pas la France qui, bien sûr, s'en va à vau-l'eau mais n'en est pas moins la première nation du monde, pas du tout impérialiste ; il n'est, pour s'en convaincre, que de constater le visage débouffé des Français de Tanger parmi ces Juifs aux sourires doucereux et gris ; ces notables marocains, fameux tartufes, portant sous le bras leur tapis de prière ; ces Anglais précédés de leurs grands mentons et de l'odeur sucrée de leurs cigarettes ; ces gosses arabes costumés en berlingot ; ces Espagnols aux visages grêlés par la petite vérole. Pour lui, un médecin bibliophile est fatalement un homme qui a horreur de la lecture ; la familiarité d'un nègre avec un officier espagnol ne peut s'expliquer que par de louches complicités ; un peintre ne saurait avoir de talent s'il emprunte un tramway, et, comble de l'horreur, en seconde classe !

Quelle accumulation de cambouis sur un visage ! Quelle exagération dans la peinture d'un homme qui va devenir votre tremplin pour la défense des hautes valeurs humaines. Mais la langue est belle, le trait incisif, le mépris très montherlantien.

Donc, au bout de deux jours, contrairement à l'adage : tout nouveau tout beau « quelle noblesse, ces Arabes ! Tous, l'air de princes ! » notre jeune intoxiqué de patriotisme a déjà la conviction que le matériel humain local n'est pas très digne d'intérêt.

Mais aussitôt le voici contré par un ami peintre en renom qui vit depuis huit ans là-bas : « Tout se vaut, lui dit-il ; mais chaque défaut d'un Arabe, on en rend responsable toute la race. Si ton domestique français te vole, tu ne dis pas : « Sales Français ! » ni « Sales Bretons ! » tu dis : « Quel vaurien ! », mais si ton domestique arabe te vole, tu dis : « Sales Arabes. Sale race. Rien de bon à attendre d'eux ! » Même si ce n'est qu'une exception.

Et déjà voici monter les vérités cruciales : « Les colonisateurs ont une raison de calomnier les colonisés : ils se sentent dans leur tort à l'égard d'eux. C'est là une vieille loi, et sans doute une des plus viles, de la nature humaine. A quoi répond l'état défensif du mensonge et de la duperie : « Le mensonge est la seule arme d'une race vaincue. »

Mais, très vite, malgré le caractère décidément trop fabriqué du petit lieutenant sceptique et médiocre, le lecteur oublie ces débuts rocaillieux dès que paraît Ram la Berbère, petite rose de sable « toute grâce florale en surface et, en réalité, froide et inerte comme ces pierres. » Si bien qu'il en arrive à regretter que Montherlant-le-déphasé n'ait pas poussé le jeu jusqu'à s'amputer davantage. Son roman est piqué de petites informations agaçantes : « Ici, dix lignes supprimées » ou : « cet épisode et quatre pages ont été supprimés ». Que n'a-t-il fait sauter les 200 pages digressives et continentales qui déforment son roman de mœurs marocaines.

On va de la satire vitrioleuse de la

société bourgeoise (dont on se passerait volontiers, car elle est surtout hargneuse) à une sorte de tendresse de vivre hors des cadres rigides de l'hypocrisie généralisée, dans un paysage de soleil et de sable, près d'une race étrangère que l'on se prend enfin à comprendre sinon à aimer.

Montherlant est sans cesse présent dans le récit, et on le regrette, parfois, car il apparaît comme un voyeur, un meneur de jeu autoritaire, un tireur de marionnettes qui n'éprouve même pas le besoin de cacher ses mains. Mais on prend plaisir, parfois, de le retrouver vigilant sous l'intrigue, cabotin et acerbe, trop intelligent pour y croire, et se complaisant dans des boutades : « Madame Rugot guérissait sa pauvreté en assistant celle des autres. » ou : « Monsieur d'Aubigny, qui ne savait rien, l'enseignait aux autres », etc.

Le bonheur dans la simplicité des sentiments, l'équilibre dans l'honnêteté, Montherlant-le-solitaire n'y croit pas. Persuadé que tout fruit porté en soi sa destruction, il n'a de cesse de découvrir le ver qui, finalement aura raison du fruit. Sa joie est alors d'exposer, avec une jubilation maligne, sa découverte.

Il y a une surface et surface, dit un de ses personnages, soulignant les deux éléments de lumière et de nuit, mais, pour Montherlant, la beauté n'est qu'une laideur maquillée ; le bonheur, une sorte de drogue maladroitte ; les hommes, des pantins ; les femmes, des préteuses à gages.

Ce qui caractérise Montherlant, c'est le mépris des autres et l'orgueil de soi. Ceci dit, et que Montherlant ne me pardonnera pas, « La rose de sable » est à coup sûr un des plus beaux romans, le plus grand peut-être, que l'on puisse lire sur le passé nostalgique et déprimant de la colonisation.

Pierre Béarn

NOTULES

C'est un bien curieux roman que « L'éclat et la blancheur », de Walter Lewino. Basé sur des textes publicitaires (fort éloquent), il est vrai, pour connaître la manière de vivre du citoyen moyen), l'auteur brosse une fresque burlesque de la vie actuelle des apprentis robots. Ce roman-satire déborde sans cesse vers des considérations intellectuelles de ce genre : « Les vrais auteurs de roman policier sont les adeptes du nouveau roman. Et des événements proprement policiers chez Butor et Robbe-Grillet à l'atmosphère policière qui règne chez Nathalie Sarraute, il est en définitive peu de leurs œuvres qui échappent à la couleur policière du récit. En somme, pour une parole exigeante, le nouveau roman c'est le roman policier pris au sérieux. » (Albin-Michel, éd.).

Après avoir fouillé dans tous les boudoirs des rois de France et des grandes courtisanes qui vivaient dans leur ombre, pour nous donner les fameuses « Histoires d'amour de l'histoire de France » qui firent sa gloire et sa fortune, Guy Breton nous présente, aux presses de la Cité, les « Antiporraits » de 17 personnages célèbres : Mérimée, Dumas, Loti, Hugo, Rabelais, Simenon, Napoléon, Zola, ... et le roi Dagobert. C'est la doublure de la fourrure : « Vous êtes bien féroce, mon Toto », écrit Juliette Drouot à l'auteur vénéré des « Misérables ». Le ton blagueur ne nuit heureusement pas à la réputation des grands hommes mis en cause, car Guy Breton ne se moque que de ce qu'il aime.

Le besoin de survivre est le thème du dernier roman de Robert Poulet : « Les sources de la vie », chez Plon. Descendu par un avion japonais, un pilote américain se retrouve suspendu dans les branches d'un arbre sur la terre hostile de la Nouvelle-Guinée. Tombé du ciel il ne peut être qu'une divinité maléfique mais redoutable pour les peuplades qui le découvrent. Che-

min faisant, pris par la fiction, on ne s'étonne plus des invraisemblances du récit dont la moindre n'est pas dans la facilité de l'Américain, simple mécanicien d'Atlanta, à comprendre les langues papou et à bavarder avec les sorciers de la préhistoire.

*

Le surréalisme est mort, vive le surréalisme ! Nous avons eu la chance, grâce au « Mandat des poètes » de remettre en lumière Pierre Albert-Birot et Maxime Alexandre, deux étoiles du mouvement que la notoriété négligeait. Du premier, les éditions Gallimard ont publié un gros volume de poèmes et de manifestes, et voici paraître de Maxime Alexandre, aux éditions de la Jeune Parque « Les mémoires d'un surréaliste ». Livre passionnant pour les admirateurs de Louis Aragon, d'André Breton et d'Antonin Artaud et qui prouve, entre autres vérités, que Maxime Alexandre n'est pas mort, contrairement à ce qu'affirme Jean Rousselot dans son « Dictionnaire des poètes » qui vient de paraître chez Larousse. Mais, par ailleurs, ce nouveau guide poétique, qui complète le précédent réservé aux romanciers, est une réussite car il n'oublie à peu près personne, de 1920 à nos jours. Les oublis sont antérieurs à cette date et ne touchent que des auteurs vraiment morts et qui bénéficièrent en leur temps d'une publicité dont les poètes d'aujourd'hui ont davantage besoin. Après tout : vive la vie !

Pierre Béarn

PHOTO-MYSTÈRE



QUEL EST CE VILLAGE ?

Solution du dernier problème : tunnel de la Planaz, sur la route Martigny-Salvan.

Ont donné la réponse exacte, Mmes, Mlles, MM. : Claudine Fournier, Aigle ; Bernard Donnet, Sierre ; Julie Granges, Branson ; Eugène Bitz, Montana ; Edgar Franzé, Dailion ; Fernand Moret, Liddes ; Lucienne Giroud, Ravoire.

Aucun concurrent n'ayant donné trois bonnes réponses durant le mois de mars il ne sera pas décerné de prix. La somme de 10 francs est donc reportée au mois prochain.

CONSEILS DE L'HOMME EN BLANC, par André Soubiran

N'EN FAITES PAS UNE MALADIE

Il y a plusieurs mois, un confrère médecin reçut la visite d'une patiente qui avait demandé à le voir d'urgence. Pâle, essoufflée, les mains glacées, elle avoua rapidement ses craintes : elle avait maigri de plusieurs kilos en quelques semaines, inexplicablement, mais surtout, elle souffrait d'hémorragies intestinales inquiétantes. Pour tout dire, elle supposait qu'elle avait un cancer de l'intestin.

Naturellement, le médecin procéda dès le lendemain à des radiographies et à toute une série d'analyses afin de poser son diagnostic. Quand il eut en mains le dossier complet de sa patiente, il convoqua celle-ci et lui dit avec une sorte de brutalité sereine qui la surprit beaucoup :

— Madame, vous n'avez rien de grave, je dis bien : rien de grave. Mais vous risquez un jour d'avoir effectivement une maladie grave si vous ne vous soignez pas les nerfs. Pour le moment, vous souffrez d'une colite mucobrancheuse, qui passera en quelques semaines de traitement. Mais votre type de personne est plus exposé à une autre affection intestinale, autrement plus ennuyeuse, la recto-colite hémorragique. Pour le moment, un peu de bismuth chaque jour, des horaires de repas réguliers et le moins de tabac, de café et d'alcool possible vous remettront tout à fait d'aplomb. Mais il est infiniment plus important de guérir votre angoisse.

Surprise de la patiente : comment l'angoisse, qu'elle ne niait d'ailleurs pas, pouvait-elle déclencher des hémorragies ? « C'est pourtant ce qui se passe, lui apprit le médecin. Et l'angoisse peut déclencher non seulement des hémorragies, mais aussi des maladies circulatoires, de l'asthme, des crises de goutte, de l'eczéma, un ulcère d'estomac... En fait, l'influence de l'esprit sur le corps est tellement importante qu'elle a engendré toute une nouvelle branche de l'art de guérir qui est la médecine psychosomatique. »

● En tête de toutes les affections que peuvent déclencher les émotions, il faut placer les maladies imaginaires. Elles ne sont apparemment pas graves, mais elles finissent quelquefois par devenir vraies. Molière en a fait une satire féroce dans une comédie fameuse, mais il ne faut pas prendre l'hypocondrie trop à la légère. Ces gens qui passent leur temps à se tâter le pouls, à prendre des pilules, à « dramatiser » telle ou telle douleur entretiennent d'abord une angoisse qui provoque sur l'organisme un trouble nerveux souvent susceptible à la longue de déclencher de vraies affections organiques.

QUAND LE MORAL NE VA PAS...

● Il y a ensuite les affections vraies : la liste en est pour ainsi dire infinie. Vous aurez vous-même noté que durant des périodes où « le moral ne va pas », vous avez tendance à souffrir de troubles variés, allant de certaines irritations de la peau à des difficultés gas-

triques, du rhume à la migraine, etc. La conséquence primordiale de cette baisse de tonus psychologique, c'est une diminution de la résistance aux infections.

● Pourquoi ? Le mécanisme de ce phénomène est encore incomplètement exploré. On pourrait le résumer en substance en disant qu'il y a un rapport direct entre le cerveau et les différents systèmes de notre corps, par l'intermédiaire du système nerveux.

● Il est depuis longtemps connu qu'il y a des asthmes d'origine psychologique, des ulcères d'estomac qui se déclarent à la faveur de périodes de grande tension nerveuse, des crises de goutte ou des poussées de cholestérol qui coïncident avec... les feuilles d'impôts, des amaigrissements qui surviennent pendant des périodes de soucis sans aucune variation de régime alimentaire, des tachycardies à l'origine insignifiantes qui s'aggravent dangereusement sous l'effet d'émotions violentes, etc. Sans doute y avait-il à l'origine une petite tendance à chacune de ces maladies, mais il y a de fortes raisons de croire que ces tendances auraient sommeillé pendant toute la vie n'étaient ces émotions, ces angoisses, cette anxiété qui ont affaibli l'organisme.

● Il est donc désormais indéniable que les émotions rendent malade, et ceci de façons très différentes. Il est désormais établi statistiquement que les personnes les plus visées par l'infarctus par exemple sont celles qui sont le plus sujettes à une tension nerveuse permanente, en particulier celles qui portent le poids de grandes responsabilités.

QUATRE CONSEILS DE BASE

● Le remède ? Il peut consister en l'auto-éducation dans les cas mineurs, comme il peut n'être fourni que par une cure psychanalytique. L'auto-éducation peut se résumer en quatre conseils de base :

1° Si vous souffrez d'angoisses ou d'anxiété au point que votre vie quotidienne et votre santé s'en ressentent, commencez par rechercher vous-même la cause de votre trouble psychologique. Il se peut que vous le découvriez sans aide extérieure, et ceci serait déjà d'un grand secours.

2° Ne soyez pas « perfectionniste », n'appartenez pas à cette catégorie de personnes qui ne savent jamais se décharger sur les autres d'une part de leurs responsabilités. On croit souvent ces personnes admirablement consciencieuses, mais il n'en est rien : l'art de commander et de porter de grandes responsabilités est celui de savoir se faire obéir.

3° Apprenez à dételer pendant quelques heures tous les jours et pendant au moins un jour par semaine. Quand vous quittez votre travail, faites tout votre possible pour changer d'idées. La télévision, le cinéma, la lecture, la vie sociale, la famille sont autant

de façons de changer d'atmosphère psychologique. Le week-end est par ailleurs l'un des plus heureux emprunts que les Français aient fait au mode de vie anglo-saxon : c'est un très efficace anti-toxique physique et intellectuel. Tous les grands patrons industriels que nous connaissons, par exemple, le pratiquent consciemment, afin de pouvoir mieux travailler pendant le reste de la semaine.

4° Prenez soin de votre corps ; ceci ne signifie pas que vous deviez écouter votre cœur battre ou vous tâter interminablement pour découvrir Dieu sait quel mal, mais simplement soigner votre corps, soit par la gymnastique, soit par le sport, soit, pour les femmes, par la pure et simple coquetterie : se maquiller, se coiffer, s'habiller, même interminablement au gré de certains maris, c'est une façon excellente de se délasser.

PAS DE TRANQUILLISANTS EN PERMANENCE

● Pour certaines personnes, le yoga peut être une discipline très efficace de contrôle des nerfs. Pour ceux qui préfèrent les méthodes plus scientifiques, elles peuvent demander à leur médecin un avis sur une cure d'oxygénothérapie, qui agit comme un tonique par l'intermédiaire d'une modification des oxydations cellulaires ou sur une cure de thalasso-thérapie (cure marine).

● Enfin, sans en arriver aux excès des Américains, qui finissent souvent par considérer le psychanalyste comme le conseiller ordinaire de la famille, il est temps qu'en France on apprenne à recourir à la psychanalyse comme à une médecine non exceptionnelle, dans les cas où l'on est incapable de dételer soi-même les causes profondes de ces troubles émotionnelles.

● Il y a enfin les tranquillisants, mais à notre avis ceux-ci ne doivent être considérés que comme une sorte de « béquille » provisoire et, en aucune façon, comme un produit à consommer de façon permanente, sous peine d'aggravation. L'on disait autrefois d'une personne chargée de soucis qu'elle était « empoisonnée ». Il faut savoir qu'il existe aujourd'hui des remèdes à ces « poisons » — autrement plus subtils que ceux des Borgia — et constitués par les déséquilibres émotionnelles.

Copyright by Opera Mundi

Restaurant Olympic-Camping

Tél. (0 26) 2 17 21 - Martigny

Restauration soignée à toute heure

Prix pour pensionnaires Salles pour sociétés et banquets

LES

Toutes vos annonces...

Tél. (027) 3 71 11

Offres et demandes d'emplois

MIGROS

cherche pour sa nouvelle centrale de distribution à Martigny

chauffeur poids lourds expérimenté

(permis D)

bouchers-désosseurs

(pas d'abattage)

Nous offrons à personnes capables et consciencieuses :

- une place stable
- un salaire indexé au coût de la vie
- 3 semaines de vacances
- la sécurité d'une caisse de retraite

Les candidats sont priés de faire leur offre à la

Société coopérative Migros Valais
Service du personnel - Case postale 358
1920 MARTIGNY - Tél. (026) 2 35 21



Furka - Oberalp - Bahn
Nous cherchons pour compléter l'effectif de notre personnel

UNE SECRETAIRE capable

pour notre direction à Brigue.

Conditions :

Diplôme d'une école de commerce, un apprentissage commercial ou une autre formation commerciale. Langue maternelle allemande avec bonnes notions du français ou langue maternelle française avec bonne connaissance de l'allemand. Eventuellement autre langue étrangère.

Intérêt et initiative pour une bonne collaboration.

Nous sommes une bonne équipe de travail et offrons un travail varié et intéressant dans des bureaux modernes.

Bon salaire, caisse de retraite. Entrée à convenir.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et photo sont à envoyer jusqu'au 12 avril 1968 au plus tard à M. S. Zehnder, directeur des chemins de fer Furka-Oberalp, case postale 97, 3900 Brigue.

On cherche

personne de confiance

pour assurer le congé de la sommière. 4 ouvertures par semaine, 1 dimanche par mois.
S'adresser : Café de l'Avenue, Martigny.
Tél. (026) 2 23 72.
P 65382 S

Nous cherchons

sommelières

pour le 1er avril ou date à convenir.
Bon gain. Congé le dimanche.
Auberge du Tunnel, Martigny.
Tél. (026) 2 27 60
P 24187 S

Martigny

Café Alpina demande

sommelière

Tél. (026) 2 26 18

P 65394 S

HACO

Nous cherchons

représentant

dynamique et de confiance pour le Valais. Ce nouveau collaborateur sera essentiellement chargé de la visite de nos gros consommateurs (hôtels, restaurants, cantines, hôpitaux, etc.).

Nous exigeons une personnalité au bénéfice d'une formation commerciale ou éventuellement ayant une formation comme chef de cuisine.

Nous offrons :

- place stable et d'avenir
- agréables conditions d'engagement avec fixe, frais
- semaine de 5 jours
- caisse de retraite

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites détaillées, avec photo, curriculum vitae, copies de certificats à

Haco S.A., 3073 GUMMIGEN (BE)
Téléphone (031) 52 00 61

HACO

Nous cherchons, tout de suite ou date à convenir

SECRETAIRE OU EMPLOYEE DE BUREAU

avec formations commerciale et bonnes connaissances d'allemand. Agréable ambiance de travail, bon salaire, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

H. Müller, fabrique de moules, Château-neuf-Conthey.
Poste 1962 Pont-de-la-Morge
Tél. (027) 8 16 84

PROVINS

Office central - SION, cherche une

sténodactylo

habile pour secrétariat de direction.

Exigences :

- bonne formation commerciale ou pratique de bureau ;
- langue française.

Sécurité et avantages sociaux assurés.

Entrée en service le plus tôt possible.

Faire offre à PROVINS, office central, Sion.

Entreprise de la place de Sion

cherche

une téléphoniste

connaissant la sténo.

Les offres écrites avec certificats et prétentions de salaire sont à adresser sous chiffre PA 53863 à Publicitas, 1951 SION.

Nous cherchons pour notre département de fabrication en pleine expansion, un professionnel, ayant fait ses preuves, qui, après une période de mise au courant dans notre entreprise comme

monteur-réviser

pour batteries industrielles et appareils électriques serait appelé à travailler en Suisse romande.

Nous offrons salaire correspondant aux aptitudes, prestations sociales bien conçues, semaine de 5 jours et ambiance de travail agréable.

Faire offres avec les documents habituels à Fabrique d'accumulateurs d'Oerlikon, 8050 Zurich 11.

La Société romande d'électricité

engagerait pour entrée immédiate ou date à convenir

un employé de commerce

une employée de commerce

une vendeuse

pour ses bureaux administratifs de Clarens et pour sa succursale de Vevey. Semaine de cinq jours.

Les candidats, de nationalité suisse, sont priés d'adresser leurs offres manuscrites en joignant curriculum vitae, copies de certificats, références, photographie et prétentions de salaire, à la direction de l'entreprise, 1815 Clarens.

Clinique de Montchoisi Lausanne

cherche tout de suite ou à convenir (éventuellement à mi-temps)

infirmière diplômée veilleuse

diététicienne diplômée

(évent. à mi-temps)

Semaine de 48 heures. Congés réguliers. Avantages sociaux. Traitements adaptés. Faire offres détaillées manuscrites à la direction, ch. des Allinges 10, 1006 Lausanne. Tél. (021) 27 73 31.

Commerce de la place de Sion

cherche

une secrétaire

connaissant la sténo et la dactylo.

Faire offre écrite avec certificats et prétentions de salaire sous chiffre PA 53862 à Publicitas, 1951 SION.

Important magasin de confection de la place de Sion cherche pour entrée tout de suite ou date à convenir.

une première vendeuse

Salaire très élevé.

1 couturière-vendeuse

1 aide-vendeuse

1 auxiliaire-vendeuse

pour période de deux mois.

Faire offre à case postale 84, 1951 Sion.

PERROT DUVAL Service

cherche

apprentis mécaniciens en automobiles

Les apprentis sont placés sous la direction d'un chef d'atelier avec maîtrise fédérale.

Faire offres ou s'adresser à la direction de PERROT DUVAL & CIE S.A., 67, avenue de France, Sion ou téléphoner au (027) 2 52 45.

PERROT DUVAL Service pour un service garanti 3 mois ou 5000 Km

Entreprise de travaux publics et bâtiments cherche

un chauffeur poids lourds

pour chantier région de Lausanne.

Entrée à convenir.

Tél. (027) 2 27 49.

Important commerce de vins du centre du Valais

cherche

UN CAVISTE

Nous demandons :

personne ayant de l'initiative, consciencieuse, qui après une courte période de mise au courant serait susceptible de travailler seule et de prendre ses responsabilités.

Nous offrons :

situation stable, dans un climat de travail agréable. Possibilité d'avancement et salaire selon capacités.

ainsi qu' :

un ouvrier de cave

un apprenti de cave

un(e) apprenti(e) de bureau

Faire offre écrite sous chiffre PA 23995 à Publicitas, 1951 SION.

Programme de la TV romande, du samedi 30 mars au vendredi 5 avril



Mécredi 3 avril, à 22 h 05 : Nouvelle série musicale « MUSIQUE EN SUISSE », consacrée au trio BERNARD BELLAY.

SAMEDI 30 MARS

- 14.00 Un'ora per voi**
Settimanale per gli Italiani che lavorano in Svizzera.
- 15.00 Eurovision : Aintree**
Grand national steeple chase
- 15.30 env. Eurovision : Londres**
Régates universitaires d'aviron
Oxford - Cambridge.
- 16.00 env. Fin.**



Samedi 30 mars, à 17 h. 20 : Au programme de « Samedi Jeunesse » : CAP SUR L'AVENTURE : UN SUISSE AU PAYS DES TOUAREG, avec Maximilien Bruggmann.

- 17.00 Entrez dans la ronde**
Le jardin d'enfants de la Télévision romande.
- 17.20 Samedi-jeunesse**
Cap sur l'aventure : Un Suisse au pays des Touaregs.
- 18.20 Madame TV**
La recette culinaire de Jacques Montandon. Aujourd'hui : Le lapin de Pâques à la provençale.
- 18.40 Bulletin de nouvelles**
du téléjournal
- 18.45 TV-spot.**
- 18.50 En filigrane**
Chronique mensuelle de philatélie.
- 19.15 TV-spot.**
- 19.20 Trois petits tours et puis s'en vont**
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.25 Notre feuilleton :**



Samedi 30 mars, à 20 h. 40 : Show GILBERT BECAUD.

- Les demoiselles de Suresnes**
8e épisode.
- 19.55 TV-spot.**
- 20.00 Téléjournal**
- 20.15 TV-spot.**
- 20.20 Carrefour international**
Semaine de l'amitié Berlin-Lausanne.
- 20.40 Show Gilbert Bécaud**
- 21.15 Les compagnons de Jehu**
2e épisode.
- 22.10 Les dossiers de l'histoire**
7. Napoléon I.
- 22.40 Téléjournal**
- 22.50 C'est demain dimanche**
par le curé Léon Gauthier.
- 22.55 Plaisirs du cinéma**
Cœur de mère.
- 00.35 Fin.**

DIMANCHE 31 MARS

- 10.00 Messe**
transmise de l'église de San Giulio à Roveredo-Mesolcina (Grisons).
- 11.00 Un'ora per voi**
Settimanale per gli Italiani che lavorano in Svizzera
- 12.00 Table ouverte**
Controverse et libres propos sur les événements suisses et internationaux de la semaine.
- 12.40 Bulletin de nouvelles**
du téléjournal
- 12.45 Revue de la semaine**
- 13.10 Sélection**
Présentation des programmes de la semaine.
- 13.30 Lettres suisses**
Une émission consacrée à la littérature suisse alémanique.
- 14.00 Cyrano de Bergerac**
Film.
- 15.55 Images pour tous**
Expériences à bord. Un film de l'expédition du Xarifa dans l'océan Indien, le détroit de Malacca et la mer de Chine.
Cher oncle Bill : Prenez deux aspirines.
Un peintre à Bali. Un film de la série Miniatures asiatiques.
Chansons à aimer.
Eureka. Une émission de Radio-



Vendredi 5 avril, à 19 h. 25 : Avant-dernier épisode du feuilleton : LES DEMOISELLES DE SURESNES, avec Catherine Lafond et Jacqueline Holtz.

- Télé-Monte-Carlo en coproduction avec la Télévision romande.
- 18.00 Retransmission d'une mi-temps d'un match**
de ligue nationale A ou B précédée des résultats du Sport-Toto.
- 18.50 Bulletin de nouvelles**
du téléjournal
- 18.55 La Suisse est belle**
La connaissez-vous ?
- 19.05 Dessins animés**
- 19.10 Présence catholique chrétienne**
La marche du mouvement œcuménique des Eglises.
- 19.30 Les actualités sportives**
Résultats et reflets filmés.
- 20.00 Téléjournal**
- 20.10 Signé « Brummell »**
- 20.20 Objectif 6000**
Ce soir : M. Pierre Besson, Lausanne. Sujet : le Tour de France cycliste.
- 21.10 Scandale immobilier**
Un film interprété par David Janssen dans le rôle du Dr Richard Kimble (Le Fugitif).
- 22.00 Parti pris**
Souvenirs de 1940.
- 22.10 Championnats suisses de danse de salon pour amateurs**
Relais différé du Spürgarten de Zurich.
- 23.10 Bulletin de nouvelles**
du téléjournal
- 23.15 Méditation**
par le curé Léon Gauthier.
- 23.20 Fin.**

LUNDI 1er AVRIL

- 15.45 En direct de Berne :**
Réception au Palais fédéral de S. M. le roi Olav V de Norvège
- 16.15 Fin.**
- 17.00 Entrez dans la ronde**
Le jardin d'enfants de la Télévision romande.
- 17.20 Il saltamartino**
Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse italienne.
- 18.25 Guten Tag**
13e leçon : Eine Wochenende ohne Geld.

- 18.40 Bulletin de nouvelles**
du téléjournal
- 18.45 TV-spot.**
- 18.50 Notre feuilleton :**
De la jungle à la piste
Aujourd'hui : Les singes (2e partie)
- 19.05 Horizons**
L'émission ville-campagne de la Télévision romande
L'actualité paysanne en queue de poisson.
- 19.20 TV-spot.**
- 19.25 Football**
Un match sous la loupe.
- 19.55 TV-spot.**
- 20.00 Téléjournal**
suivi du fait du jour.
- 20.15 TV-spot.**
- 20.20 Carrefour**
- 20.40 La famille Fenouillard**
Film.
- 22.00 Mélange au singulier**
La pensée humaine ; Henry Miller ; Hypothèse bêta ; Le Living Theatre.
- 22.50 Téléjournal**
- 23.00 Soir-information**
Réception au Palais fédéral de S. M. le roi Olav V de Norvège.
- 23.30 Fin.**

MARDI 2 AVRIL

- 18.40 Bulletin de nouvelles**
du téléjournal
- 18.45 TV-spot.**
- 18.50 Rendez-vous**
- 19.15 TV-spot.**
- 19.20 Trois petits tours et puis s'en vont**
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.25 Notre feuilleton :**
Les demoiselles de Suresnes
9e épisode.
- 19.55 TV-spot.**
- 20.00 Téléjournal**
suivi du fait du jour.
- 20.15 TV-spot.**
- 20.20 Carrefour**
- 20.35 L'astronaute**
Un film de la série Les Envahisseurs.
- 21.25 Dimensions**
Revue de la science.
La situation du programme Apollo.
- 21.50 Les sauriens du mont Saint-Georges**
Un reportage de la Télévision suisse alémanique sur les recherches paléontologiques entreprises au mont Saint-Georges par l'université de Zurich.
- 22.15 Des eaux vives aux aigues-mortes**
L'itinéraire de la pollution.
- 22.30 Téléjournal**
- 22.40 Soir-information**
Une interview de Catherine Sauvage.
- 22.50 Fin.**

MERCREDI 3 AVRIL

- 17.00 Le cinq à six des jeunes**
Les aventures du baron de Montflacon.
Faites-le vous-même : une montgolfière.
La science est à vous : Le soleil. Une aventure de Zorro : Les boutiques des Peones.
- 18.15 Vie et métier**
L'émission d'orientation professionnelle.
Chaussure à son pied.
- 18.40 Bulletin de nouvelles**
du téléjournal
- 18.45 TV-spot.**
- 18.50 Dix sur dix**
- 19.00 Affaires publiques**
La revue des problèmes politiques, sociaux, économiques et d'intérêt général, en Suisse et dans les cantons romands.
- 19.15 TV-spot.**
- 19.20 Trois petits tours et puis s'en vont**
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.25 Notre feuilleton :**
Les demoiselles de Suresnes
10e épisode.
- 19.55 TV-spot.**
- 20.00 Téléjournal**
suivi du fait du jour.
- 20.15 TV-spot.**
- 20.20 Carrefour**
- 20.40 La peau et les os**
Film.
- 22.05 Musique en Suisse**
Ce soir : Bernard Bellay, clarinette ; Raoul Sanchez, guitare ;



Mercredi 3 avril, à 18 h 15 : VIE ET METIER présente : CHAUSSURE A SON PIED.



Lundi 1er avril, à 20 h. 40 : LA FAMILLE FENOULLARD, film d'Yves Robert.



Dimanche 31 mars, à 15 h. 55 : Au programme d'« Images pour tous » : CHANSONS A AIMER, avec Minouche Barilli.

Jean-Claude Hermenjat, flûte, interprète : Entracte, Jacques Ibert ; Sérénade, op. 26, Wenzeslas Matiegka ; Trio, op. 16, Josef Kreuzer.

- 22.40 Téléjournal**
- 22.50 Soir-information**
- 23.00 Fin.**

JEUDI 4 AVRIL

- 17.00 Entrez dans la ronde**
Le jardin d'enfants de la Télévision romande.
- 17.20 Für unsere jungen Zuschauer**
Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse alémanique (en allemand).
- 18.10 Les dossiers de l'histoire**
7. Napoléon I.
- 18.40 Bulletin de nouvelles**
du téléjournal
- 18.45 TV-spot.**
- 18.50 Rendez-vous**
- 19.05 Le sablier**
Evocation de souvenirs de théâtre par Pauline Carton.
- 19.15 TV-spot.**
- 19.20 Trois petits tours et puis s'en vont**
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.25 Notre feuilleton :**
Les demoiselles de Suresnes
11e épisode.
- 19.55 TV-spot.**
- 20.00 Téléjournal**
suivi du fait du jour.
- 20.15 TV-spot.**
- 20.20 Carrefour**



Mercredi 3 avril, à 20 h. 40 : LA PEAU ET LES OS, film avec Gérard Blain.

TOTO

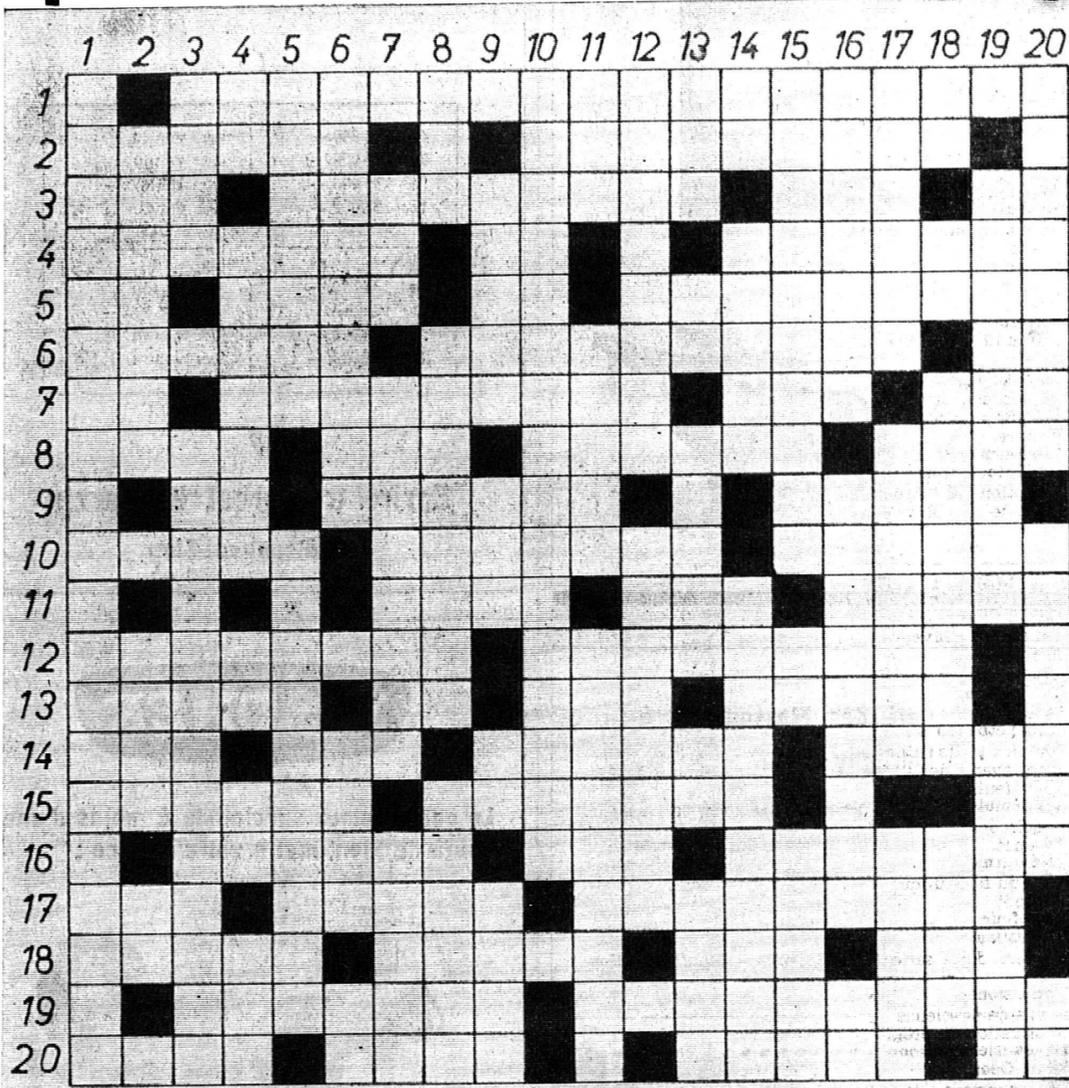
Samedi 30 mars
dès 16 heures
au SNACK-CITY à Sion

du
basket-club de Sion.
Nombreux et beaux lots.



Réparation
TV - RADIO
Immédiatement
Dans tout le Valais
tél. (027) 2 04 22

MOTS CROISES DE LA FUSION



HORIZONTALEMENT

1. Disparaît dans une fusion (3 mots).
2. Ne laisse pas indifférent. — Comme lui, la nouvelle équipe de la fusion devra bien savoir barrer sa barque.
3. Fit aussi partie d'une fusion. — Recherche la fusion en poussant à la guerre aux infidèles et à la tolérance envers les incroyants. — Fils arabe. — Fleuve.
4. Est tributaire du lac d'Aral. — Fut, paraît-il toujours dans le secret des dieux de la fusion. — Font perdre de l'élasticité.
5. Chinoise mesure. — Se combat à coups de centimés. — Note. — Seraient d'excellentes mesures pour utiliser l'excédent de lait suisse.
6. Enclave espagnole dans les Pyrénées. — Orientales. — Problématiques. — Possessif.
7. Article d'Arabie. — Met au feu aux poudres. — Posé. — Lorsqu'il est là, fais ce qu'il te plaît, dit le proverbe.
8. Se trouve dans une démolition. — S'amuse avec Victor Hugo. — Suites de noms. — Jeux pour rire.
9. Personnel. — Protection. — Porte au loin la parole.
10. Ce n'est pas sans intérêt que l'on a parfois son âme. — Qualificatif météorologique. — Unit. — Le plus des trois n'est pas celui qu'on pense.
11. S'accorde bien avec lui. — Moitié de regard. — Composé chimique.
12. Se prononce dans un souffle. — Exterminer sauvagement.
13. Tuyau d'évacuation. — Règle. — Qui cède facilement à la pression. — Qui flatte les sens.
14. La fin d'un alleluia. — Relatif. — Sans compagnie. — Epreuve.
15. Le pédant des femmes savantes. — Valaisan des prés, des cimes ou des plaines immortalisé dans une chanson. — Note.
16. A la tête d'une troupe de domestiques. — C'est le commencement de la tentation. — Anciennes panacées.
17. Poème. — Homme libre lié à un autre. — Peuvent toujours montrer pattes blanches.
18. Commence généralement par un poisson. — Ce que fait la souris lorsque le chat n'est pas là. — Qualificatif d'appendice. — Sigle d'une commission de réforme militaire.
19. On est à l'aise dans le sien. — Bassins pour combats navals.
20. Située. — Crochet. — Ne donne pas le passage à un gros véhicule. — Possessif.

VERTICALEMENT

1. Disparaît aussi dans une fusion (5 mots).
2. Se déplace le long du câble sous la seule action du courant. — Demanda respectueusement. — Un début d'aveu.
3. Pièce de boucherie. — Grosses fortunes.
4. Anonyme. — Trou de dent. — D'un verbe gai. — Préfixe. — Au milieu de l'eau.
5. Mettrait en communication. — Sans inquiétude.
6. On y renvoie le mauvais joueur. — A bout. — Personnel.
7. Terme de jeu. — Petit pain d'épice rond. — Remplis de misères.
8. Ne pardonna pas. — Piquante. — Draps fins.
9. Epouse exactement les formes. — Dans un ultimatum. — Personnel. — Dans la main du peintre.
10. D'une façon maladroit.
11. Sortie de sous-marin. — N'est plus debout. — Progrès successif vers la maturité.
12. Tourbillons. — Sœurs.
13. Peuple les plages. — N'eut pas la possibilité de regarder passer les vaches. — Impôts indirects. — La fin d'une année. — Bison d'Europe.
14. Au bas ou au haut d'une échelle. — L'extrême degré. — Un palais très fin.
15. N'est pas pour la dispersion des pouvoirs. — Symbole chimique. — Demi ricanement.
16. Pas bonnes pour la ligne. — Répétée plus d'une fois. — Sigle d'une commission technique.
17. Cries comme un équidé. — Phon. : je tente. — Vigueur. — Sauva une ancestrale famille de la noyade.

18. Couverture. — Eut un air vache. — Femmes ignobles. — Fonda la tribu des ministres de l'autel.
19. Le Ministère des armées américaines. — Nattes.
20. Ouvrais l'enveloppe. — Diminuées. — Possessif.

Cette grille géante fera l'objet d'un concours spécial, doté de prix exceptionnels (livres, bouteilles) qui récompenseront plusieurs heureux gagnants dont les noms seront tirés au sort parmi les réponses justes.

SOLUTION DU PROBLEME No 386

Horizontalement : 1. Dignitaire. — 2. Apaisantes. — 3. L - Mellite. — 4. Tairais - LD. — 5. O - N - Moelle. — 6. Noël - N - AEF. — 7. I - Roi - Es - O. — 8. Evitons - On. — 9. Nœud - Avec. — 10. SS - Séquane.

Verticalement : 1. Daltoniens. — 2. IP - A - O - Vos. — 3. Gaminerie. — 4. Nier - Lotus. — 5. Islam - Iode. — 6. Talion - N - Q. — 7. Anisé - Esau. — 8. ITT - Las - Va. — 9. Réelle - Oen. — 10. Es - Défonce.

Ont donné la solution exacte, Mmes, Mlles, MM. :
 Marie-Louise Michellod, Leytron; J. Fournier, Mont-Roc / France; Charles Ritz, Sion; Léon Clerc, Saint-Maurice; Cyp. Theytaz, Nendaz; Monique Girard, Saxon; René Monnet, Martigny; M.-Th. Wyder, Martigny; Jacqueline Tornay, Martigny; Fernand Machoud, Orsières; Chantal Granges, Martigny; Blanche Roduit, Martigny-Croix; Juliette Matthey, Bex; Nancy Jacquemetaz, La Tour-de-Peilz; Louis Notz, Pully; Juliane Biselx, Martigny; Blanche Curchod, Corseaux-Vevay; Dyonise Vernaz, Muraz; Marc-Henri Biollay, Versoix; Christiane Amacker, Saint-Maurice; Clovis Veuthey, Bouveret; Jeanne Fournier, Les Granges; Mélanie Bruchez, Vens; Claudine Fournier, Aigle; Claude Moret, Martigny; Henri Deferr, Monthey; Antoine Martenet, Troistorrents; Roger Sierro, Hèreence; Bernard Gaillard, Sion; Bernard Donnet, Sierre; Yvette Moret, Bourg-Saint-Pierre; Marie Fournier, Salvan; Marguerite Crettaz, Vissoie; Gisèle Lugon, Naters; Michel Clavien, Miège; Jean-François Murisier, Orsières; André Biollay, Doréaz; André Défago, Val-d'Illiez; Michel Rey-Bellet, Champéry; J. Donnet-Barmaz, Sierre; M. Vœffray, Vissoie; Danielle Maibach, Lausanne; Alfred Salamin, Muraz-Sierre; J.-F. Pierroz, Martigny-Croix; Stéphane Rausis, Sion; Charles Bottaro, Martigny-Bourg; Elisabeth Sarrasin, Boverrier; R. Bovisi, Monthey; J. de Croon, Montreux; Marie-Jeanne Haymoz, Sion; R. Stirnemann, Sion; Raymond Bruchez, Saxon; Marie-Thérèse Favre, Vex; Aimée Carron-Valloton, Fully; Clément Barman, Monthey; André Dubois, Naters; Marie Page, Sion; Robert Jordan, Monthey; Nelly Mettaz, Fully; Yvonne Meuwly, Saint-Maurice; Albert Riesle, Pont-de-la-Morge; Marie-Cécile Varone, Savièse; Henri Donnet-Monay, Troistorrents; Monique Donnet, Chemex; M. Carron-Bruchez, Fully; Louis Bertona, Monthey; Bernadette Pochon, Evionnaz; Edmond Barman, Orsières; Hans Crettex, Champex; Nelly Turin, Muraz-Collombey; Mireille Lecoultré, Muraz-Collombey; Véronique Felley, Saxon; Monique Dondénaz, Liddes; Marcelle Biollaz, Chamoson; Joséphine Carrupt, Saint-Pierre-de-Clages; Paul Saudan, Martigny-Combe; Susy Vuilloud, Bienne; Serge Meyer, Monthey; Lily Paccolat, Collonges; Julie Granges, Branson; Jérôme Troistorrents; Monique Donnet, Le Pas-Troistorrents; R. Steiner, Champéry; Léonce Granger, Troistorrents; Janine Raboud, Onex; Constant Dubosson, Troistorrents; Amélie Giroud, Martigny; Hélène Crettaz, Vissoie; Mady Berger, Saint-Maurice; Gisèle Mariaux, Vionnaz; Henri Zufferey, Sion; Eugénie Oreiller, Massongex; O. Saudan, Martigny; Ida Crettaz, Vissoie; Jean Veuthey, Saint-Maurice; Luc Darbellay, Fully; Marie-Alice Kamerzin, Icogne; Marcelle Cornut, Muraz-Collombey; Cécile Joris, Riddes; Jean Stragiotti, Martigny; Claudine Décaillet, Martigny; Françoise Duay, Martigny; C. Rouiller, Martigny-Combe; Lucie Savioz, Vissoie; Madeleine Inäbnit, Sion; Béatrice Perroud, Sion; Fernand Moret, Liddes; Frère Vital, Saint-Maurice; Marthe Terretaz, Martigny.

Le tirage au sort a désigné M. Hans Crettex, à Champex, gagnant de notre concours du mois de mars. Toutes nos félicitations.

SCIENCE ET TECHNIQUE

LA NASA PREPARE SON VOL VERS LA LUNE... ET SELECTIONNE UNE EXPERIENCE SUIVIE POUR CE «GRAND VOYAGE»

Le second vol de la fusée Saturne V emportant une cabine Apollo doit avoir lieu en principe à partir du 3 avril prochain. Le but premier de ce lancement est de qualifier la fusée lunaire américaine pour le lancement de cabines habitées et le voyage vers la Lune. Le 9 novembre dernier, cette même fusée réussissait un très beau vol. Pour son coup d'essai, c'était un coup de maître. Outre son fonctionnement, on avait pu également vérifier celui des équipements de la cabine et essayer le module de commandement (dans lequel prendront place les trois astronautes dans quelques mois) dans des conditions semblables à celles d'un retour de la Lune (notamment en ce qui concerne l'échauffement au cours de la rentrée dans les couches denses de l'atmosphère).

QUALIFIER SATURNE V

C'est pourquoi, en ce qui concerne le prochain lancement — qui s'appelle Apollo-6 — le but premier ne sera pas de récupérer la cabine et d'essayer son équipement, il s'agira avant tout de pouvoir décider si Saturne V est ou non opérationnelle. Question vitale pour le programme lunaire américain, puisque sans cette fusée, il ne peut être question du vol vers la Lune. Mais le succès du 9 novembre rend les spécialistes de Cap Kennedy optimistes. Il est certain toutefois que dans ce domaine il faut être prudent. Nous avons décrit cette gigantesque fusée voici quelques mois et sa complexité rend sa mise au point délicate, bien que l'on ait pris le maximum de sécurité.

La phase du vol propulsé sera notamment étudiée. Les événements qui, d'une orbite terrestre dite orbite d'attente conduiront la fusée à se rallumer pour rendre possible une mise sur trajectoire lunaire, seront soigneusement analysés. Il ne s'agira pas, bien sûr de faire prendre au troisième étage de Saturne V le chemin de la Lune, mais de voir comment il peut se rallumer dans l'espace, expérience qui a d'ailleurs été tentée avec succès en novembre dernier. Mais deux fois valent mieux qu'une.

Le programme des objectifs « prioritaires » de cette mission est précis : — vérification des caractéristiques structurelles, thermiques, propulsives et de séparation des premier, deuxième et troisième étages de Saturne V en vol propulsé.

— qualification du système propulsif auxiliaire du troisième étage et du redémarrage du moteur.

Pour cette mission, le système de détection d'alarme sera en service, conçu de telle façon qu'il fonctionne sans ordre venant de la Terre, et ceci sera une « première ». Ce système doit permettre aux astronautes qui s'appre-

teraient à «alunir» à prendre au dernier moment la décision d'annuler la manœuvre et de regagner la cabine d'où se sera détaché le module d'exploration.

ESSAI D'UNE NOUVELLE PORTE POUR LA CABINE APOLLO

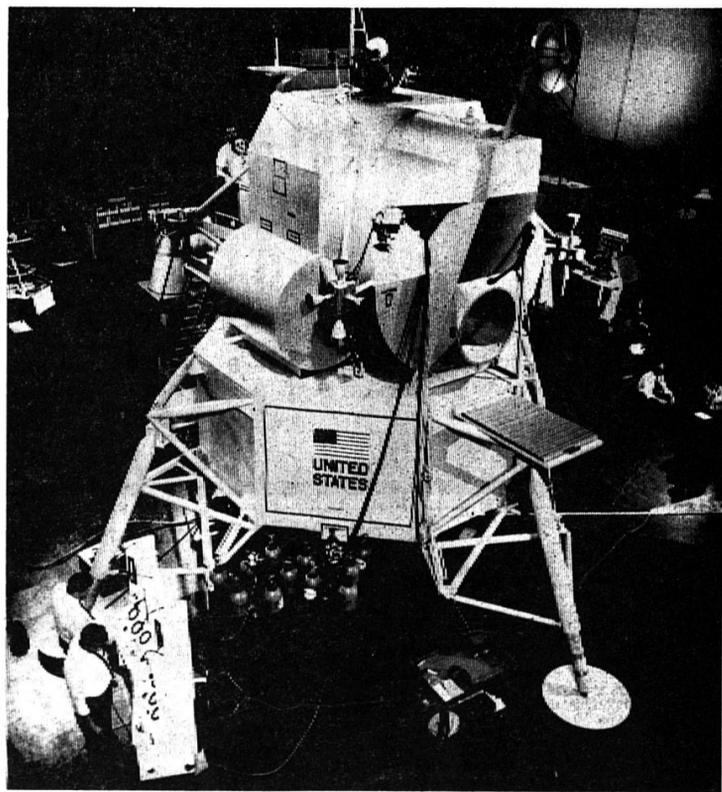
Une nouvelle porte de sortie sera essayée sur le module de commandement. Cette porte a été construite spécialement pour permettre une sortie rapide des astronautes. Elle avait été mise à l'étude après la catastrophe de 1967 qui avait coûté la vie aux trois pilotes de la cabine en essai à Cap Kennedy et à bord de laquelle un incendie s'était déclaré. La commission d'enquête avait en effet relevé que les astronautes, au moment où ils s'aperçurent que le feu s'était déclaré à bord de leur cabine, avaient essayé d'ouvrir la porte de sortie mais qu'ils n'avaient pu le faire assez vite, car elle n'était pas suffisamment manœuvrable et trop lente à ouvrir.

UN GROUPE DE SAVANTS SUISSES SE DISTINGUE

Ainsi, se prépare lentement mais sûrement ce fameux voyage vers la Lune, dont on ne sait pas encore qui fera : Russes ou des Américains l'effectueront en premier. Mais une chose est intéressante pour la science helvétique : la NASA a en effet décidé d'emporter une expérience mise au point et réalisée en Suisse par l'équipe du Dr Jean Geiss de l'université de Berne. Ce contrat de la NASA, qui a été annoncé récemment par les services d'information d'outre-Atlantique, montre que nos chercheurs sont connus à l'étranger et appréciés. Il est certain que les Américains n'auraient pas décidé de prendre à bord du module d'excursion lunaire cet équipement s'il n'avait présenté une grande valeur scientifique.

Cette expérience du Dr Geiss vise à recueillir des informations précises sur le « vent solaire », ces « bouffées » de particules énergétiques envoyées par le soleil dans l'espace interplanétaire. Jusqu'à maintenant, il a été impossible de l'analyser directement. On connaît sa composition grâce seulement aux informations transmises par les satellites. Et l'on sait qu'il a une action néfaste sur l'équipement électronique des engins et sur les astronautes.

Pour l'étudier « directement », le Dr Geiss a proposé de disposer une feuille d'aluminium sur la Lune, feuille tournée vers le Soleil, et de la ramener à son laboratoire pour qu'il l'étudie (l'absence d'atmosphère sur la Lune permet de recevoir directement le vent solaire). C'est donc en principe cette expérience qui permettra de connaître exactement la composition de ce vent. Incontestablement, il s'agit d'un très

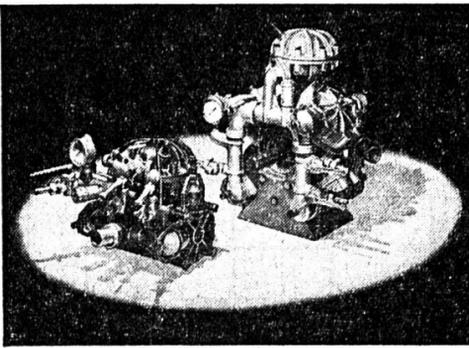


C'est à bord du module d'excursion lunaire, dont on voit ici une maquette, que sera embarquée l'expérience suisse d'analyse du vent solaire. (Photo NASA-USIS)

Economisez 15 à 20%

En achetant directement

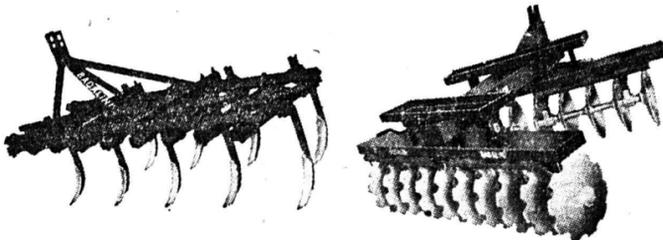
Rotovators - Herses à disques
Charrues - Cultivateurs
Pompes à membranes - Fûts fibre de verre
Nébulisateurs - Charriots à traitement
Pompes jets et tuyaux d'arrosage, etc.



Demandez nos prix
au



Tél. (026) 5 36 88 - 5 33 62



A vendre par souscription appartements

selon schéma dans notre immeuble «Le Cristal A», à construire à Sion, quartier de la Matze, à proximité des écoles primaires et secondaires.

4e 140 000.—	4e vendu
3e 135 000.—	3e vendu
2e 130 000.—	2e 122 000.—
1er 125 000.—	1er vendu
S	
4e 136 000.—	4e vendu
3e vendu	3e 123 000.—
2e 126 000.—	2e vendu
1er 121 000.—	1er vendu
E	

Ecrire à Marcel Kamerzin
Châteauneuf-Sion

prix «CHOC» 1968

Echafaudages tubulaires

RIEDER Standard

peint à partir de Fr. **17.—** au m²

zingué Fr. **20.—** au m²

Demandez encore aujourd'hui une offre sans engagement à la maison spécialisée.

Fabrique d'échafaudages Rieder, route du Simplon, Bex (025) 5 12 97

Café des Messageries à Martigny

Samedi 30 mars dès 20 h. 30
Dimanche 31 mars dès 16 heures

LOTO

organisé par le basketball.

Jambons - Salamis - Montres - Bouteilles - Fromages.

Ameublements A. BERARD-ARDON

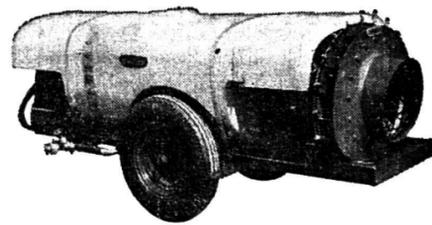
Tél. (027) 8 12 75

Chambres à coucher — Salles à manger — Meubles rembourrés — Voitures ou meubles d'enfants — Tapis et rideaux — Linoléum et tous revêtements plastiques.

EXPOSITION PERMANENTE
Visite sans engagement
FACILITES DE PAIEMENT

FISCHER

Le constructeur spécialiste à moins d'une heure de Sion, met à votre service :



- 35 ans d'expérience dans la construction de pulvérisateurs
- une gamme complète d'appareils de lutte antiparasitaire spécialement conçus pour le Valais.

Agent général et service après vente au cœur du Valais :

Fédération valaisanne
des producteurs de lait - SION

Département : Machines agricoles Tél. (027) 3 71 01

**Vos annonces dans ce quotidien
... auront un succès certain**

La société anonyme Motel Transalpin S.A.

informe le public qu'elle a remis son établissement à l'enseigne

«Motel-restaurant Transalpin», à Martigny-Croix à

Monsieur Jean-Paul Carron

chef de cuisine

Le soussigné, se référant à l'avis ci-dessus se recommande à sa future clientèle dont il s'efforcera de mériter la confiance par un service soigné et une marchandise de première qualité.

L'ouverture officielle aura lieu le 30 mars 1968 dès 17 h. A cette occasion, un apéritif sera offert.

J.-P. Carron, Martigny



Restaurant du Pont

Tél. (027) 4 41 31 UVRIER-SION Tél. (027) 4 41 31

Le chef vous propose :

- Ses spécialités
- Sa carte variée
- Ses vins de choix

(MÉNUS SPECIAUX POUR MARIAGES)

Etablissement rénové

M. Benjon Crettaz-Udry

Chef de cuisine
nouveau tenancier

CARTIN S.A. SION

Agent officiel BMC - Austin-Lancia

occasions avantageuses

Alfa Romeo grise, 70 000 km,	1959
Triumph vitesse 6 verte, 27 000 km,	1965
Simca Aronde brune, 80 000 km,	1962
Austin Gipsy 80 000 km,	1958

CARTIN S.A.

48, avenue de France
1950 Sion, tél. (027) 2 52 45

Service officiel :

67, avenue de France
1950 Sion, tél. (027) 2 98 98

Primula = avantgarde

Traction avant, freins à disque sur les 4 roues, 4 vitesses synchronisées, cylindre 1221 cm³, dès 59 CV (SAE). Modèles à 2, 3, 4 ou 5 portes. A partir de Fr. 7750.—
Primula — un produit autobianchi



Agence pour le Valais central :

GARAGE MODERNE SION

Ant. Gschwend - Tél. (027) 2 17 30

vos annonces au 3 71 11

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Les journalistes-skieurs sur la «route des familles»

MONTHEY — Après une journée passée sur les hauteurs de Planachaux-Champéry, les journalistes-skieurs venant de France et de Suisse ont été reçus, jeudi soir au Carnotzet de la Maison communale de Val d'Illiez où, auparavant, la Radio romande avait interviewé quelques participants dont des représentants des stations de la région. Une raclette dans le plus pur style du pays a vite eu fait de créer l'ambiance prouvant que l'hospitalité de nos responsables de stations n'était pas une utopie.

Vendredi, en fin de matinée, les participants à ces journées se retrouveront sur les pentes des Crosets pour participer à un slalom géant de un km avec 300 m de dénivellation et 35 portes, disputé en deux manches. Cette épreuve fut ouverte par l'ancien champion olympique Jean Vuarnet, par ailleurs directeur de la station de l'Avoriaz et René Avanthey, membre de l'ESS. C'est la première fois qu'un slalom de ce genre est piqueté par des membres de l'ESS et ouvert par des instructeurs de l'Ecole française de ski. C'est seulement dimanche que seront proclamés les résultats, à l'hôtel des Alpes, à Champéry. C'est aussi la première fois que sera délivrée la « Flèche de l'Ecole française de ski », sur territoire suisse, récompense qui équivaut au test de notre ESS.

Hier après-midi, après avoir pris un repas en commun au restaurant des Crosets, les participants se rendirent à Morgins en passant par les Mossettes, les Portes du Soleil. Dans la plus ancienne station bas-valaisanne, ils furent reçus par les autorités touristiques avant de se rendre à Châtel où ils passèrent la nuit.

Aujourd'hui, les journalistes-skieurs se rendront à Morzine et l'Avoriaz avant de revenir dimanche, à Champéry.



Au pied des pentes des Crosets, de gauche à droite : Jean Vuarnet, directeur de l'Avoriaz et ancien champion olympique, avec Jean-Maurice Trombert, un des initiateurs de la station des Crosets, puis M. R. Langel, ancien président de l'Association de la presse suisse.

Avec le printemps, on en revient aux « marbres »



MONTHEY. — Dès les premiers beaux jours du printemps certains jeux, comme à chaque saison, sont à nouveau à l'honneur chez nos gosses.

Hier, nous avons rencontré ceux qui, les premiers, jouaient aux « marbres ». Jeu passionnant s'il en est un qui demande de l'œil, de l'adresse pour obtenir un gain sur l'adversaire. Chaque région a une appellation différente, ici ce sont les « marbres », ailleurs on les appelle les « nius », là on les dénomme les « billes » ou encore les « miss ».

Peu importe l'appellation de jeu, avec quelques variations est ovarié. Mais il n'est pas vu d'un bon œil par les mamans qui ont fort à faire à remettre de l'ordre dans la toilette des enfants qui reviennent toujours couverts de terre.

NOTRE PHOTO — le frère déjà entraîné, initie sa sœur cadette aux subtilités du jeu.

Un concert très apprécié

LAVEY-VILLAGE. — Samedi 23 mars 68, la fanfare de Lavey-Village a donné son concert annuel. Ce concert, sous la baguette de son jeune et dynamique directeur, Charly Theytaz de Vissoie, a littéralement envouté tous les amateurs de bonne musique. Mélomanes et profanes ne furent pas déçus et surent apprécier à sa juste valeur l'admirable exécution de nombreux morceaux de choix.

Hécatombe de poissons au « Vieux-Rhône »

BOUVERET — Des milliers de poissons ont été ramassés crevés (sardines et platets), à l'embouchure du Vieux-Rhône sur le territoire de la commune de Noville. Les basses eaux seraient la cause de cet hécatombe.

gratitude que nous écrivons ces quelques lignes pour leur dire merci, car sans eux, dans les grandes compétitions comme dans les petites, il n'y aurait pas de classement sérieux et précis. (Notre photo).

Tirs militaires 1968

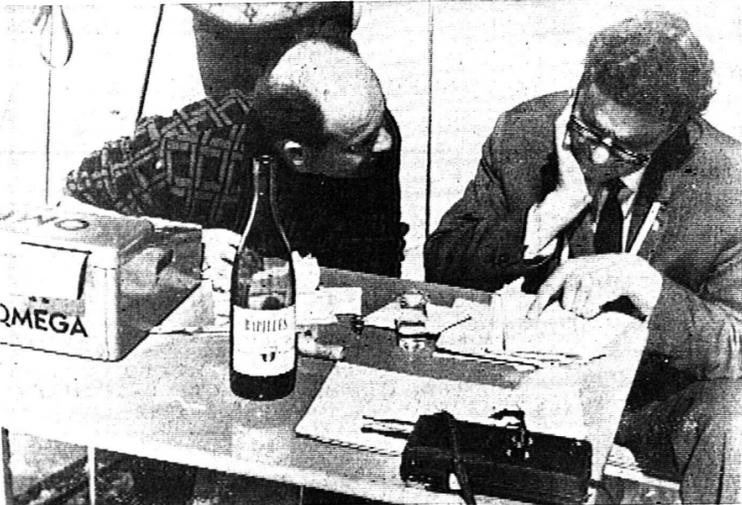
VERNAYAZ. — Les tirs militaires obligatoires auront lieu le samedi 6 avril de 13 heures à 17 heures et le dimanche 7 avril de 7 heures à 9 heures.

Les hommes astreints au tir se présenteront avec leur arme personnelle et le livret de service et de tir.



A l'arrivée du slalom géant, chaque concurrent appréciait le verre de fendant qui lui était présenté, même les dames.

On les oublie trop souvent pour ne pas dire toujours



MONTHEY. — Les compétitions de ski seront, avec ce dernier week-end, sur le point de n'être plus que du passé, à part quelques concours ici ou là.

A chaque épreuve de ski, un ou l'autre, parfois plusieurs concurrents ont les honneurs de quelques lignes dans les journaux. A leur adresse, il y a des félicitations comme, parfois pour les organisateurs.

Mais ceux qui, n'importe où doivent attendre deux, voir trois et même quatre heures assis à leur table de travail, qu'il vente ou qu'il neige, que le soleil brille ou pas, c'est-à-dire aux chronomètres, on ne pense que très rarement. C'est en pensant à cette in-

Plus de 1 400 gosses à Aigle le 9 juin

AIGLE — C'est le 9 juin prochain que se réuniront à Aigle les pupilles et pupillettes de la région de l'Est. Quatorze cents jeunes gymnastes auront leur fête qui sera présidée par M. R. Humachez entouré d'une équipe de collaborateurs dynamiques et dévoués.

Leysin : centre des hommes en blanc

LEYSIN — Nous apprenons que c'est à Leysin que se tiendra la réunion annuelle des gymnastes actifs qui s'y rendront au nombre de quelque 600 avec 4 sections invitées. Le comité d'organisation, présidé par M. G. Genoud, s'active déjà pour que le 6 juillet les individuels soient satisfaits des organisateurs et le 7 juillet les sections.

Découverte macabre

Communiqué de la police cantonale

SAINT-MAURICE. — Le 25 mars 1968, vers 14 heures, il a été retiré des eaux du Rhône, au barrage d'Eviouvi, le corps d'un nouveau-né du sexe masculin. L'examen médical a révélé que cet enfant est né à terme et qu'il n'a séjourné que peu de temps dans l'eau. La police enquête en vue d'identifier sa mère. A cet effet, la collaboration du public est sollicitée.

Tous renseignements peuvent être communiqués téléphoniquement au poste de Saint-Maurice (025) 3 62 21. La discrétion est assurée.

Le commissaire de la police cantonale

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Deux magnifiques pierres ollaires



MARTIGNY — Un de nos amis, amateur de choses rappelant le passé et qui les collectionne jalousement, vient de mettre la main sur deux pierres ollaires sculptées ornant jadis des fourneaux bagnards. Les armoiries de la famille, sculptées avec art sont parfaitement conservées. L'une date de 1627, l'autre de 1803. Notre photo.

C'ETAIT UNE USINE



MARTIGNY — Hier après-midi, une section de soldats PA du bat. mobile 1 a descendu le dernier mur de ce qui fut une fabrique d'aluminium.

Ils ont dû, pour cela, avoir recours aux bons offices d'un bulldozer de l'armée car un minage eût été dangereux, une ligne à haute tension passant à quelque 15 mètres de là.

Le mur a donc été tiré au moyen de câbles attachés à la puissante machine. Cela n'a pas été tout seul; le vieux mur se défendait comme un beau diable et plusieurs câbles se rompirent.

C'est un témoin d'une époque qui s'en est allé dans la poussière alors que tout à côté les dernières poutres brûlaient.

L'usine d'aluminium n'est maintenant plus qu'un souvenir. Mais ce souvenir demeurera dans la mémoire de ceux qui participèrent à sa démolition.

Les officiers, sous-officiers et soldats du bat. mobile 1 qui l'ont rasée, d'abord.

Le Service fédéral de la protection antiaérienne ensuite, car il est rare de se trouver en présence d'un objectif aussi intéressant et permettant de créer des situations de guerre réelles.

Le brigadier Daniel Nicolas, que nous avons rencontré dans la nuit de mercredi à jeudi au cours d'un exercice de mobilité, dans la région de Fribourg, nous l'a d'ailleurs confirmé. L'officier supérieur arborait le plus large des sourires en parlant de

l'objectif martignerain qui, pour la première fois depuis que la PA existe, a permis de créer une véritable piste de combat, en surface et en sous-sol.

Reste encore debout la salle des machines qu'on minera côté Est, tandis que la partie Ouest sera descendue au câble.

Notre photo montre le dernier pan de mur de la fabrique d'aluminium s'écroulant dans un nuage de poussière.

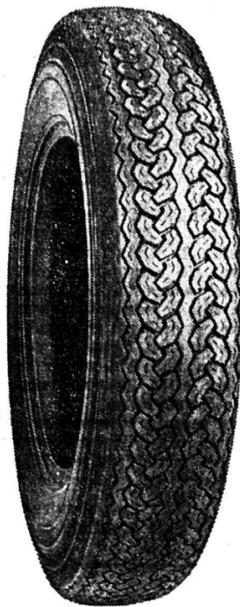
Un grand changement à La Lyre de Montreux

MARTIGNY — Deux noms qui semblaient indissolubles : La Lyre de Montreux et son directeur, Roger Dehaye.

Pendant 21 ans, Roger Dehaye, bien connu chez nous puisqu'il dirige depuis quinze ans la Lyre Montheysanne, a assuré à La Lyre de Montreux une réputation enviable grâce à ses compositions et arrangements classiques et modernes que nous avons eu très souvent l'occasion d'applaudir en Valais.

Nous apprenons que cette longue et fructueuse collaboration a pris fin.

Où retrouverons-nous la baguette et le répertoire de Roger Dehaye? Souhaitons pour nos auditeurs que ce soit en Valais!



PNEU - SERVICE

TYVALUG S.A.

Regommé été. Echange standard - Toutes dimensions

PRIX NETS

520/ 550 x 12 Fr. 26.—	520/ 550 x 13 Fr. 28.—	560 x 13 Fr. 31.—	590/ 600 x 13 Fr. 35.—
700/ 640 x 13 Fr. 41.—	560 x 15 Fr. 35.—	590/ 600 x 15 Fr. 39.—	165 x 15 Radial et X Fr. 52.—

MONTAGE GRATUIT — PNEUS NEUFS TOUTES MARQUES

SION

LAUSANNE-PRILLY
GENEVE
VEVEY

Rue de la Dixence
Route de Neuchâtel 12
Rue Adrien Lachenal 26
Avenue Gilamont 40

Tél. (027) 2 56 95
Tél. (021) 25 72 22
Tél. (022) 35 47 66
Tél. (021) 51 49 61

Publicitas (027) 3 71 11

A louer à Martigny APPARTEMENTS

de 2, 3 et 5 pièces et demie, avec ou sans garage.
Encore disponibles quelques appartements de 4 pièces et demie dès 320 fr.

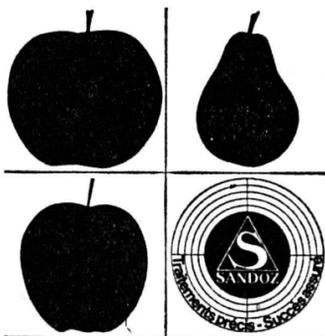
Tout confort dans immeubles neufs.

Libres tout de suite ou date à convenir.

Prospectus sur demande.

Renseignements et location :
Etude de Me Jacques-L. Ribordy avocat et notaire,
avenue de la Gare 40, 1920 Martigny.

Tél. (026) 2 18 28.



Protéger au printemps
pour le succès en automne
contre tavelure + oïdium
Thiovit + Thiotox

Sandoz SA 4002 Bâle

A3

nouveau

Spray Wacolux

Les fameuses peintures
Wacolux dans une présen-
tation de notre temps
(couleur et «outil» combinés
en un emballage) sont
en vente chez les commer-
çants spécialisés et
chez les droguistes qui
affichent ce signe

Wacolux
Dépôt



Spray-Wacolux existe en 16 coloris
sélectionnés dans la palette des
teintes Wacolux; en bronze, en
bronze or ducat et en bronze argent;
et en nouveau vernis transparent
pour protéger les surfaces chromées,
les métaux, etc; qui peut également
servir de fixatif. Une bombe de
Spray-Wacolux coûte frs. 9.80 (son
contenu d'environ 400 g permet de
couvrir 3 à 4 m²).

Voici une nouvelle qui réjouira tous
les connaisseurs qui utilisent
Wacolux depuis des années! Waco-
lux, le produit d'une application
propre, rapide, facile et agréable,
grâce au «pistolet gicleur» du
bricoleur.

Le Spray-Wacolux est un produit de
qualité de la maison

Heinrich Wagner + Co



Dépôt Lausanne, Chasseron 3
1004 Lausanne, tél. 021 24 30 23

Chez

K...

Samedi 30 mars

FOIRE AUX MEUBLES

Grande vente sous les arcades
d'occasions d'usine
tels que

fauteuils, meubles chaussures, chaises
bahuts et divers

KUCHLER - PELLET

Aux Galeries du Midi - Sion

A vendre à prix avantageux :

Arbres fruitiers

William, Louise-Bonne, Clap's, Pré-
coce de Trévoux, Conférence, Beur-
ré-Box, 2, 3 et 4 ans sur cognassier
et sur franc.

Pommiers dans les meilleures va-
riétés s./d.

Meinrad Dirren

Pépiniériste - Martigny

Téléphone (026) 2 18 15

P 24247 S

DEMOLITION

A vendre : portes 195x82, fenêtres, la-
mes chêne, parquets panneaux, faces
d'armoires, baignoires sur pieds, bar-
rières de balcon, chauffe-bains à gaz,
radiateurs, charpente, poutrelles, plan-
ches, lambris, tuiles plates, chevrons,
escaliers,

P. Vonlanden, Lausanne, tél. 24 12 88

P 1936 L

FIANCES



A vendre d'occasion :

1 belle chambre
à coucher

moderne, armoire 4 portes, lits ju-
meaux.

Prix très intéressant.

A la même adresse, pour cause de
double emploi, on vend :

1 voiture VW 1200

en parfait état. Pneus neufs. Ex-
pertisée le 8 mars écoulé.

Prix, 2.150 fr.

Tél. (027) 2 54 25.

TROISTORRENTS

VENTE AUX ENCHERES

Sous l'autorité du juge de Troistorrents,
et avec l'autorisation de la chambre pu-
pillaire du même lieu, les héritiers lé-
gataires de feu Mme Vve Michaud Ida née
Crépin à Troistorrents, exposeront en
vente par voie d'enchères publiques, le
samedi 6 avril 1968 à 14 h. 30 au café
de l'hôtel bourgeois de Troistorrents
les immeubles ci-après désignés.

Une propriété sise au lieu dit Margoison
sur territoire de la commune de Trois-
torrents, parcelle No 1031, folio 20 du
plan comprenant un bâtiment d'habita-
tion, grange, écurie, caves et pré d'une
surface de 13 957 m², avec servitude
d'eau sur la parcelle No 1636, ainsi
qu'une parcelle de forêt jouxtant l'im-
meuble précité au lieu dit Nant-Tony,
No 1105, folio 21 du plan d'une surface
de 3883 m².

Les prix et conditions seront donnés à
l'ouverture des enchères. Pour visiter
l'immeuble et pour tous renseignements
s'adresser au juge de la commune, tél.
(025) 8 31 50.

L'association des scieries de la vallée de Joux

LE BRASSUS

Tél. (021) 85 58 71

livre rapidement et aux meilleures conditions :

LAMES DE SAPIN TOUS GENRES - BOIS DE ME-
NUISERIE - CHARPENTE - COFFRAGE - MADRIERS
RABOTES.

On cherche

TECHNICIEN

en béton armé et génie civil.

DESSINATEUR

en béton armé et génie civil.

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres au bureau d'ingénieur Louis
Bonvin - S. I. A., avenue Mercier-de-
Molins 2, 3960 Sierre.

Tél. (027) 5 07 49.

échos du valais

Des lynx dans le Val Ferret

MARTIGNY — On vient de parler d'un lâcher probable de lynx dans la forêt d'Aletsch. Les chasseurs du Haut-Valais, on le sait, sont réticents. Plus évolués, ceux de la Diana d'Orsières vont tenter l'expérience dans le district franc du Val Ferret.

En collaboration avec le Service cantonal, le garde-chasse César Hubert, la police cantonale, deux couples seront mis en liberté lundi, à Praz-de-Fort, sur le plateau de Saleinaz.

Si l'expérience a réussi jadis avec les bouquetins, les cerfs, les chevreuils, nul doute que les lynx ne prolifèrent et accompliront leur rôle de cantonniers des forêts.

SKI DE PRINTEMPS ET VIN DE PAQUES A BRUSON



BRUSON. — La saison d'hiver 1967-1968 a fort mal débuté pour nos stations en général. Mais Bruson dont les pentes sont dépourvues de pierres, privilégiées, avait pu recevoir à peu près normalement la clientèle pratiquant le ski.

Heureusement, de fortes chutes de neige ont été enregistrées par la suite. Puis le temps s'est remis au beau. Actuellement l'épaisseur de la couche est importante et, durant les fêtes de Pâques on pourra skier dans d'excellentes conditions.

Demain dimanche, on disputera à La Côt (station supérieure du télésiège) la Coupe Gaillard, slalom géant en deux manches. Premiers départs à 10 h 30 et 14 heures. Le challenge a été offert en 1963 déjà par un enfant de la vallée, le Dr Gaillard, médecin connu à Genève, dans les sphères du CAS.

Et puis, il y aura sur les pentes supérieures, une autre épreuve printanière : les 6 et 7 avril, slalom géant « Le Châble-Bruson », concours de classe internationale groupant entre autres des coureurs de l'équipe suisse (du moins ceux qui seront rentrés d'Amérique) et des coureurs de valeur représentants

de nos voisins, l'Italie et la France. Le jour de Pâques, on va renouer avec une ancienne tradition : entre 11 heures et midi, sur la piste de Moay, on servira un vin de fête aux skieurs et cela grâce à l'initiative des responsables de la petite station qui a toujours su conserver le sens de l'accueil.

Les installations de remontées mécaniques — télésiège et téléski — fonctionneront donc jusqu'après les fêtes pascales.

NOTRE PHOTO montre la région de La Côt avec le télésiège.

Bientôt ouverte

VAN-D'EN-HAUT — Comme chaque année, une quantité importante de neige et de cailloux provenant de coulée obstrue complètement la route reliant le village de Salvan aux Mayens de Van-d'en-Haut. Nous apprenons avec satisfaction que cette dernière sera ouverte pour le dimanche 7 avril; ceci grâce à la diligence du service de voirie.

Extension d'un réseau routier



SALVAN. — L'on sait que le village du haut plateau fait des efforts considérables pour l'aménagement touristique de la vallée du Trient.

En effet, une nouvelle liaison routière va relier dans le courant de cet été, le village des Granges à celui des Marécottes. Cette nouvelle artère aura une largeur de 4 m environ pour une longueur totale de 1 500 m. Cette liaison permettra l'implantation de nouvelles constructions et l'on jouit de cet

endroit d'un panorama merveilleux. Sur place se trouvent l'eau et l'électricité. Dans quelques jours, d'importants travaux de consolidation de la route seront entrepris.

Il est recommandé aux automobilistes empruntant cette artère d'y circuler prudemment.

NOTRE PHOTO : le carrefour reliant Les Granges aux Mayens-de-Van; au fond le départ de la route reliant Les Marécottes.

Au Val d'Aoste: les auteurs de l'attentat sacrilège de St-Vincent sous les verrous

Après une longue enquête, les carabinieri ont arrêté les deux auteurs de l'attentat à la dynamite qui, le 10 janvier dernier, avaient fait sauter la crypte de l'église paroissiale de Saint-Vincent, construite au XIe siècle, et l'un des monuments les plus précieux du val d'Aoste.

Il s'agit d'un jeune du pays, Romain Vout, 23 ans, et d'un ancien légionnaire, Abraham Resenterra, 38 ans, né en Suisse mais citoyen italien, actuellement employé au chantier de l'autoroute en qualité de mineur.

Fréquentant assidûment les cafés de Saint-Vincent, ils s'étaient vantés de leur coup, et c'est ainsi que les gendarmes ont pu les identifier.

Au cours de l'interrogatoire qu'ils ont subi, ils ont déclaré avoir agi pour « protester contre la société », piètre excuse d'ivrognes, cherchant à donner une apparence d'idéalisme anarchiste à ce qui n'est, en fait, qu'un acte de vandales.

Les 20 kg de dynamite ayant servi à l'attentat avaient été volés dans un chantier près de la gare de Saint-Vincent.

A l'époque, l'explosion détruisit à moitié la crypte, causa plus de 60 000 francs suisses de dégâts à un hôtel voisin et brisa toutes les vitres des immeubles dans un rayon de 100 mètres.

Les deux dynamiteurs ont été écroués à la maison d'arrêt d'Aoste et, d'après le code pénal italien, encouront une peine allant de 4 à 15 ans de prison.

Berthet et Ollietti candidats de la démocratie chrétienne

Le parti démocrate-chrétien du val d'Aoste a désigné, aujourd'hui, ses deux candidats pour la Chambre des députés et le Sénat italien (élections le 19 mai).

Comme on sait, le val d'Aoste est représenté à Rome par un député et un sénateur.

Me Germain Ollietti, notaire, a été désigné comme candidat à la députation et M. Aimé Berthet comme candidat au Sénat.

Par ailleurs, M. Frédéric Domenico, candidat du parti socialiste prolétarien (allié des communistes) pour les élections régionales du 21 avril (renouvellement du parlement valdotaïn) a démissionné, s'inscrivant au parti socialiste unifié, allié des démocrates-chrétiens.

Pierre Raggi-Page

Des atriaux pour les bourgeois

MARTIGNY — On se souvient de la monumentale choucroute offerte récemment aux bourgeois de Martigny. Certains d'entre eux se sont plaints car les plats d'atriaux arrivaient vides au bout des tables.

Le Conseil bourgeoisial a dû enregistrer de nombreuses réclamations fort justifiées. Afin de contenter les lésés, il vient de prendre la décision de distribuer des atriaux frais à tous ceux qui n'en ont pas eu. Ils peuvent s'inscrire lundi à la Boucherie Henri Tonnay, à Martigny-Bourg.

SION ET LE CENTRE

Pour la première fois en Valais :

Assises des maîtres-armuriers suisses à Sion

SION — Cette association, peu connue en Valais, y tiendra son assemblée générale à Sion pendant ce week-end.

Le Valais, à notre connaissance, ne possède qu'un seul membre professionnel faisant partie de cette association, en la personne de Gaby Dayer, à Sion.

Au nombre des invités d'honneur, figurent le colonel Dédie, chef de l'intendance fédérale des poudres, le colonel Amez-Droz, chef de l'équipement personnel de l'armée, et notre commandant de la police cantonale, le cdt Ernest Schmid. Le président en charge est M. Hermann Schnyder, de Lachen. L'assemblée aura lieu à La Matze, aujourd'hui à 15 heures.

Dimanche, une visite aux Caves Ch.

Favre et Fils est prévue pour les messieurs, tandis que les dames s'en iront visiter les hauteurs de Montana-Crans. Bienvenue en Valais aux maîtres-armuriers suisses.

Assemblée du parti radical

NENDAZ. — Le parti radical de Nendaz tiendra son assemblée générale ordinaire à Basse-Nendaz, à la salle du café de la Rosablancche le dimanche 31 mars à la sortie des offices.

- L'ordre du jour sera le suivant :
1. Rapport du comité ;
 2. Lecture du procès-verbal ;
 3. Rapport des autorités et responsables ;
 4. Elections communales ;
 5. Conférence de M. André Borne, député, sur l'aménagement du territoire.
 6. Divers.

A UN AMI DANS LA PEINE

SION. — J'ai rencontré un soir, à la faveur d'un accident de circulation, un homme plein de vie et d'espoir. Dans le dévouement pour un inconnu je découvrais un cœur noble et généreux, une créature pleine de joie et d'avenir. Les années ont passé.

Je l'ai revu triste et désemparé, victime d'un destin tragique, plongé dans une détresse profonde. Ah ! qu'il est dur de voir souffrir dans ces conditions une âme tant de fois dépensée dans un inlassable dévouement.

Lorsque je pense à toi, j'éprouve une tendre fierté d'être l'ami d'une personne d'essence si chrétienne. J'éprouve une grande admiration pour le bien que tu as répandu et pour la force avec laquelle tu luttas maintenant. Tu ne dois pas te décourager car à la fin de nos jours la vraie justice nous attend tous.

Les années passent, du printemps à l'automne, courts sont les jours. Une grande résistance en toi est cachée. Dieu, à ta demande, te la déliera. Tout ici-bas, est vain, l'or, l'argent, les biens, tout cela est laissé à la porte du dernier sommeil. Ce qui compte c'est l'œuvre de charité chrétienne, la main tendue malgré les peines, l'acceptation douloureuse, la confiance dans un avenir meilleur.

Je suis venu, cher ami, par ces mots apporter un peu de force, beaucoup de réconfort, et, peut-être des pleurs bienfaisants. Tu es un homme, un vrai celui que Dieu aime. Continue ta voie courageusement. La vraie source ne se tarit pas. Elle diminue sous la mousse délicate. Puis, soudain elle rejailit. La terre a besoin de cette source désaltérante. Alors confiance. Des mains se tendent. A ton tour, prends-les pendant que passe l'orage. Bientôt ton sourire éclairera à nouveau ton visage et, j'en suis certain, tu riras de tes pleurs.



GASTRONOMIE



Tous les samedis

Dîner aux chandelles

Au piano : Gérald Guldenmann

Hôtel-restaurant de la Poste Martigny

Réservez vos tables au (026) 2 14 44

HOTEL DU RHONE

MARTIGUY - Tél. (026) 2 17 17

Tous les lundis
Trippes à la mode de Caen
P 23606 S

MESSAGE DOMINICAL PROTESTANT

LE SOMMAIRE DE LA LOI

Au cours de ces dernières semaines, nous nous sommes entretenus de la nouvelle loi du Royaume des cieux telle qu'elle nous est donnée par Jésus-Christ dans les évangiles.

Cette loi, on peut la résumer en deux phrases : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu. Tu aimeras ton prochain.

Bien que ces paroles soient antiques - puisqu'on les trouve déjà dans le livre du Deutéronome - elles prennent ici un sens nouveau, elles nous apparaissent comme la vraie révélation de la volonté de Dieu pour nous, hic et nunc.

Le sommaire de la loi est bien un résumé en ce sens que l'amour de Dieu et du prochain entraîne inévitablement l'observation de tous les commandements du décalogue; mais cette observation n'a ni limites ni frontières bien précises, elle varie, pour chacun, selon son degré de foi et ses moyens d'action : elle est, surtout, la conséquence de l'œuvre de Dieu dans les cœurs. Nous voici donc

très loin de la lettre du décalogue.

Un exemple : le prêtre et le lévite de la parabole du bon Samaritain n'ont désobéi à aucun article de la loi ; cependant, en passant à côté du malheureux blessé, ils ont violé le commandement d'amour. Cette exigence pourrait paraître exorbitante et impraticable si elle était formulée par n'importe qui, mais, ce sont des paroles du Christ lui-même qui a non seulement exposé le principe de la loi nouvelle mais qui l'a vécu jusque dans sa chair... Nous ne pouvons que le prendre au sérieux.

Nous devons donner au mot « aimer » la plénitude de sa signification biblique. Ce n'est pas un sentiment, c'est un attachement, un engagement qui concerne toute notre personne, tous nos actes, tous les moments de notre vie.

Quand on aime Dieu, il devient naturel et aisé de se subordonner à lui, de se sacrifier pour lui !

On aime son prochain quand il occupe, dans notre existence, autant

de place que nous-mêmes. D'ailleurs, il y a un amour, c'est-à-dire un respect de soi-même, qui est légitime. Donner à autrui la même place, la même importance qu'à nous-mêmes, c'est être capable de se sacrifier pur un autre si cela nous est demandé.

Par Jésus-Christ, il y a une relation très étroite entre les deux commandements du sommaire. Il n'y a pas d'amour véritable de Dieu s'il n'y a pas d'amour du prochain. « Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne peut aimer Dieu qu'il ne voit pas ! (I Jn 4/20).

Remarquons encore qu'il y a un ordre de préséance entre les commandements. L'amour pour Dieu est le premier. Il ne peut en être autrement puisqu'il est la source de l'amour du prochain. Le plus grand péché c'est de ne pas aimer Dieu. Cela peut arriver à l'homme qui s'aime plus lui-même qu'il n'aime Dieu et son prochain.

Fradel

Face à la *giulia super* gardez la tête froide!



les plus belles lignes ne font pas toujours
les tempéraments les plus fougueux!

Ne vous refusez pas le plaisir d'un essai, faites le "test-trèfle" sur les modèles 68 de la plus vaste gamme sportive européenne:

Giulia 1300 TI: Frs. 9.950 — Giulia GT Junior: Frs. 13.000 — Giulia Super: Frs. 11.950
1750 Berlina Frs. 13.900 — 1750 GT Veloce: Frs. 16.900 — 1750 Spider Veloce: Frs. 15.900

Alfa Romeo (Suisse) S.A. - 170 Concessionnaires et Agents officiels dans toute la Suisse.



 **alfa romeo**

Sierre : R. Pellanda, Garage Elite, route du Simplon
Glis-Brig : Garage de la Matze S.A.
Martigny : Garage Imperia S.A., rue du Léman
Monthey : G. Moret, garage du Stand
Sion : Garage de la Matze S.A.

(027) 5 17 77
(028) 5 36 55
(026) 2 18 97
(025) 4 21 60
(027) 2 62 62

Nous offrons

barbues de pinot noir

de première qualité, pour ce printemps.
Haute sélection Wädenswil sur les porte-greffes suivants: Grezot, 5 C, 5 BB, SO 4.

S'adresser à Ignaz Müller, Rebschulen, 8887 Mels - St-Gall. Tél. (085) 23 44 46.

P 23998 S

PISCINE

n'entrez
rien



sans demander les
conseils gratuits
de nos techniciens

en retournant le coupon
ci-dessous à



6. ROUTE DE CHENE 1207 GENEVE TEL. 35 23 27

Nom: _____ Tél.: _____
Adresse: _____
No postal: _____ Localité: _____

Annonces diverses

Réparation de
tous vêtements Messieurs

CRETTON tailleur

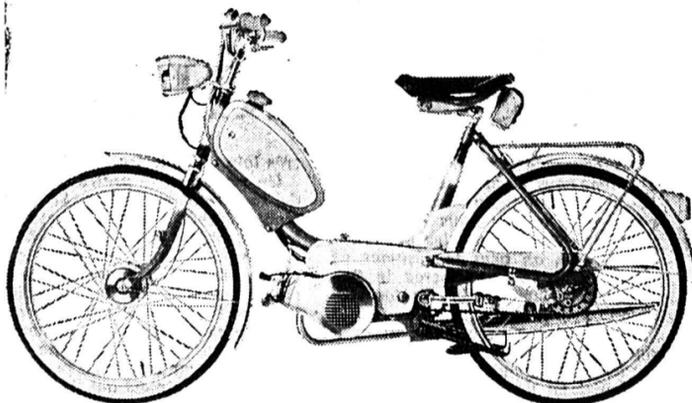
Avenue des Epineys 2 Martigny.
(près de la tannerie Roduit).

Partenaire

cherché pour collaboration active, ou simplement financière, par propriétaire vaste terrain bien situé, en vue de la création nouveau quartier d'avenir. Entrepreneur en génie civil ou en maçonnerie, bien équipé, aurait la préférence. Affaire de premier ordre.

Offres sous chiffre PF 33644, Publicitas, 1002 Lausanne.

PUCH VELUX 30



Cyclomoteur (avec plaque de vélo) ■ Nouveau: réservoir à benzine de forme élégante ■ Nouveau: phare élégant ■ Nouveau: pare-boue chromés assurant une meilleure protection ■ Nouveau: combinaison moderne de couleurs ■ Nouveau: rayons inoxydables ■ Nouveau: moteur avec une plus grande puissance de montée. Ces avantages, alliés à la qualité et à la sécurité proverbiales de la marque Puch, font de ce nouveau modèle Velux 30 le cyclomoteur idéal! Livrable en deux exécutions: deux vitesses à main ou deux vitesses automatiques. Demandez sans engagement notre nouveau prospectus.

Bon pour le prospectus Puch Velux 30: _____

BON

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____

Envoyer à: Otto Frey, Agence générale Puch, Badenerstrasse 812, 8048 Zurich

Offres et demandes d'emplois

MIGROS

cherche pour ses services administratifs à MARTIGNY où nous travaillons dans des LOCAUX ULTRAMODERNES (bureau-jardin: un véritable îlot de verdure)

EMPLOYÉES DE BUREAU

à plein temps ou à la demi-journée

Nous offrons, outre les avantages sociaux d'une grande entreprise, une place bien rétribuée et une ambiance de travail agréable.

Les personnes intéressées par un tel emploi sont priées de faire leur offre à la

Société coopérative Migros Valais
Service du personnel - Case postale 358
1920 MARTIGNY - Tél. (026) 2 35 21



Nous cherchons pour notre département «COMPTABILITE CREDITEURS» un(e)

EMPLOYÉ (E) COMMERCIAL (E)

Champ d'activité :

Participation à la préparation des factures en vue de l'établissement de la comptabilité créditeurs et des avis de paiement sur cartes perforées.

Conditions requises :

Notre choix se portera sur un(e) candidat(e) au bénéfice d'un diplôme d'apprentissage et de quelque expérience pratique en comptabilité.

Langues: française et bonnes connaissances d'allemand ou vice versa.

Nous invitons les intéressés à nous faire parvenir leur offre manuscrite succincte, accompagnée des documents habituels, sous référence «comptabilité créditeurs» à l'intention de notre chef du personnel.

FABRIQUE DE TABAC REUNIES S.A.
2003 NEUCHÂTEL

On cherche

sommelière

pour le nouveau restaurant de la Brasserie à Sion. (Congé le dimanche).

Entrée: 1er avril.

Se présenter au Café des Chemins de fer à Sion, P. Seiz.

P 1210 S

L'Ecole secondaire régionale des garçons de Sion met au concours pour Pâques ou pour le mois de septembre

**plusieurs postes
de maîtres secondaires**

à plein temps.

Tarif selon décret du 11 juillet 1963.

Faire offres à la direction de l'Ecole jusqu'au 10 avril 1968.

KUCHLER-PELLET SION

cherche

VENDEUSE QUALIFIEE

pour son rayon de RIDEAUX

Faire offre par écrit à la direction de

K UCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI - SION

échos du valais

**Pour atteindre facilement la statue de la Vierge
Là-haut sur la colline de Montorge**



SION. — Une statue de la Vierge a été posée en son temps sur la colline de Montorge. Cette statue qui pèse plusieurs centaines de kilos, est haute de 3 m 70 (7 mètres avec son socle). En simili granit elle a été transportée là-haut par la voie des airs faute de chemin d'accès.

Cette statue est l'œuvre de sœur Marie de Saint-Paul. Il avait été prévu en son temps de poser autour de cette statue une montagne artificielle afin de ne point enlever le cachet à cette colline de Montorge si chère aux promeneurs séduits.

UN JOLI CHEMIN EST AMENAGE

Depuis quelques temps des ouvriers du service de la voirie aménagent un joli chemin, pour y parvenir. Lors du dernier cours de répétition du rgt. inf.

mont, 6, le détachement du train a amené là-haut du sable avec les chevaux. Avant d'arriver sur la colline elle-même un grand roc devait être escaladé.

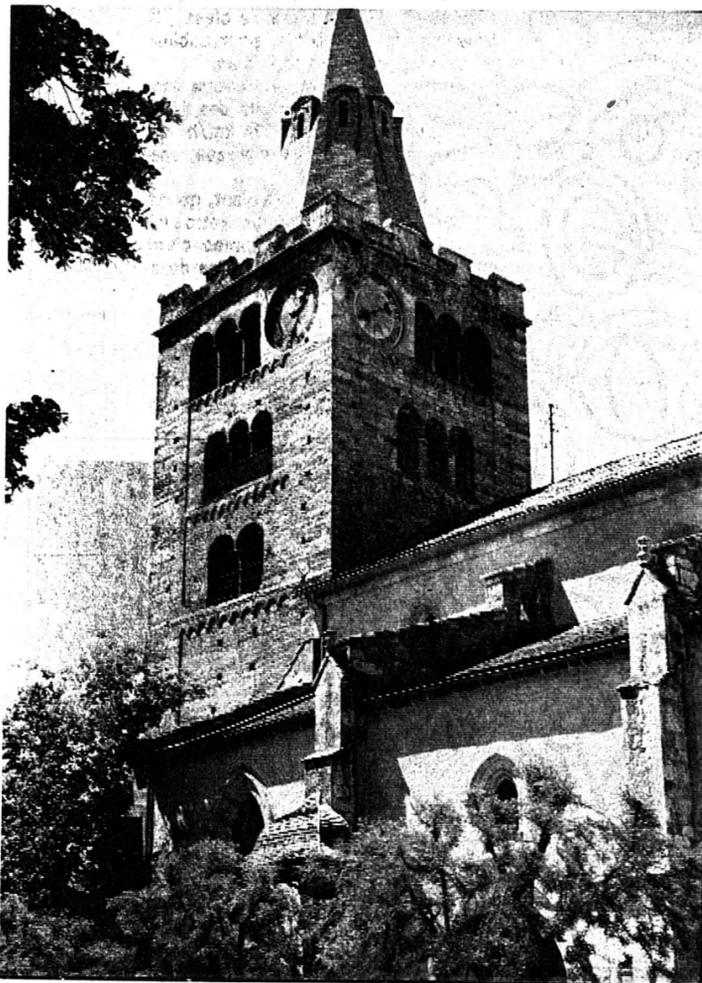
Des escaliers sont construits à cet endroit. A l'avenir il sera donc facile d'arriver sur place.

UN « COIN » MERVEILLEUX

Nous ne pouvons que féliciter l'autorité communale pour cette heureuse initiative. Les amateurs de la marche auront ainsi proche de la ville, un lieu idyllique de promenade. Le coup d'œil de là-haut est tout simplement merveilleux.

NOTRE PHOTO : le chemin qui a été aménagé dans la forêt.

Grande tombola de printemps de l'Oeuvre interparoissiale



SION — La population de Sion et environs se souvient certainement du succès réjouissant des grandes fêtes interparoissiales organisées ces dernières années.

Pour 1968, les responsables ont décidé de remplacer ces festivités par une grande TOMBOLA DE PRINTEMPS et de « doter » celle-ci de plus de 2500 prix. Le gagnant principal du tirage, fixé, au début juin, recevra 1 voiture automobile, ni plus ni moins!

Malgré la constante hausse du coût de la vie, malgré la haute-conjoncture, le prix du billet a été maintenu à Fr. 1.—, montant qui permet à chaque citoyenne et citoyen de tenter plusieurs fois sa chance sans être pour autant dans l'obligation de grever son budget ménager ou familial. Par sa participation, chacun contribuera au soutien d'une action envers laquelle il est de notre devoir de chrétien de nous montrer solidaires.

La vente des billets, organisée en fonction des trois paroisses de la capi-

tale, débutera ces prochains jours et, d'ores et déjà, les initiateurs de cette Grande Tombola de Printemps de l'Oeuvre interparoissiale, remercient la population du chaleureux accueil qu'elle réservera aux vendeurs de billets. Un merci tout particulier aux nombreux commerçants, artisans et industriels pour leur générosité qui les caractérise une fois de plus en pareille circonstance.

A qui la voiture ?

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Un grand gala des petits potins siérois

SIERRE. — L'on se souvient certainement que la première édition d'une revue siéroise avait été une réussite. Afin de donner la possibilité à chacun de voir un tel spectacle en notre ville, les dévoués organisateurs ont décidé de récidiver ce soir dès 20 h 45 à la grande salle de l'hôtel de ville.

Le programme sera riche et varié. Les organisateurs ont essayé de faire une revue moderne, pleine d'humour et de fantaisie. Notre bonne ville de Sierre sera en quelque sorte criblée, toujours dans un esprit de détente agréable. Il y aura également de la musique et quelques attractions surprises. Et comme le HC Sierre au complet sera invité de la soirée, il ne fait pas de doute que cette soirée remportera un grand succès.

Deux motocyclistes blessés

SIERRE — Hier, en fin de matinée, un accident de circulation s'est produit sur la route de l'Ancien Sierre. M. Franco Tonini, domicilié à Noës, qui débouchait sur cette voie au volant d'une jeep, coupa la route à une motocyclette conduite par M. Jean-Pierre Sobrero, domicilié à Sierre, qui circulait en direction de Chippis, et son passager, M. Giacomino Volpini, ont été hospitalisés à Sierre, souffrant de contusions diverses.

Concert de la fanfare « L'Avenir »

CHALAIS — La fanfare l'Avenir donnera ce soir, à 20 heures précises à la salle de gymnastique son traditionnel concert annuel.

Le programme suivant a été retenu :
1. La Caravelle, marche, D. Ronget;
2. St. Hubertus, ouverture, F. Spinger;
3. Watermusik, suite, G. Fr. Haendel;
4. Orphée aux enfers, ouverture, Offenbach;
5. A travers la Hongrie, fantaisie, Menichetti.

ENTRACTE

6. Bahamas, blues, Lex Abel; 7. Krambambuli, modern selection, Max Leemann; 8. Exotic fantaisie, J.A. Daigneux; 9. Raggy Trombone, W.H. Kiefer.

Un chemin de Croix sous l'optique d'un autre continent

SION — J'ai eu l'occasion de parler de l'exposition des peintures et des dessins de M. Adrien Sartoretto, à la salle du Sacré-Coeur. Cette exposition durera jusqu'au 2 avril prochain.

Le chemin de Croix destiné à l'église de la mission du révérend père Mayor, à Nkoabang, au Cameroun, sera expédié dès la fermeture de l'exposition.

Ce chemin de Croix a ceci de particulier qu'il a été conçu pour la population de l'endroit, au lieu de voir des soldats casqués, des personnes au nez « crochu », on y découvre des personnes de couleur. Ce chemin de croix sera mieux à la portée de cette population.

D'autre part, nous rappelons que les 50 pour cent de la vente des toiles de cette exposition seront versés au père Mayor pour les besoins de sa mission. Notre photo : l'une des statues.



†
9 Biayi hm kat kpe
Yesus asi abog ase.

Statistiques de la circulation

FEVRIER 1968

I. Avertissements

Avertissements donnés à la suite de contraventions avec menaces de retrait du permis de conduire en cas de nouvelles infractions graves 36

II. Retraits du permis de conduire

Pour une durée définitive 1
Pour une durée indéterminée 3
Pour une durée de 12 mois 3
Pour une durée de 6 mois 1
Pour une durée de 3 mois 5
Pour une durée de 2 mois 8
Pour une durée de 1 mois 7

III. Motifs des retraits

Ivresse avec accident 9
Ivresse sans accident 7
Excès de vitesse 4
Contraventions règles circulation 5
Contraventions diverses 3

I. ACCIDENTS MORTELS

Femmes 2
Total 2

II. ACCIDENTS AVEC BLESSES

Hommes 12
Femmes 12
Adolescents 2
Enfants 6
Total 32

III. ACCIDENTS DEGATS MAT. 144

IV. TOTAL GENERAL 167

V. LES VICTIMES DES ACCIDENTS MORTELS :

Deux occupantes de voitures automobiles.

VI. LES CAUSES DES ACCIDENTS MORTELS :

Vitesse non adaptée aux conditions de la route, 5
Sion, le 29 mars 1968.

Le cdt. de la police cantonale:
E. Schmid

Concert et soirée humoristique

VETROZ — Les Michel et Micheline de Vétroz viennent de constituer une société au café du Raisin où aura lieu un concert avec une soirée humoristique par ces 6 doués musiciens. le lundi premier avril dès 20 heures précises. Cette soirée sera honorée de la présence de M. Michel Dénériaz. Un concours est prévu comme à la radio romande.

Comment s'appelle la reine à cornes de tel alpage et le nom du propriétaire? Les Valaisans connaissant mieux ce genre, que l'auteur d'un tel roman ou le prénom d'une impératrice.

Du succès de cette soirée dépendra l'avenir de la Société des Michel.

Vu l'ambiance, il est recommandé de réserver les places à l'avance. La société se compose de 11 professionnels, 4 agriculteurs, 1 étudiant, y compris 6 musiciens.

Université de Genève

SEMESTRE D'ETE 1968

Délai d'admission pour les immatriculations : 15 mars 1968

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable.

Etudiants titulaires d'un certificat de baccalauréat ou de maturité suisse : indiquer le type de grade obtenu.

Etudiants étrangers : se renseigner au secrétariat de l'Université.

Début des cours : 16 avril 1968. 5006 X

Les 90 ans de Mme Elisabeth Bonvin-Kählin



SIERRE. — C'est dans une joie intime et entourée de toute sa belle famille, que Mme Elisabeth Bonvin-Kählin a fêté hier son 90e anniversaire.

Mme Bonvin avait épousé en 1912, M. Robert Bonvin qui ouvrit par la suite un commerce de vins qui n'allait pas tarder à prendre un ampleur, considérable. Mais en octobre 1933, Mme Bonvin était privée trop tôt de son époux. Jusqu'à ce jour, elle a toujours su garder un lien impérissable avec notre ville. Actuellement, elle jouit d'une bonne santé et ne manque pas d'entretenir des discussions animées avec son entourage.

La commune de Sierre avait tenu à

marquer d'une manière tangible ce bel anniversaire. M. Maurice Salzmann, président de la ville, accompagné du secrétaire communal M. André Biollay, a présenté ses meilleurs vœux à Mme Bonvin. Des fleurs lui ont également été remises à l'occasion d'une charmante réception. Fait unique : Mme Bonvin n'a pas voulu recevoir le fauteuil traditionnel, mais a préféré une bonne caisse de fendant !

Le « NR » est heureux de féliciter Mme Bonvin et lui souhaite encore de nombreuses années de bonheur dans sa bonne ville de Sierre.

NOTRE PHOTO : Mme Bonvin avec le président Salzmann.

DIVANIS

apéritif anisé
le pastis de la

DIVA

DIVA S.A.,
Uvrier-Sion

P 655 S



Cadeaux de Pâques et nouveautés de Printemps: de la joie pour filles et garçons! Visitez l'un de nos 24 magasins! Pour jeux et loisirs

JOUETS WEBER

Rue de Lausanne 1 SION Tél. (027) 2 53 51



Immeubles Commerces Appartements

A louer près du centre, aux Epe-neys, à Martigny.

bel appartement

4 pièces et demie, tout confort. Entrée date à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 65381, à Publicitas 1951 Sion. P 65381 S

Entreprise de la branche alimentaire cherche à louer

entrepôt

200 m2 environ, avec quai de chargement, à Sion ou banlieue proche. Accessible en voiture avec possibilité de parking.

Faire offres par écrit à Publicitas, 1951 Sion, sous chiffre PA 24256. P 24256 S

A vendre, à Saillon

VIGNE

de 5.000 m2, mi-coteau, 1/3 rouge et 2/3 feudent. Bordure de route. Prix à discuter.

Faire offres écrites sous chiffre PA 24288, à Publicitas, 1951 Sion. P 24288 S

A vendre à

Martigny-Bourg CHALET

de construction récente. Deux appartements de 3 pièces et demie. Confort, situation favorable, à proximité du centre. Prix à convenir.

Pour traiter: Francis Salamin, monteur balances Busch, 3960 Sierre. Tél. (027) 5 65 46. P 24250 S

MARTIGNY

A vendre:

a) aux VORZIERS, No 874,

propriété

arborisée de 1507 m2.

b) aux PRISES, No 1532,

pré de 1805 m2

Offres: étude de Me Victor Dupuis, notaire, 1920 Martigny, avenue de la Gare 24. P 65403 S

URGENT

A louer tout de suite, pour cause de départ, à Evionnaz dans petit immeuble locatif,

appartement 2 chambres

hall meublable, cuisine.

Tout confort, bas prix. Deux mois de loyer gratuit.

Tél. (026) 8 41 99.

Pour vente de fruits

A vendre: construction genre chalet, 2 pièces, cuisine, W.-C., 12 m. x 6 m., couverture tuiles, avec comptoir pour la vente. En bon état.

Convient aussi pour week-end.

Tél. (021) 32 09 78, dès 19 h. P 343 L

Région de Martigny

On achèterait dans stations, altitude 1.000 à 1.400 m., de la région de Martigny-Entremont,

terrain à bâtir

Offres: étude de Me Victor Dupuis, notaire, avenue de la Gare 24, 1920 Martigny. P 65390 S

A louer

appartement 2 pièces

centre ville, à Sion. Tout confort.

S'adresser dès le 1er avril, 18 heures, au tél. (026) 7 13 40. P 24337 S

A louer à Champlan un appartement de 3 pièces

tout confort. 185 fr. par mois, charges comprises;

un studio meublé

120 fr. par mois, charges comprises. Libres tout de suite.

Tél. (027) 2 49 07.

A louer à l'année, aux environs de Martigny,

une maison non meublée

tout confort; ainsi

qu'une maison ancienne

sans confort. Tél. (026) 2 34 18, aux heures des repas. P 24283 S

Ravoire sur Martigny

A vendre ancien chalet rénové. Confort, cheminée française, poutres apparentes. Garage, terrain. Ecrire sous chiffre PH 6979, à Publicitas, 1002 Lausanne. P 341 L

On cherche à louer ou acheter

logement

de 4 chambres ou maison

à Crans-Montana. Offres à case postale 37897 Bienne 3. PA 22 V

Annonces diverses

A vendre

toilette de mariée

grandeur 38-40, robe longue.

Tél. (027) 2 22 21. P 24342 S

Développez votre mémoire

Il suffit, pour cela, d'apprendre la méthode CARTING, simple, efficace et surtout à la portée de tout le monde. Demandez documentation gratuite, sans engagement, à l'Institut pratique de mémotechnie, 1604 Puidoux. P 1477 L

Machine à laver SERVIS

Par suite de réorganisation.

Service de ventes et réparations avec stock de pièces d'origine.

F. BUJARD - Electr. dipl., Lausanne Av. Fraisse 6, tél. (021) 26 41 98. P 327 L

A vendre

VW 1600 L Station-Wagon

1966, seulement 28.500 km, avec radio, tablette, grand porte-bagage. Véhicule à l'état de neuf. 6.900 francs.

Garage Moderne, Sion A. Gschwend - Tél. (027) 2 57 30 P 371 S

Salon de coiffure « CHEZ JEANINE » à Troistorrents

du 2 au 5 avril Permanente pour 20 fr.

Pour prendre rendez-vous: tél. No (025) 8 35 55.

Monuments funéraires

EXPOSITION à SAXON

Marbrerie Lattion-Blardone
Tél. (026) 6 24 51 ou 6 28 51
P 951 S

A vendre

chiens esquimaux

du Groënland (chien polaire). Superbes sujets avec pédigrée.

Pour tous renseignements, tél. (028) 3 36 46. P 65666 S

VOS ARMOIRIES DE FAMILLE

peintes sur parchemin
bois, verre,
pour anniversaires,
mariages, fêtes.

Recherches
Voir vitrine rue des Remparts
(Serv. Ind.)

Créations pour sociétés,
Documentation importante

GASPARD LORETAN
Route de Lausanne 34 - SION
(derrière le garage Gschwend)
Tél. (027) 2 33 88. P 755 S

Nous vendons avec de petits défauts de coloration,

des couvertures en laine de qualité

à des prix très réduits.

Demandez par téléphone ou par simple carte postale notre choix de qualité (sans engagement), aux prix suivants:
15 fr. à 30 fr.; ou 30 fr. à 60 fr. ou au-dessus de 60 fr.

Felsbach

Couvertures en laine, 7431 Schauenberg, GR. Tél. (081) 81 14 17. P 322 Ch

A VENDRE

THUYAS OCCIDENTALIS

Toutes grandeurs, première qualité
Très touffus, avec mottes.
De 4 fr à 8 fr.

R. Berra, Monthey, tél. (025) 4 10 08 P 880 S

PRÊTS avec discrétion totale

- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire
- Accueil Individuel
- Pas de caution;
- Votre signature suffit

X

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2,
Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1,
Téléphone 2 64 31

NOUVEAU:
Discrétion totale

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Pour rester compétitif

pommiers

SPUR

★ rendement

★ qualité

★ prix de revient

Renseignez-vous:

Pépinière MARECHAL

1280 Chavannes-des-Bois.

Téléphone: (022) 55 18 74

Pépinières

Bruchez Raoul, Saxon

Golden 2 ans, Starkimpson, Ida Red, Jonathan 1 an. Arbres de premier choix.

Tél. (026) 6 21 56. P 24136 S



Spécialiste en verres de contact
FRANCIOLI S.A.
Vevey Sion

Offres et demandes d'emplois

DROGUISTE
Jeune **DYNAMIQUE**
s'intéressant au : marketing à la promotion des ventes, à l'organisation du travail, cherche emploi comportant : des responsabilités des possibilités d'avancement dans une entreprise active.
Offres sous chiffre PF 6910, à Publicitas, 1002 Lausanne.

On cherche
un apprenti de bureau
un manoeuvre
Entrée tout de suite ou à convenir.
Garage de l'Ouest, Sion
Téléphone (027) 2 81 41
P 374 S

On cherche
SERVEUSE
connaissant les deux services. Gain important. Congé deux jours par semaine.
Hôtel de Ville, 1023 Crissier p. Lausanne. Tél. (021) 34 15 14.
P 24340 S

Restaurant de montagne cherche
cuisinière ou commis
pour la période de Pâques. Entrée le 5 avril si possible. 15 jours un 1 mois.
Ecrire sous chiffre PA 24348, à Publicitas, 1951 Sion, ou tél au No (027) 8 71 44.
P 24348 S

Magasin d'alimentation privé à Sion
cherche
VENDEUSE
Gage 600 fr. à personne expérimentée.
Faire offres écrites sous chiffre PA 24271, à Publicitas, 1951 Sion.
P 24271 S

Employé de bureau
avec connaissance en comptabilité,
cherche place
à Sion ou Sierre.
Entrée : date à convenir.
Faire offres écrites sous chiffre P 17439, à Publicitas, 1951 Sion.
P 17439 S

Salon de coiffure à Sion cherche
SHAMPOONEUSE
Entrée immédiate ou à convenir.
Conditions de travail intéressantes.
Faire offres écrites sous chiffre PA 24372 à Publicitas, 1951 Sion.
P 24372 S

Hôtel-restaurant
cherche
cuisinier(e)
Entrée tout de suite.
S'adresser au tél. (025) 3 62 09.
P 24363 S

On cherche
fille de buffet
et pour le service. Entrée immédiate ou le 15 avril.
Restaurant Supersaxo, Sion.
Tél (027) 2 18 92.
P 1125 S

On demande
une sommelière
Bon gain assuré. Entrée au plus tôt.
Hôtel Suisse, Martigny.
Tél. (026) 2 15 72.
P 65380 S

Cherche
sommelière
remplaçante, deux jours par semaine.
Pour toute l'année.
Tél. (027) 2 22 80.
P 24356 S

VIGNERON
agriculteur honnête et sobre, bonne situation, cherche
JEUNE FILLE
de 25 à 30 ans, de goût simple, pour fonder foyer heureux.
Joindre photo qui sera rendue.
Faire offres sous chiffre PA 24319, à Publicitas, 1951 Sion.
P 24319 S

Devant faire un séjour en montagne,
JEUNE FILLE
cherche une situation en qualité de **secrétaire-demoiselle de réception**
auprès de médecin ou hôtel, de préférence région Montana-Crans.
Faire offres à Mlle Christiane Tardin, Rochettes 13, 2012 Auvornier (NE).
P 17435 S

Buffet CFF Romont (Fr)
cherche
sommelières et fille de salle
Bon gain. Nourries, logées et un jour et demi de congé par semaine.
Tél. (037) 52 23 47.
P 38-3 F

ZERMATT
cherche
2 serveuses et 1 femme de chambre
Place à l'année. Bon gain. Langue allemande. Connaissance du français nécessaire.
Zermatterstübli ou Hôtel garni Dario, 3920 Zermatt. Tél. (028) 7 77 48.
P 639 S

Commerce dans le Valais central engagerait pour date à convenir
un chauffeur
expérimenté, soigneux et consciencieux, pour véhicules neufs, possédant permis poids lourds.
Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffre PA 24343 S, à Publicitas, 1951 Sion.
P 24343 S

On cherche une
sommelière
Entrée au plus tôt ou à convenir.
Café Industriel, Martigny-Ville.
Tél. (026) 2 25 65.
P 24347 S

On cherche
une sommelière
de toute confiance pour bar, à Sion. Travail indépendant, avec pourcentage.
Tél. (027) 2 62 28.
P 24345 S

Nous cherchons pour tout de suite
sommelière remplaçante
jusqu'au 1er mai.
Hôtel Vieux-Valais, Crans.
Tél. (027) 7 20 31.
P 24115 S

Effeuilleuses
trois sont demandées chez M. Gustave Deprez, rue du Bourg 19, 1095 Lutry.

Hôtel-buffet de la Gare Sembrancher
cherche gentille
sommelière
Vie de famille. Bon gain assuré.
Tél. (026) 8 81 14.
P 24176 S

Jeune fille ou dame
trouverait place tout de suite et jusqu'à fin avril, pour les chambres et différents travaux d'hôtellerie.
S'adresser à : hôtel Belmont, Les Marécottes. Tél. (026) 8 15 09.
P 65397 S

Important commerce du district de Martigny cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
une téléphoniste sténodactylo
une secrétaire expérimentée
Nous offrons : bon salaire, semaine de 5 jours, caisse de retraite, ambiance de travail agréable
Faire offres sous chiffre PA 53852 à Publicitas, 1951 Sion.
P 515 S

Entreprise de Martigny cherche
1 contremaître
1 chef d'équipe
Offres sous chiffre PA 53866, à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche bonne
sommelière
Congé et horaire intéressants.
Bon gain.
Descartes Tony, café Helvétia, Montthey.
Tél. (025) 4 27 70.
P 24214 S

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir.
rectifieur tourneur
pour travaux de production sur machine moderne.
Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.
Faire offres à PLUMETTAZ S. A., fabrique de machines, à 1880 Bex.
Tél. (025) 5 26 46.

Dame à Martigny
cherche place dans ménage à l'heure ou à la journée.
Téléphoner au No (026) 2 26 13.
P 24285 S

2 jeunes filles
14 et 15 ans
cherchent place
dans famille, durant 2 mois : juin et juillet.
Tél. (027) 5 23 35.
P 17417 S

Entreprise du centre du Valais
cherche
manoeuvre avec permis de conduire
Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. (027) 5 23 35.
P 17417 S

URGENT
Homme seul cherche
DAME
âgée de 30 à 45 ans, personne sérieuse, pour s'occuper de deux enfants en bas-âge et faire le ménage. Vie de famille, nourrie et logée.
Prière de faire offres sous chiffre 22865, à Publicitas, 1951 Sion.
P 22865 S

Nous cherchons une
sommelière
Débutante acceptée.
Café de Lausanne, Martigny.
Tél. (026) 2 28 50
P 24262 S

Quel étudiant
des dernières années de collège, donnerait
cours
de mathématiques à jeune étudiant de deuxième année, soit 1 ou 2 heures le jeudi, à Saint-Maurice.
Tél. (025) 3 63 91
P 65401 S

L'annonce reflet vivant du marché

Immeubles Commerces Appartements
A louer
deux chambres
avec confort, à l'avenue de la Gare 20.
Tél. (027) 2 35 18 aux heures des repas.
P 24138 S

Cherchons à louer pour période de vacances 13-7 - 3-8-68 ou 20-7 - 10-8-68.
appartement
de 2 chambres à coucher, cuisine, salle de bain. Eventuellement garage, ou éventuellement
CHALET
altitude 1000 à 1500 m.
R. Corminbœuf, chemin de l'Avenir, 1580 Avenches.
Tél. (037) 75 23 13
P 22759 F

On cherche à louer, du 16 au 30 avril à **Montana-Crans** ou environs
appartement
2 pièces, cuisine, salle de bain ou douche. S'adresser tél. (039) 4 12 50.
P 3076 J

J'achète aux Epeneys - Martigny
parcelle terrain
équipée pour la construction d'une villa.
Faire offres écrites sous chiffre PA 23865, à Publicitas, 1951 Sion
P 23865 S

Baraques de chantier
neuves, pavillons de jardin, toutes dimensions.
Prix avantageux.
W. Bürki, constructeur, Les Monts de Corsier.
Tél. (021) 51 48 81
P 342 L

A louer pour le 1er mai, à Martigny,
1 petit appartement
de 2 chambres, cuisine avec cuisinière électrique, salle de bain, et chauffage central indépendant.
S'adresser à J. Grillet.
Tél. (026) 2 24 76
P 65399 S

A louer dans maison familiale à Martigny,
un appartement
de 2 pièces et demi, tout confort. Situation tranquille. Ecrire sous chiffre PA 65400, à Publicitas, 1951 Sion.
P 65400 S

A louer pour le 1er mai aux Martinets, Martigny.
un appartement 4 pièces
237 fr.
Tél. (026) 2 16 04
P 56 S

ARBRES à vendre
abricotiers
demi-tige.
pommiers
Clara, Golden et Starkimmon, 1-2 et 3 ans.
poiriers Williams
sur franc et cognassier, 2 et 4 ans.
S'adresser à Albert Rudaz, Charrat.
Tél. (026) 4 36 89.
P 24317 S

A remettre
salon de coiffure
avec appartement.
Loyer 150 fr. Riviera vaudoise.
Cédé à 9.000 fr.
Tél. (022) 33 0027, dès 19 h.
P 134 X

A louer dans villa à
Plan-Conthey
appartement de 4 chambres, hall, cuisine, bains et jardin.
260 fr.
Tél. (022) 45 41 08
P 131 X

Je cherche
chalet
(Valais)
Appartement exclu.
4-5 personnes (août).
Burnier Marcel, 24, rue des Peupliers, Genève.
P 132 X

A vendre à LEYTRON
terrain de 916 m2
Convienrait pour vigne ou comme place à bâtir.
Ecrire sous chiffre PA 17430, Publicitas, 1951 Sion
P 17430 S

A louer, aux Epeneys, à Martigny, jolie
chambre meublée
indépendante.
Tél. (026) 2 17 63
P 24286 S

Qui louerait
appartement
à la montagne du 13 au 27 juillet, pour 3 personnes, et du 27 juillet au 10 août, pour 5 personnes.
Faire offres sous chiffre P 200,227 N, à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.
P 35 N

Chalet à vendre à Vercorin
(Valais)
Situation tranquille et ensoleillée. Le chalet comprend deux appartements meublés (salles de bain, chauffée, frigo) et un terrain de 600 m2.
Prix 108.000 fr.
Tél. (022) 41 22 70

Chalet confortable
est cherché pour juillet et août, 6-8 lits.
Tél. (022) 46 17 51.

On cherche en ville de Sion pour ce printemps,
appartement
4 ou 5 pièces, avec ou sans confort.
Ménage soigneux.
Offres au tél. No (027) 2 33 06.
P 56 S

ARBRES à vendre
abricotiers
demi-tige.
pommiers
Clara, Golden et Starkimmon, 1-2 et 3 ans.
poiriers Williams
sur franc et cognassier, 2 et 4 ans.
S'adresser à Albert Rudaz, Charrat.
Tél. (026) 4 36 89.
P 24317 S

Autos Motos Tracteurs
2 CV SAHARA
4x4, 1966, 2 moteurs. Vendue expertisée. En parfait état de marche.
Garage Athénée F. Donzel, tél. No 23 16 23.
P 340 L

Belle occasion
Particulier vend, cause double emploi.
Bus Combi Taunus Transit
Moteur et pneus neufs.
Tél. (026) 5 33 79
P 17436 S

A vendre
BMW 250
modèle R 27.
Tél. (012) 99 14 83

Occasion
A vendre
Fiat 850
coupé. Année 1967, 17.000 km.
Tél. (026) 2 33 41
P 65402 S

A vendre
VW
mod. 1960. Parfait état et expertisée.
Tél. (026) 2 17 63
P 24286 S

Alfa Romeo
1300, mod. 1965, blanche. Moteur revisé.
S'adresser à M. Michel Rossier.
Tél. (027) 5 65 70
P 24341 S

A vendre
une Cortina GT et une Corsair GT
Modèle 1964, impeccables. Prix intéressant.
Tél. (027) 8 70 06, de 12 h. 30 à 13 h. 30.
P 24316 S

A vendre
Opel Rekord 1961 Opel Rekord 1963 Vauxhall Viva 1967
de première main.
Kilométrage garanti.
Véhicules en parfait état et expertisés.
S'adresser au tél. (027) 5 66 33.
P 24285 S

Annances diverses
A vendre
2 lits superposables
neufs, matelas à ressorts.
Tél. (021) 34 42 21 (le soir).
P 24230 S

A vendre, environ 2.000
griffes d'asperges
hâties d'Argenteuil.
Tél. (026) 5 35 27
P 65398 S

A vendre
100 m3 de fumier
bovin.
Tél. (021) 51 21 76.
P 344 L

Annances diverses
Fumier de poules
L'engrais naturel le meilleur marché et le plus riche
Livré sur place par camion.
Se renseigner au tél. (026) 5 33 33
P 186 S

Excellent
fromage
tout gras, qualité extra, meules de 3 - 5 kilos
Prix d'action 5 fr. 50 le kilo
G Hess, fromages, 4511 Horriwil (SO)

Provenant de succession
Grande chambre à coucher
claire, complète, 2 lits (Superba) 1300 fr.
Grande salle à manger
chêne fumé, complète, bibliothèque y compris.
800 fr.
Le tout cédé à 2.000 fr.
Convienrait aussi pour hôtel, pension, restaurant.
Tél. (021) 26 37 23, de 8 à 10 h. et de 19 h. à 21 h.
P 339 L

On achèterait d'occasion en parfait état,
un enregistreur portatif
Ecrire sous chiffre P 17434, Publicitas, 1951 Sion
P 17434 S

A VENDRE
machines à laver
neuves et d'exposition, de grandes marques. Garantie 2 ans. Service assuré en Suisse romande.
Très, très bas prix
Facilités de paiement

U. Pralong, Sion.
Tél. (027) 2 13 52
Lausanne :
Tél. (021) 25 62 64
Morges :
Tél. (021) 71 55 39

A vendre à Martigny, dans immeuble résidentiel,
un appartement de 4 1/2 pièces
Ecrire sous chiffre PA 24263, Publicitas, 1951 Sion
P 24263 S

3 machines à laver
100 % automatiques, de démonstration, garanties 1 année

4 congélateurs
375 l., garantis 5 ans, d'exposition. Prix à discuter.
Tél. (021) 28 23 19.
P 33472 L

On cherche à acheter d'occasion
chambre à coucher
salle à manger
salon
Tél. (027) 2 30 47 (heures des repas)

échos du valais

LES CAUCHEMARS DE NOTRE ROGER NATIONAL !



Le traditionnel baptême du typographe.



SIERRE — L'apprenti typographe qui termine son temps d'apprentissage doit se soumettre à une règle rigide : le baptême de l'eau.

Hier, en fin d'après-midi, le jeune Pierre-André Grossen s'est soumis de bonne grâce à cet impératif. Les employés de l'imprimerie ont conduit le jeune typographe sur la place de l'Hôtel de Ville où avait lieu la cérémonie.

De nombreux curieux s'étaient déplacés pour assister à ce baptême. Tout fut fait dans une stricte discipline et selon les coutumes de la confrérie des typographes. Après avoir subi ce baptême, le nouveau typographe est ainsi admis comme employé qualifié.

Notre photo : Une vue de la cérémonie de baptême du nouveau typographe.

Assemblée générale de l'Association des parents



SIERRE — Il y a une année démarrait à Sierre l'Association des parents. Ce groupement d'utilité publique a tenu jeudi soir, à la Maison des Jeunes, son assemblée générale, en présence des parents intéressés et d'une forte délégation du personnel enseignant. Notre photo : la table du comité.

HAUT-VALAIS

A l'Eggishorn avec les représentants des agences suisses de voyages

Félicitons les responsables de cette nouvelle construction. Ils peuvent être fiers de leur réalisation qui est un nouvel attrait touristique pour notre canton.

ludo



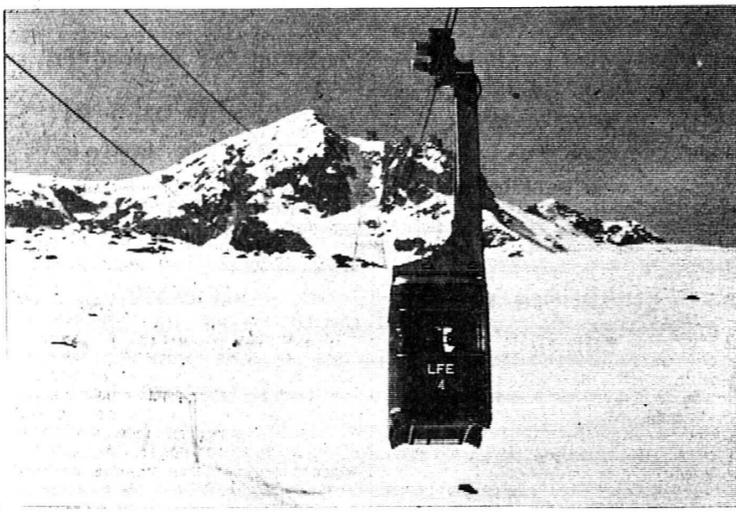
BRIGUE — A l'occasion de la mise en service de la deuxième section du téléphérique Fiesch-Kühboden-Eggishorn, la Direction du FO invitait tous les représentants des agences suisses de voyage à participer à une course d'orientation. Cinquante personnes, venues des quatre coins de la Suisse, parmi lesquelles on notait la présence de M. Fritz Erné, directeur de l'Office valaisain du tourisme, avaient répondu à l'aimable invitation de M. Zehnder. Par train spécial, elles furent transportées à Fiesch, première étape de cette merveilleuse randonnée.

DISCOURS DE BIENVENUE

C'est au restaurant Ritz, où eut lieu le repas de midi, que M. Zehnder, avec sa gentillesse légendaire, s'ajouta l'assistance et lui souhaita la bienvenue. Il fit ensuite un petit exposé sur le nouveau téléphérique qui a une capacité de transport de 450 personnes à l'heure ou de 3200 kg de marchandises.

DEPART POUR L'EGGISHORN

Le clou de cette journée fut, peu après midi, le départ pour l'Eggishorn. Après avoir quitté la station intermédiaire de Kühboden, le paysage illuminé par un soleil radieux se montra dans toute sa splendeur. L'arrivée au sommet de l'Eggishorn fut une apothéose. L'Eiger, le Mönch, la Jungfrau, le Mont-Blanc, le Matterhorn, le Dôme nous apparaissaient dans leur imposante grandeur de 4000.



Un jeune alpiniste sérieusement blessé par un morceau de glace

BRIGUE — Un jeune alpiniste de 10 ans, habitant la zone frontalière — effectuait une excursion en montagne en compagnie de ses deux frères lorsqu'il fut atteint à la tête par un morceau de glace qui le

blessa sérieusement. Perdant son sang en abondance, le malheureux a été ramené en plaine par ses compagnons qui le transportèrent à l'hôpital. On craint encore que le blessé souffre d'une fracture du crâne.



« le pastis 45° du connaisseur »

Les imprimeries Moderne S.A. et Beeger S.A. communiquent :

La date effective de la fusion, non seulement entre la « Feuille d'Avis du Valais » et le « Nouvelliste du Rhône », mais, d'une façon générale, entre les deux maisons, est fixée, comme on le sait, au 1er avril 1968.

Selon les termes de la convention signée le 22 décembre 1967, le journal fusionné « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » œuvrera en collaboration étroite et permanente avec l'Imprimerie Gessler S.A., à Sion.

En conséquence, les imprimeries MODERNE S.A. (propriétaire du quotidien fusionné) et BEEGER S.A. — se spécialisant uniquement dans l'édition ou l'impression de journaux —

**se mettent à la disposition
de l'Imprimerie Gessler S.A. pour tout
ce qui touche aux divers imprimés
typographiques et offset**

Ceux de nos clients qui continueraient à nous adresser leurs commandes d'imprimés peuvent être persuadés que nous ferons honneur à celles-ci en les faisant exécuter par l'Imprimerie Gessler S.A. qui possèdera le parc de machines le plus moderne et le plus important du canton.

C'EST DONC EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE QUE NOUS POUVONS VOUS RECOMMANDER L'IMPRIMERIE GESSLER S.A. AVEC LAQUELLE NOUS AVONS DÉFINITIVEMENT SCÉLÉ UN PACTE DE COLLABORATION.

La direction des imprimeries
Moderne S.A. et Beeger S.A.

La télévision de langue française est un problème capital au val d'Aoste

La langue française est, sans contre-dit, le motif principal qui décida le gouvernement italien à accorder l'autonomie au val d'Aoste dès la Libération.

D'autres considérations, et surtout les combats de la Résistance, furent aussi d'un poids déterminant dans cette décision.

Mais il y eut également d'importants centres de résistance dans plusieurs vallées piémontaises qui, malgré leur demande à Rome, n'obtinrent jamais l'autonomie administrative qu'elles espéraient.

Le val d'Aoste, lui, put faire valoir ses traditions linguistiques, sa littérature de langue française, etc.

Bref, si les Valdostains jouissent d'un statut spécial, source de bien-être et de développement économique, ils le doivent à la langue française, la langue de leurs aïeux.

C'est dire son importance, car elle est le bouclier préservant le val d'Aoste de tout abus, une sorte d'assurance sur la vie, en quelque sorte.

Aussi est-ce avec un extrême intérêt que les francophones locaux — qui forment tout de même, encore à l'heure actuelle, une bonne partie de la population — suivent toutes les initiatives pouvant leur apporter ce qu'ils demandent depuis des années : pouvoir prendre, sur leurs téléviseurs, les programmes de la Suisse romande ou ceux de l'O.R.T.F., étant donné que les deux chaînes italiennes ne passent, évidemment, que des programmes en langue italienne.

Si l'on ajoute à cela que les Valdostains n'ont pu obtenir, depuis vingt ans qu'ils sont autonomes et cela malgré des centaines d'articles, de campagnes de presse, etc. qu'un journal radio de vingt minutes par jour, intitulé « La voix de la vallée », et au cours duquel on n'entend parler français, quand tout va bien, que pendant 7 à 8 minutes au maximum, on comprendra l'amer-tume de certains usagers. Sans compter que son indicatif est le même que celui

de Radio-Toulouse : les trois premières mesures des « Montagnards », la célèbre « Tyrolienne des Pyrénées » de A. Roland...

MECONTENTEMENT GENERAL

Mais les italo-phones ne sont pas mieux partagés, souvent. Au point qu'une « Association valdotaine des usagers de la radio-télévision » a été créée il y a un an.

Son président, M. Armand Santore, avait entrepris, voici quelques mois, une courageuse campagne tendant à obtenir, pour les montagnards, le même régime privilégié — c'est-à-dire réception correcte des deux chaînes italiennes de télévision, etc. — dont jouissent les citadins des grandes villes, étant donné que les taxes sont identiques pour tous.

N'ayant obtenu aucune réponse de la très puissante R.A.I. (Office national de la radio-télévision), M. Santore est passé à l'attaque.

Il vient de faire distribuer dans tout le val d'Aoste, un tract invitant les usagers à ne payer que 2000 lires (14 fr. 40) au lieu de 12 000 lires (environ 90 francs) qui sont dus actuellement, ceci en se basant sur une loi de 1954 qui, paraît-il, établit la redevance annuelle à 14 fr. 40.

Par ailleurs, et cela intéresse prodigieusement les usagers francophones, l'Association demande que la R.A.I. fasse en sorte que le val d'Aoste puisse suivre les programmes télévisés suisses et français, chose impossible à l'heure actuelle, l'Office de la radio qui est, ne l'oublions pas, un monopole, s'y étant toujours farouchement opposé.

Nous en savons quelque chose nous qui, en 1957, notamment, écrivîmes une série d'articles dans l'hebdomadaire valdotain « La région autonome » et qui, les ayant envoyés en recommandé au président directeur général de la R.A.I., attendons encore une réponse en 1968.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE

Lisant la presse romande, ces derniers temps, les francophones locaux ont constaté avec soulagement que, grâce notamment aux efforts des émigrés valdotains, l'opinion publique était alertée.

Et en effet, il s'agit d'un problème extrêmement important, mettant en jeu les valeurs spirituelles, qui sont immortelles. Il est nécessaire de pouvoir alimenter son esprit comme on l'entend, dans le respect de lois, bien sûr, mais en toute liberté.

Si l'Italie reconnaît officiellement et juridiquement, dans le val d'Aoste, l'égalité absolue entre les deux langues, l'italien et le français, cela paraît aberrant que la R.A.I. méconnaisse cette égalité dans le secteur le plus intéressé et qui a le plus d'audience : la radio et la télévision.

Mais en fait, la solution du problème n'est pas à l'étranger : ni en Suisse ni en France. Nos amis d'outre-Alpes peuvent nous encourager, mais ce sont les Valdostains eux-mêmes qui doivent s'aider les uns les autres.

La Démocratie-chrétienne du val d'Aoste, présentant la liste de ses 35 candidats, présidée par M. Bionaz, a fort sagement inséré la question « radio-télévision » dans son programme de l'actuelle campagne électorale pour le renouvellement du parlement local.

Et en vérité, quoi de plus juste, quoi de plus légitime ?

CE QU'EN PENSENT LES VERITABLES ITALIENS

On a coutume de dire qu'on ne peut être juge et partie. C'est vrai. Aussi sommes-nous heureux de laisser la parole au directeur du plus important hebdomadaire illustré italien (tirage : deux millions) : « La Domenica del Corriere », (No 9, du 27 février 1968) où, à la rubrique des lecteurs, l'article suivant, que nous traduisons, fait le point, définitivement, sur la question :

« Une protestation erronée. — Des élèves de Riva del Garda nous écrivirent :

« Nous sommes un groupe de lycéens, et nous nous permettons de vous soumettre un problème dont la solution nous tient particulièrement à cœur. Tout d'abord, nous tenons à rappeler que dès la fin de la première guerre mondiale les frontières de notre chère Italie ont été portées au col du Brenner, c'est-à-dire à quelques kilomètres au nord de Bolzano. Comment est-il donc possible que nous, Trentins, qui

appartenons à la nation italienne depuis longtemps déjà, sommes obligés, lorsque nous allumons le téléviseur sur la deuxième chaîne, vers 20 heures, de supporter une émission en langue allemande ? Et ceci afin de satisfaire les exigences de ce groupe de population allemande qui, aujourd'hui encore, vit dans les merveilleuses vallées du Haut-Adige et dont le nombre, même s'il est important, ne peut certainement pas justifier l'initiative en question.

En plus, à cause des programmes de télévision en langue allemande, parfois nous ne pouvons pas suivre des émissions diffusées dans toute l'Italie.

Mis à part l'illogisme intrinsèque de cette affaire, nous rappelons, par ailleurs, que ces concessions ne favorisent en rien la solution de ce grand problème qui opprime l'Italie et qui a déjà causé tant de deuils et de destructions...

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer...

(Suivent quatorze signatures).

Et voici la réponse du directeur de l'hebdomadaire :

« Je suis fort surpris de voir que des élèves d'un lycée raisonnent aussi mal, ou plutôt, ne raisonnent pas du tout.

Que vous demandiez à la Télévision italienne de pouvoir recevoir toutes les émissions de langue italienne est un désir tout à fait légitime, qui ne comporte que des difficultés d'ordre technique et économique, telles que l'installation de répéteurs spéciaux ou d'autres appareils. Mais si, à l'instant même où vous demandez de pouvoir jouir pleinement de vos droits, vous niez ces droits à d'autres citoyens « coupables » de parler une langue qui n'est pas la langue nationale, voilà qui est simplement absurde.

Dans cette histoire, mes chers amis, les frontières n'y sont pour rien, comme n'y sont pour rien le terrorisme et les destructions. C'est d'ailleurs cette façon de raisonner qui, transportée de l'autre côté est à l'origine des deuils et des destructions.

La réalité est tout simplement celle-ci : la République italienne, dont vous faites partie aussi bien vous que tous ceux qui habitent la région comprise entre Salorno et le Brenner, garantit à tous les mêmes droits, y compris, dirions-nous, les droits de télévision.

Si vous niez tout ou une partie de cette vérité élémentaire et civile, vous justifiez la rébellion du côté opposé. Le fait d'offrir aux citoyens italiens de langue allemande une émission en allemand n'est donc pas une concession, mais la sauvegarde d'un droit.

C'est d'ailleurs ce que fait la Suisse avec ses citoyens de langue italienne, qui ne forment qu'une minorité. Vous êtes appelés à devenir, demain, les dirigeants d'une région qui a besoin de paix, et non pas de discriminations. Efforcez-vous, dès maintenant, de comprendre également les raisons des autres, et non seulement les vôtres.

Comme disait l'autre : si c'est bon pour nos frères du Haut-Adige (région autonome à statut spécial, tout comme le val d'Aoste), cela pourrait être bon pour nous, aussi. Nous ne sommes pas des bâtards, non ?

Pierre Raggi-Page

Un jeune paysan, missionnaire laïque à Madagascar

Depuis longtemps, il rêvait de partir dans un pays du tiers monde. Non pas pour vivre une aventure ou découvrir le charme exotique de lointains pays. Il voulait servir ses frères parmi les plus pauvres. Il voulait partager la montée des paysans, fils de la terre, comme lui.

Qui est-il ? C'est un Jurassien, pétri par la vigoureuse et rude terre des Franches-Montagnes. Son nom ? Vincent Gogniat, de Lajoux, qui célébrera son vingt-septième anniversaire le jour de Pâques, là-bas, en pays malgache.

Oh ! cette idée de partir n'a pas jailli d'un seul coup en lui ! Elle a mijoté, longtemps, s'est affirmée, lentement. Diable ! Quand on est Franc-Montagnard, aux règles de vie aussi droites que les sapins, quand on grandit dans une famille solide et chrétienne ; quand on s'engage au service des jeunes dans l'Action catholique, comment n'aurait-on pas le souci des autres, l'angoisse de cette justice à rendre aux petits de la terre ?

Il est fréquent d'entendre dire que des pédagogues, des infirmières, des constructeurs s'engagent pour les pays de mission. Mais un paysan, est-ce possible, est-ce valable ? Vincent ne se posa même pas la question : avec confiance, avec foi, il s'engage, certain de pouvoir servir. Et il sert bien, vous le lirez. Son exemple montre combien la présence de paysans décidés, compétents, capables, peut aider à développer l'agriculture des pays sous-développés.

Où est-il ? Un jour du début d'août 1961 il quitta son village de Lajoux, ses parents et amis, et surtout ce plateau franc-montagnard qu'il aime et qu'il défendait avec toute la force des convaincus. Un bateau l'emporta à travers la Méditerranée, par le canal de Suez, jusqu'à la grande île rouge : Madagascar. Par des pistes malaisées, il parvint à Andapa. Décrivons un peu le lieu, très différent des vallées jurassiennes ou des plateaux du Haut-Jura.

Cuvette de 120 km de long sur 40 de large, la région d'Andapa se caractérise par sa fertilité. Elle nourrit, si on peut dire, 60 000 habitants dont 6000 catholiques. La verdure et les plantations diverses donnent au pays une allure verdoyante. Les maisons sont en général bâties sur des pilotis de 50 cm de hauteur. Les planchers sont rabotés par les ans et la plante des pieds nus. Les parois sont en bobo, branches emboîtées les unes dans les autres ; le toit est généralement en tôle ondulée ou en lianes entrelacées.

La ville d'Andapa (on dirait chez nous le village de cases) compte environ 4000 habitants. La mission centrale y est installée. De là, les missionnaires rayonnent dans les 62 postes de brousse animés par un catéchiste. Le père missionnaire séjourne un ou deux jours là où il y a une chapelle. A Pâques 1967, à Andapa, les chrétiens se sont associés aux 83 baptêmes d'adultes (après plusieurs années de catéchuménat) et 17 mariages.

La cuvette d'Andapa est actuellement mise en valeur grâce à l'aide fournie par le Marché commun. On introduit de nouvelles cultures et enfin on construit une route d'accès ! Quand elle sera terminée, un vieux rêve des indigènes sera réalisé : être relié à l'extérieur, être ravitaillé...

Que fait-il ? Bien avant la publication du pape Paul VI sur « Le développement des peuples », les missionnaires avaient ouvert à la mission d'Andapa un centre agricole, pour améliorer les méthodes et inciter à une certaine mécanisation. Dès son arrivée, Vincent a eu la responsabilité de la ferme modèle, secondé par de jeunes Malgaches. Cette ferme importante est fière de ses champs d'expérimentation (une douzaine d'herbes fourragères) ; son étable avec 4 vaches et 3 veaux (les seuls bovins d'Andapa), sa basse-cour avec des oies, des canards, des lapins, des poules ; son jardin où tout pousse avec une facilité déconcertante ; son rucher... Oui, une ferme expérimentale modèle, qui attire et forme de nombreux agriculteurs indigènes.

Pourquoi les indigènes n'ont-ils pas de vaches laitières ? Par tradition, ils n'achètent que des bœufs pour tirer la charrue. Ils n'attendent presque pas. Le bétail est lâché de jour et fourrage en supplément à l'étable avec du maïs, du soja, des herbes. Avec trois traites quotidiennes, on obtient 12 litres par pièce et par jour après vêlage. Le litre de lait se vend environ 1 fr. 20 suisse. Inutile de dire que les acheteurs seraient nombreux et que chaque jour on doit refuser des amateurs. Et dire qu'en Suisse... mais bref !

A côté des cultures traditionnelles : riz, vanille, café, canne à sucre, fruits

tropicaux, Vincent a essayé d'introduire de nouveaux légumes. C'est ainsi qu'il a fourni des plants pour habiter les indigènes à manger une nourriture plus variée et plus équilibrée. L'habitude ? On mange du riz et des brèdes (herbes bouillies) trois fois par jour. Les choux, les carottes, les salades ont connu un beau succès. Et les pommes de terre suisses ne se sont pas trop mal acclimatées. Vincent a enregistré une production moyenne de 20 tonnes par hectare. Il lui reste à trouver un moyen de conservation des semences. Diable, sous les tropiques... Et puis les parasites pululent. Les humains eux-mêmes ont à combattre les moustiques et les sangsues.

Un paysan malgache de cette région, quand il a le bonheur de trouver du travail, gagne environ 4 francs suisses par jour.

Tout pousse rapidement, c'est vrai, mais il n'en reste pas moins vrai que les paysans ont à faire face à deux graves problèmes : le climat et la vente. Tantôt le soleil brûle tout... et quelques heures suffisent à d'autres moments pour que des tonnes de pluie diluvienne cassent les cultures. Les produits du sol sont néanmoins abondants... mais on ne peut les écouler. C'est pourquoi jusqu'ici, on se contentait du minimum vital. Désormais, l'ouverture d'une route permettra aux cultivateurs et aux éleveurs d'augmenter quelque peu leurs revenus.

Au milieu de ces Malgaches avides de connaître, d'apprendre, d'essayer, Vincent se fait le conseiller ; il encourage, stimule, prêche d'exemple. Et son influence devient sans cesse plus profonde, plus efficace.

Que dit-on de lui ? Voici deux témoignages que j'ai recueillis à son propos. Ils sont éloquentes. Le premier émane de son directeur de mission :

« Vincent a pris à cœur son rôle d'éducateur. Il travaille avec les Malgaches. Quand il veut leur faire comprendre quelque chose, il le fait avec eux, il met la main à la pâte et ne se contente pas de discours. Il sait être exigeant, mais avec le sourire, sans jamais brusquer, mais sans jamais céder à la facilité. Et surtout, ce à quoi les Malgaches sont le plus sensibles, il se donne la peine d'apprendre leur langue. »

Le second témoignage est signé de M. Rabia, sous-préfet d'Andapa :

« Le contact avec la population est une des qualités exigées d'un technicien en agriculture en vue de convaincre les paysans à adopter les nouvelles méthodes culturelles. La modestie de M. Vincent Gogniat est un ferment de la fructueuse collaboration justifiée par le nombre croissant des cultivateurs au cours de ses multiples démonstrations. »

Comme lui... de jeunes lecteurs ont envie de s'engager au service des pauvres de la terre. Non pas par recherche du culte de la vedette, non pas pour voir l'Afrique, non pas pour « donner » pharisaïquement... mais pour partager la montée d'être démunis pour susciter leur prise de conscience de leur valeur d'homme, de leur destin d'homme et de fils du Créateur. Oui, les missions et les peuples sous-développés ont grand besoin d'hommes d'ensemencement. Au propre et au figuré. Qui voudra peut-être remplacer Vincent ? Qui voudra comme lui, se mettre à disposition, pour aimer et partager le destin des sous-développés, quelque part dans le monde de la faim et de la misère ?

P. J.

P.-S. — La cuvette d'Andapa vient de subir un désastre sans précédent. Le cyclone Georgette a touché Madagascar à mi-janvier. Il y a eu environ 10 000 hectares d'inondés. Plusieurs villages ont été entièrement détruits. Les dégâts sont incalculables : personnes noyées, écrasées ou emportées. Les gens ont fui sur les collines. Les réserves de riz, de café, de vanille sont sérieusement endommagées ou détruites. Une part du cheptel est noyé. Des cases ont été emportées à plus de 2 km. C'est bouleversant, nous dit Vincent, de voir les gens fouiller dans les décombres et la vase pour essayer de récupérer des ustensiles de cuisine, du linge, du riz. Le manque de vêtements et de nourriture, le manque d'argent pour acheter, la pollution des eaux par les cadavres des bœufs et des volailles, tout cela risque d'amener des épidémies et des malheurs.

A Andapa, les quatre ponts sont détruits. Les salles de classe ont été complètement découvertes, le dispensaire endommagé, le matériel mis à mal. Les secours tardent. Quand on est loin, dans un coin perdu... Le malheur arrive aux malheureux.

Attention

	p. kg.
Salami Nostrano	12.—
Salami Milano, Ia	10.20
Salami Azione	8.90
Salametti extra haché	9.80
Salametti tipo Milano	8.—
Salametti «Azione»	7.30
Saucisses de porc à cuire	5.80
Mortadella tipo Bologna	6.90
Mortadella «Vismara»	8.—
Lard maigre séché à l'air	7.80
Viande de vache pour bouillir	5.30
Viande de mouton pour ragoût	4.90
Viande de mouton, épaules	6.80
Salametti, ménage	6.40
Port payé de 100 francs : demi-port payé de 60 francs.	
Boucherie-charcuterie P. FIORI 6604 Locarno	
Tél. (093) 7 15 72	

Nous accordons discrètement, sans caution et à des conditions avantageuses des **PRETS** jusqu'à 10 000 fr. à fonctionnaires, employés, ouvriers, agriculteurs et à toutes personnes solvables. Service valaisan de prêts 3945 Gampel Case postale 11 Tél. (028) 5 43 43

Plants

Gamay du Beaujolais à 0 fr 95.
Pinot et autres, à vendre.
Garnier, Chouilly-Satigny.
Tél. (022) 53 12 68
Ofa 05 380 06



L'annonce reflète le vivant du marché

PRETS

Discrets Rapides Sans caution BANQUE EXEL Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

PRETS

- Sans caution jusqu'à 10 000 fr.
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue

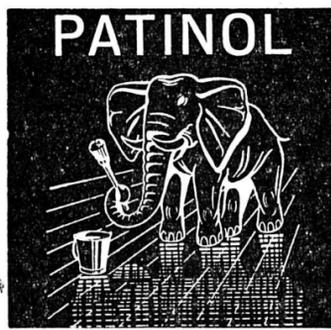
BANQUE COURVOISIER & CIE 2001 NEUCHÂTEL 038 512 07

Dancing de la Matze Sion

Dès le 1er avril 1968 : JOSE MARKA et son quintette en attraction : SHOW. Dimanche thé-dansant dès 17 h.

Ménagères !

Pour avoir des parquets et planchers propres et brillants pour longtemps



PATINOL est une imprégnation facile à appliquer. PATINOL donne un brillant noble. PATINOL est un brillant durable. PATINOL forme une couche même lavable. Flacon à 13 fr. 80 et à 8 fr. 35

Laboratoire ROSTAL, Sion

TAPIS SULLAM

Avenue de la Nouvelle Poste 1920 MARTIGNY Tél. (026) 2 23 52

Un grand choix en magasin, c'est bien ! Toutefois, vous ne jugerez vraiment l'effet produit que lorsque votre tapis d'Orient se trouvera dans votre appartement.

Sélectionnez 4 à 5 tapis : SULLAM les apportera chez vous afin que vous puissiez faire votre choix définitif.

Chez SULLAM, le tapis d'Orient est une tradition de famille.

Gd Conseil: Stop aux recours en grâces!

La matinée de vendredi au Grand Conseil fut celle des recours en grâces. Les députés, à huis-clos, ont eu à se prononcer sur une quarantaine de recours durant toute la deuxième partie de la séance. Auparavant, ils entendirent M. Fernand Frachebourg, développer à la tribune un postulat percutant sur l'abus qui existe précisément dans l'accord de tous ces recours.

ON SAPE L'AUTORITE JUDICIAIRE

On sait que le droit de grâce constitue un droit de souverain pour notre Grand Conseil. Il n'est nullement question de l'abolir ni de limiter son étendue. Ce droit est comparable à celui exercé par le roi, l'empereur ou tout autre souverain. Cela, comme devait l'expliquer M. Frachebourg, entraîne du même coup de sérieuses responsabilités. Il implique la sérénité, l'intelligence, le discernement, le respect des traditions, de l'autorité judiciaire, l'indépendance totale, l'abandon des passions personnelles voire d'une certaine sympathie.

Le mal surgit lorsque la grâce est érigée en système. On arrive alors, s'exclame M. Frachebourg, à saper l'autorité judiciaire, à décourager les serviteurs de l'Etat (gouvernement, tribunaux, police), à paralyser l'application des lois décrétées par le peuple. « Cette mansuétude, érigée en système, ne va-t-elle pas, tout en encourageant les condamnés récidivistes et graciés ainsi que les délinquants en puissance, à poursuivre leur action néfaste, accélérer la détérioration de l'ordre public? Que devient dans cette funeste aventure le respect de la personnalité humaine, de la vie humaine? »

M. Frachebourg entend que l'on remédie au plus vite à cette mansuétude abusive.

Me BENDER PROPOSE DES REMEDES

Ce n'est pas Me Bender qui contredira le postulant, lui qui à maintes reprises déjà, notamment au sujet des grâces touchant les méfaits de l'alcool au volant, s'éleva au Grand Conseil contre la largesse maladroite avec laquelle on gracie. Le chef du Département montra tout d'abord à l'aide de chiffres la facilité avec laquelle on demandait grâce au Grand Conseil d'une part et la facilité avec laquelle on l'obtenait. Au cours de cette seule deuxième session prorogée on se trouve en présence de 43 demandes de recours en grâce. Une série d'autres demandes sont déjà prêtes pour la session de mai. En 1960 le Grand Conseil avait admis le 28 % des grâces demandées, en 1963 le 65 %, en 1965 le 78 %. Le nombre des grâces demandées, note Me Bender, a triplé en quelques années. Le Valais se trouverait même en tête des cantons suisses, battant depuis quelque temps le canton de Genève dont la clémence du souverain est légendaire.

Me Bender est d'accord que l'on exerce ce droit de grâce dans des cas spéciaux, lorsque l'on peut corriger peut-être une décision de juge, atténuer certaines peines reconnues trop sévères

en matière de chasse, de retrait de permis ou de non paiement de taxes militaires. Mais il n'est plus d'accord lorsque la grâce devient monnaie courante et que ce n'est plus une faveur que les députés accordent.

Il donne l'assurance que des mesures énergiques seront prises pour remédier à tout cela. Il propose par exemple la création d'une commission permanente et étudiera s'il n'est pas possible de s'entourer d'autres précautions (réclamer par exemple une plus forte majorité pour que la grâce soit accordée, les deux-tiers des députés peut-être, ou supprimer les requêtes successives d'un même requérant).

Le Conseil d'Etat va étudier tout ce problème et soumettra vraisemblablement au parlement un projet de décret fixant un nouveau mode de procédure afin de mettre fin à ce qui tend à devenir une véritable « foire d'empoigne »!

DES MILLIONS POUR LE HAUT-VALAIS

Des travaux pour plusieurs millions de francs vont pouvoir être entrepris dans le Haut-Valais. Hier matin en effet, en début de séance, le Grand Conseil a voté en deuxième débats le décret concernant l'agrandissement de l'hôpital de Viège. Rappelons qu'il s'agit d'augmenter le nombre de lits, créer un bloc opératoire, créer un service de médecine interne, revoir la partie administrative du bâtiment, etc. Il y a pour une dizaine de millions de francs de travaux. Me Arthur Bender profita de l'occasion pour insister une fois de plus sur l'harmonisation qui va s'établir entre les deux hôpitaux du Haut et précisa qu'il était absolument faux de dire que l'on va tarder à équiper au mieux l'hôpital de Brigue maintenant que le feu vert est donné à Viège.

Le Grand Conseil vota également le projet de décret visant à accorder une subvention à la commune de Naters pour la construction de collecteurs d'eaux usées. Le coût des travaux s'élève à 1 135 450 francs.

PAS DE SEANCE DE NUIT

La loi sur les auberges réclame beaucoup plus de temps que prévu. Seuls une vingtaine d'articles ont été votés en premiers débats après deux laborieuses séances. Le président Biollaz se refuse à renvoyer cette loi en mai car ce serait fâcheux de revenir sur un sujet que chacun semble posséder peu à peu aujourd'hui. Il propose que l'on liquide cet objet dans les jours qui viennent.

Il demanda aux députés s'il ne serait pas possible d'innover en prévoyant pour vendredi soir une séance de nuit. Sa proposition insolite fut cependant refusée.

La décision a été prise finalement de réunir à nouveau les députés pour le mercredi 3 avril afin de faire un sort à cette loi sur les auberges.

LE POSTULAT TOURISTIQUE DE M. CLIVAZ

En séance de relevée, après avoir liquidé à huis clos les interminables

recours en grâces, les députés entendirent un intéressant postulat développé par M. Jean-Pierre Clivaz sur la nécessité de pouvoir légalement réserver les zones propres à recevoir des installations sportives, pistes de ski. M. Clivaz demande que les autorités cantonales puissent intervenir dans l'intérêt général du tourisme pour imposer les réserves nécessaires.

Il en va du développement harmonieux de nos stations, de la sécurité de nos hôtes, principalement dans le droit de passage nécessaire aux pistes de ski.

M. von Roten, chef du Département des travaux publics, reconnaît le bien fondé d'un tel postulat. Il fait remarquer que la loi actuelle sur les routes permet déjà de réserver les terrains nécessaires à l'installation de moyens de remontées mécaniques mais pas à la création des pistes. On se trouve ainsi devant cette sorte de paradoxe que l'Etat peut intervenir pour faire monter

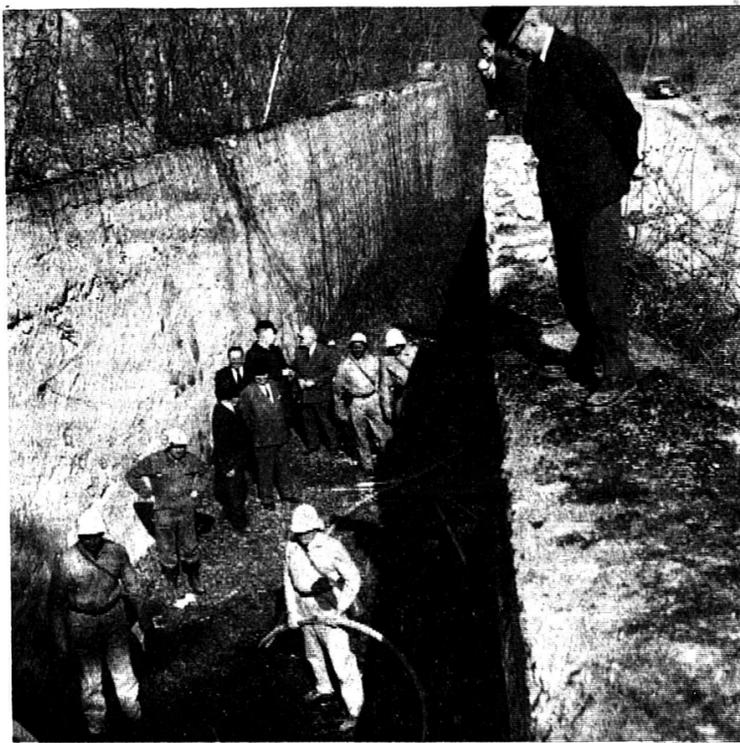
les skieurs par exemple, mais pas pour les faire redescendre.

M. von Roten doute que l'on puisse prévoir des bases légales permettant de réserver sans autre des espèces pour le développement du tourisme comme l'entend M. Clivaz car une telle loi aurait de la peine à passer devant le peuple. L'Etat cependant étudiera tout ce problème. M. Clivaz ne se déclare pas totalement satisfait et va tenter de « piocher » les lois similaires en vigueur dans d'autres cantons pour voir ce qu'on peut faire en Valais où ce problème est à la fois urgent et capital étant donné l'importance que prend le tourisme chez nous.

LE DUEL ETAT-COMMUNE

Dans cette même après-midi de vendredi les députés ont poursuivi l'étude de la loi sur les auberges. Nous aurons l'occasion d'y revenir abondamment.

La commission de la Protection civile de la Municipalité a suivi l'ultime exercice des GI



SION — Comme nous l'avons annoncé un cours de Gardes d'immeubles (G.I.), dans le cadre de la Protection civile, avait commencé lundi dernier dans notre cité. Ce cours d'instruction a vu la participation de 48 G.I. M. Borla, le colonel Pellissier et les instructeurs cantonaux de la Protection civile ont donné à ces G.I. l'instruction indispensable.

Aujourd'hui, personne ne doute de l'utilité, de la nécessité d'une telle organisation. L'adage: Prévenir vaut mieux que guérir» garde toute sa signification.

UN EXERCICE DE SAUVETAGE

Dans le bois de la Borgne, à l'emplacement de l'ancienne usine électrique, s'est déroulé un exercice de sauvetage.

Nous avons relevé la présence des autorités suivantes: MM. Emile Imesch, président de la ville, les conseillers Jean Fardel, Gaston Biderbost, Alfred Kramer, Jacques Calpini, archiviste communal, Albert Tamarcaz, chef cantonal de la Police du feu, Auguste Borlaz, chef de la Protection civile de la ville de Sion.

L'exercice s'est déroulé normalement malgré quelques défauts de jeunesse — cela se comprend après 4 jours seulement d'instruction —. Les responsables, MM. Masserey, Berthod et Karlen, ont fait part de quelques remarques relatives au déroulement de cet exercice.

A son tour M. Tamarcaz, chef cantonal de la Police du feu, s'est adressé aux participants. Il les a félicités pour leur intervention. L'essentiel de l'instruction a été retenu et mis en pratique. N'oubliez pas que vous avez une double mission à remplir:

a) protéger des biens, ce qui présuppose une intervention rapide

b) et sauver des vies humaines.

Ce fut un exercice pratique très instructif et pour les responsables et pour les G.I.

Ce qui m'a frappé c'est le sérieux et la bonne volonté mises par tous les participants à ce cours pour s'instruire et mettre ensuite en pratique les enseignements reçus.

— gé —
Notre photo: Les membres de la commission suivent le déroulement de l'exercice.

Questions juridiques

Le président de la Chambre pupillaire de votre commune de domicile vous a déclaré son intention de vous proposer comme tuteur d'une personne de la localité qui est majeure mais incapable de discernement. Vous estimez que votre santé délicate et votre manque d'expérience ne vous permettent pas de remplir une telle fonction de façon satisfaisante. Que faire?

En principe, toute personne jouissant des droits civiques et habitant la même commune que le pupille est tenue d'accepter la fonction de tuteur. Il y a bien des causes de dispenses prévues par la loi, mais les motifs que vous invoquez n'en font pas partie. Ainsi, seules des infirmités corporelles, et non simplement une santé délicate sont retenues à ce titre.

Mais vos motifs sont des excuses

de fait que vous pouvez parfaitement alléguer pour demander à la Chambre pupillaire de ne pas vous confier cette charge. Il vous faut écrire dans ce sens à cette autorité, avant qu'elle ne prenne sa décision.

Dans le cas où, nonobstant votre démarche, l'on persisterait à vous désigner, vous pourriez signifier votre refus par écrit, dans les dix jours de la communication de la décision de nomination. Si ce refus persistant était encore une fois repoussé, la Chambre pupillaire devrait transmettre l'affaire à la Chambre des Tutelles, qui statuerait en dernier ressort.

Il est cependant très peu probable que la Chambre pupillaire passe outre à votre refus, pour peu qu'il soit motivé et justifié, même si vous n'êtes pas au bénéfice de causes de dispense proprement dites.

Interim

Contentons-nous de noter aujourd'hui qu'un véritable duel s'instaura à l'article 21 entre l'Etat et les communes. On sait en effet qu'une partie des patentes sont accordées par l'Etat et une autre par le pouvoir communal avec homologation par l'Etat.

On croisa longuement le fer sur ce chapitre en se réservant d'y revenir aux seconds débats.

Question écrite de Paul MEIZOZ

CONCERNE: TRAVERSEE DE LA LOCALITE DE VERNAYAZ

Cette localité a le privilège — si l'on peut dire — d'être traversée par une artère de transit internationale absolument rectiligne qui, à certaine époque de l'année voit une circulation intense, l'une des plus denses de Suisse.

Ce privilège ne va pas sans causer des inconvénients graves aux habitants de ce village, les risques d'accidents sont permanents et il est notoire que plusieurs de ceux-ci furent mortels. Cette situation dure depuis plus de quatre ans, c'est-à-dire depuis la malencontreuse réalisation de l'élargissement de la chaussée faite en lieu et place du détournement de la localité, solution plus simple mais plus rationnelle et moins dispendieuse pour les finances de l'Etat et de la commune.

Mais les choses étant ce qu'elles sont, des mesures de protection des piétons s'imposent d'urgence par une signalisation lumineuse adéquate au centre du village et non du genre de celle actuelle sans valeur aucune. L'expérience de celle installée à Saxon et dans les localités vaudoises sises sur l'artère internationale est pertinente, le résultat en est excellent. D'autres études ne sont point nécessaires, elles ne sauraient que retarder la mise en place d'un dispositif de sécurité que tous les habitants attendent, avec beaucoup de patience, depuis longtemps. La municipalité et nous-même sommes intervenus à ce sujet, sans suite positive; nous pensons qu'il serait temps, en prévision de l'intense circulation à envisager pour ces prochaines semaines, qu'une solution rationnelle et conforme soit apportée sans retard.

Nous prions le Département des travaux publics et les services intéressés d'agir au plus vite dans le sens de notre demande.

Question écrite de M. Léonce Emonet

Nous avons constaté qu'un nombre considérable de bordereaux d'impôt a été délivré avec la mention « provisoire ».

Pour permettre une application généralisée de l'amnistie fiscale, votée par le peuple et contribuer ainsi à l'assainissement fiscal, le service cantonal des contributions est-il en mesure d'opérer les contrôles nécessaires pour rendre ces taxations définitives et permettre ainsi aux contribuables de régulariser leur situation fiscale encore en 1968 et de bénéficier de l'amnistie?

Pour les fonctionnaires: une nouvelle réglementation à l'étude

En réponse à une question écrite posée à la session du Grand Conseil de novembre dernier par M. Remy Zuchuat, député, concernant les vacances des fonctionnaires, le Conseil d'Etat vient de répondre ce qui suit:

« L'art 21 de la loi cantonale sur le travail du 16.11.1966 qui a été édictée en exécution de la loi fédérale du 13.3.1964 fixe en effet un minimum de 3 semaines de vacances payées pour tous les travailleurs soumis à la dite loi. Etant donné cependant que selon l'art. 2 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce cette loi ne s'applique pas aux administrations fédérales, cantonales et communales, l'art. 7 du règlement modifié du 10.2.1944 concernant l'engagement des fonctionnaires et employés de l'Etat reste applicable jusqu'au moment de la mise en vigueur d'un nouveau statut. En droit, la différence existant entre cette disposition et l'art. 21 de la loi cantonale susmentionnée ne peut donc être considérée comme une inégalité de traitement.

« Une nouvelle réglementation étant d'ailleurs à l'étude, nous pouvons vous assurer que le Conseil d'Etat vouera toute son attention à ce que le statut des fonctionnaires soit adapté aux conditions actuelles dans ce domaine, compte tenu du caractère spécial de la fonction publique. »

une tradition de bon goût

qualité

Fr. 1.20

20 CIGARETTES

MARYLAND
EXTRAFIN

Stella
Filter

Pourquoi cette fidélité du fumeur à la STELLA FILTER? Simplement parce que sa légèreté est sans fadeur et que le bouquet Maryland de cette cigarette douce et racée séduit sans lasser. Fr. 1.20



échos du valais

Le feu aux poteaux téléphoniques

UVRIER — Hier, dans le courant de la journée, M. B. M., chef de cultures de M. Wolf, à Sion, était occupé à brûler des sarments dans les vignes. Soudain, le feu se propagea à trois poteaux téléphoniques. Deux d'entre eux furent complètement consumés. Les lignes se sont affaïssées, causant des perturbations sur le réseau. Immédiatement alertés, les employés des TT mirent tout en œuvre pour rétablir la ligne le plus rapidement possible.



La famille de

Madame Léon BARMAN

profondément touchée par votre témoignage de sympathie, vous remercie d'avoir ainsi marqué votre participation à son deuil.

Martigny, mars 1968.



La fanfare « La Liberté » de Fully

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jules RODUIT

ancien porte-drapeau.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Mademoiselle Fridoline ROUVINEZ, à Grimentz ;
Madame Alexis SALAMIN-ROUVINEZ ses enfants et petits-enfants, à Sierre, Bullé, Verconsin et Sion ;
Madame Julien ROUVINEZ-SALAMIN, ses enfants et petits-enfants, à Nôës, Sierre et Montana ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marie ROUVINEZ

négociante

leur bien chère sœur, belle-sœur, tante cousine et parente, survenu à Sierre, dans sa 66e année, après une courte maladie et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Grimentz dimanche le 31 mars 1968, à 11 h 15.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Journée de jeûne et rencontre pour la paix

SION (Communiqué) — Chaque jour, nous lisons des nouvelles de guerre. Des hommes s'entretient au Vietnam, au Biafra, dans plusieurs parties du monde. Nous en sommes émus, mais nous nous sentons impuissants, parfois même peu concernés. Pouvons-nous marquer notre solidarité avec ceux qui souffrent, éveiller notre responsabilité ?

Les Sédunois sont invités à le faire de la manière suivante : le lundi saint 8 avril, nous jeûnerons et le soir, à 20 h 30, nous nous rencontrerons à l'Aula du collège où chacun apportera son offrande en faveur des victimes de la guerre.

Les organisateurs



Madame Charles BRUCHEZ-RODUIT et ses enfants, à Fully ;
Monsieur André RODUIT-BRUCHEZ, ses enfants et petits-enfants, à Fully et La Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Frida RODUIT, à Fully ;
Monsieur Gaston RODUIT-PERNOLET et sa fille, à Evionnaz ;
Monsieur Fernand RODUIT-RACLOZ et sa fille, à Fully ;
Monsieur Léon RODUIT-LUGON, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;
Madame Eloi BENDER-RODUIT, ses enfants et petits-enfants, à Fully et Saillon ;
Madame Faustine VEUTHEY et son fils, à Martigny ;
Monsieur Léonce GRANGES, ses enfants et petits-enfants, à Fully et aux Evouettes ;
Monsieur Onésime GRANGES, à Monthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules RODUIT-GRANGES

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui le 29 mars 1968, à l'âge de 77 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le dimanche 31 mars, à 11 h 30.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

On est prié de ne pas faire de visite.



La famille de

Madame Elise Vouilloz-Gay

prie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, de trouver ici l'expression de sa profonde et sincère gratitude pour les marques de sympathie qu'elles lui ont témoignées en s'associant à sa douloureuse épreuve.

Martigny, mars 1968.

P 65345 S



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame veuve Edouard BARMAN-JACQUEMOUD née Antoinette PRIMATESTA

remercie sincèrement tous ceux qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons de messes, leurs prières, leurs envois de gerbes et de fleurs, leurs visites, qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial est adressé au curé Donnet, au vicaire Boitzy, à l'aumônier Ispérian, au docteur Paratte, aux révérendes sœurs de la clinique St-Amé, à Mme Olga Jacquier, à Mme Marguerite Gross.

Genève et Epinasse, le 30 mars 1968.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil la famille de

Monsieur MARC REVAZ

prie toutes les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Vernayaz, mars 1968.



Madame Pierre-A. DREYFUS ;
Monsieur et Madame Roland MOESGEN-DREYFUS ;
Monsieur Jean-Pierre Dreyfus ;
Monsieur Jacques DFEYFUS ;
ainsi que les familles, parents et alliées, ont le grand chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre-André DREYFUS industriel

leur inoubliable époux, père, beau-père, grand-père et parent, disparu lors du tragique accident aérien du 24 mars 1968.

Une cérémonie à la mémoire du défunt aura lieu dans l'intimité de la famille.

Schiedhaldenstrasse 27
8700 Kuesnacht-ZH

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Asyl Gottesgnad Bienne, chèque postal 25-751 ou Barbara - Keller - Heim, chèque postal 80-4846 Banque cantonale de Zurich à Kuesnacht.

On est prié de ne pas faire de visites.



Le Conseil d'administration de CARFA SA Zurich a le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre-André DREYFUS administrateur-délégué

survenu le 24 mars 1968 au cours d'un accident d'aviation. Monsieur Pierre-A. Dreyfus assura par son travail et sa haute compétence le développement et la prospérité de notre entreprise.

Nous le gardons en fidèle et reconnaissant souvenir. Une réunion à sa mémoire aura lieu dans l'intimité de la famille.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Asyl Gottesgnad Bienne, chèque postal 25-751 ou Barbara - Keller - Heim, chèque postal 80-4846 Banque cantonale de Zurich à Kuesnacht.



Le personnel de CARFA SA Zurich a le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre-André DREYFUS administrateur-délégué

survenu le 24 mars 1968 au cours d'un accident d'aviation.

Nous perdons en Monsieur Pierre-A. Dreyfus un chef de haute valeur et un patron ferme et équitable.

Nous conservons de lui un souvenir ému.

Une réunion à sa mémoire aura lieu dans l'intimité de la famille.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Asyl Gottesgnad Bienne, chèque postal 25-751 ou Barbara - Keller - Heim, chèque postal 80-4846 Banque cantonale de Zurich à Kuesnacht.

échos du valaisais

DE VALERE A TOURBILLON

L'ultime billet...

Chers amis lecteurs, voici mon ultime billet.

Le « Nouvelliste du Rhône » sort, ce matin, pour la dernière fois. Il est inutile que je vous rappelle les raisons de cette « disparition ». C'est une obligation dictée par des raisons économiques.

Il faut être de son temps. Il faut composer avec son temps. J'ai eu beaucoup de plaisir à rédiger ce billet quotidien. De nombreux encouragements me sont parvenus. Les critiques ne m'ont pas été épargnées. Elles m'ont permis de revoir certains aspects, certaines présentations. Ces critiques que j'ai toujours accepté volontiers dans cette intention de faire mieux, ont été aussi un encouragement. Le dialogue établi avec vous, amis lecteurs, a été très vivant, très salubre.

Le « Nouvelliste du Rhône » est déjà du passé. Dès lundi vous recevrez le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais ».

Le billet de « Valère à Tourbillon » paraîtra un jour sur deux.

J'essaierai dans le journal fusionné de me renouveler sans cesse, d'être au courant de petits potins de coin et du canton. Je serais très heureux de connaître la petite histoire d'une région plus vaste.

Vos suggestions, vos propositions seront acceptées avec grand plaisir, et beaucoup de reconnaissance.

J'écoutais, hier, une émission de radio provenant d'une chaîne française.

Des fillettes devaient exprimer un désir. L'une d'elles disait franchement : « Je voudrais aller en train ».

— Tu n'es jamais allée en train ? demanda le speaker.

— Non monsieur !

— Quel âge as-tu ?

— 7 ans.

— Il y a bien des trains qui passent à proximité de la localité où tu habites ?

— Oh ! Oui monsieur.

— Pourquoi donc n'as-tu jamais eu l'occasion de voyager en train ?

— C'est parce que papa a une auto !

— gé —

LES MUTATIONS à la Police cantonale

Agent	Date Datum	Muté ce versetzt von	à nach	Remarque Bemerkung
1. Brigade				
Cpl. Kuonen R.	1- 8-68	Mörel	Brigue	—
App. Schmid H.	11- 4-68	Brigue	Gondo	—
Gend. Anthamatten W. I.	1- 8-68	Münster	Fiesch	—
Gend. Ambord K.	25- 6-68	Brigue	Münster - Fiesch	Gletsch
Gend. Eggel N.	1- 8-68	Münster	Brigue	—
Gend. Walker V.	1- 5-68	Brigue	Leukerbad	—
Gend. Murmann A.	25- 6-68	Brigue	Münster - Fiesch	Gletsch
Gend. Almendinger F.	1- 8-68	Brigue	Fiesch	—
Gend. Metry A.	1- 5-68	Mörel	Fiesch	—
2. Brigade II				
Gend. Bitel K.	1- 5-68	Leukerbad	Brigue	—
Gend. Schröter Q.	1- 5-68	Saas-Fee	Brigue	Gondo
Gend. Werlen Th.	1- 5-68	Zermatt	Brigue	—
3. Brigade III				
Gend. Bourban Ch.	1- 5-68	Crans	Vissoie	—
Gend. Reichen F.	1- 5-68	Crans	Sion - Br. VII	Circulation
4. Brigade IV				
Gend. Favre J.-M.	10- 4-68	Vex	Sion - Br. VII	Circulation
Gend. Mariéthoz R.	10- 4-68		Sion - Br. VII	Circulation
Gend. Zermatten R.	10- 4-68		Sion - Br. VII	Circulation
5. Brigade V				
Gend. Zermatten L.	1- 5-68	Le Châble	Martigny	—
6. Brigade VI				
Gend. Rey J.	30- 6-68	Monthey	Sion - Li. Tr.	—
Gend. Bellon A.	18- 6-68	St-Maurice	Châteland	—
Gend. Fleutry J.	30- 6-68	St-Maurice	Monthey	—
Gend. Kamerzin Ch.	10- 4-68	St-Maurice	Sion - Br. VII	Circulation
7. Bureau des liaisons et transmissions				
Gend. Lugon R.	30- 6-68	Sion-Li. Tr Vex		

Sion, le 27 mars 1968.
Le commandant de la police cantonale : E. Schmid.

SEPT MOIS DE PRISON au «guérisseur» de tous les maux

DOMODOSSOLA — Depuis quelque temps, un «guérisseur» pratiquait sa vocation dans la cité frontalière, où il s'occupait de soigner tout particulièrement les personnes incurables et souffrant de maladies chroniques, de paralysie, d'arthrose ou troubles de la vue. Aussi, ne tardait-il pas à avoir une nombreuse clientèle parmi laquelle on rencontrait même des Suisses. Mais, mal-

gré les bons résultats obtenus par ce «mé» dans plusieurs cas, la police s'occupa bientôt de lui et il fut dénoncé à la justice pour exercice abusif de la profession médicale. C'est ainsi que Cesare Bonasissa — c'est le nom du «docteur» — vient d'être condamné par le Tribunal de Domodossola à 7 mois de prison.

La leçon n'a pas suffi

ZURICH. — La Cour suprême du canton de Zurich a condamné un ouvrier de 32 ans à deux ans de réclusion ou moins 501 jours de détention préventive et à cinq ans de privation des droits civiques.

Il a été reconnu coupable de vols et tentative de vols qualifiés par métier, pour une somme de 44 200 francs, de violation de domicile répétées, de dégâts à la propriété et de conduite d'un véhicule à moteur sans permis.

C'est la quinzième fois qu'il comparait devant le tribunal. Cinq mois, après avoir purgé sa dernière peine, il commit en juillet 1966 une nouvelle série de cambriolages.

Jusqu'au moment de son arrestation le 3 novembre 1966, il commit en tout onze cambriolages. Pendant tout ce laps de temps, il n'eut aucune occupation régulière. Il ne vivait que du produit de ses vols.

Le tribunal l'a menacé d'internement pour une durée indéterminée à la prochaine récidive.

Il meurt dans sa baignoire

ZURICH. — Un jeune étudiant néerlandais, M. Victor van Wijk, âgé de 47 ans, domicilié à Zurich, a été retrouvé mort dans sa baignoire.

Il tenait d'une main un fil de haut-parleur. Tous les efforts de la police sanitaire pour le ranimer sont demeurés vains.

Le service scientifique de la police municipale de Zurich a ouvert une enquête.

Un officier allemand visitera la Suisse

BERNE. — L'inspecteur de l'armée de l'air ouest-allemande, le lieutenant-général Johannes Steinhof, sera l'hôte de l'armée suisse du 1er au 5 avril prochain.

Il assistera à un tir aérien et visitera plusieurs écoles d'aviation et de DCA.

CINEMA « CINEMA

★ Sion - Arlequin ★

Samedi 30 et dimanche 31 mars
Fernandel - Lili Palmer
Laurent Terzieff dans
Le voyage du père
Un père à la recherche de sa fille
un film palpitant, émouvant de vérité
Parlé français - 18 ans révolus
Scopecouleurs

★ Sion - Lux ★

Samedi 30 et dimanche 31 mars
Lee Marvin, Agie Dickinson,
Ronald Reagan dans
Pas un seul ne survivra
Le meilleur film série noire.
Une vraie réussite.
Parlé français - 18 ans révolus

★ Sion - Capitole ★

Samedi 30 et dimanche 31 mars
Trévor Howard, Yül Brunner
Marlon Brando, dans :
« MORITURI »
Un superfilm d'espionnage et de suspens
Parlé français - 16 ans révolus

★ Martigny - Etoile ★

Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
16 ans révolus
Samedi soir : RELACHE
Réédition d'un classique du cinéma :
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES
avec Burt Lancaster et Montgomery Clift
Nos matinées spéciales :
Samedi à 17 h. 15 - 16 ans révolus
Film d'art et d'essai
Les chevaux de feu
Un film russe de Serge Paradjanov
Domenica alle ore 17
In italiano - 16 anni compiuti
I due Mafiosi
con Franco Franchi e Ciccio Ingrassia

★ Martigny - Corso ★

Samedi et dimanche - 16 ans révolus
Dimanche matinée à 14 h. 30
Darry Cowl et Francis Blanche dans :
LE GRAND BIDULE
Un «comique» de la meilleure veine
Dimanche à 17 h. - 16 ans révolus
Un fait de guerre incroyable !
Les SS attaquent à l'aube

★ Saxon - Rex ★

Samedi et dimanche - 16 ans révolus
Des torrents de rire
Fantomas contre Scotland-Yard
avec Louis de Funès et Jean Marais

★ Fully - Michel ★

Ce soir samedi - 16 ans révolus
Dimanche : RELACHE
Réédition d'un grand film américain
Tant qu'il y aura des hommes
avec Burt Lancaster et Montgomery Clift

Le demi-siècle de la coopérative d'assurance sur la vie «Coop»

BALE. — La coopérative d'assurance sur la vie, « Coop », a célébré, vendredi, au Casino de Bâle, en présence de nombreux invités, son cinquantième anniversaire. M. André Vuilleumier, directeur de l'Union suisse des coopératives de consommation, président du conseil d'administration, a salué les personnalités présentes, en rappelant le courage de ceux qui mirent sur pied une coopérative d'assurance sur la vie en pleine période de guerre.

M. Willy Maurer, délégué du conseil d'administration de la « coopérative », a exprimé sa reconnaissance à tous les collaborateurs et amis de ladite coopérative. Il a annoncé que 50 000 francs seront mis à disposition pour être affectés aux travaux que nécessiteront les réformes envisagées. M. Maurer a émis l'espoir que l'AVS, l'institution sociale la plus importante de Suisse, se développera pour le plus grand bien de notre pays.

Puis, M. Harald Huber, juge fédéral, a prononcé le discours de circonstance consacré à la révision de la Constitution fédérale.

★ St-Maurice - Roxy ★

Samedi 20 h. 30 - Dimanche 14 h. 30 et 20 h. 30
Dimanche 14 h. 30 et 20 h. 30
J.-P. Belmondo - Sophie Daumier
Akim Tamiroff - Géraldine Chaplin
Par un beau matin d'été...
d'après le roman de James Hadley Chase
Dialogue de M. Audiard
Un des plus grands films d'action de l'année
18 ans révolus - Scope

★ Monthey - Plaza ★

Samedi 20 h 30
Dimanche 14 h 30 et 20 h 30
Le plus fantastique aventurier du 20e siècle

Le masque de Fu Manchu

Des sensations fortes avec Christopher Lee
Scopecouleurs - 18 ans révolus
Sabato e domenica, ore 17
da 18 anni compiuti
Robert Hossein - Michèle Mercier
Samy Frey
ANGELICA
(3e episodio)

★ Monthey - Montheolo ★

Samedi 20 h. 30 - Dimanche 14 h. 30 et 20 h. 30
Peter O'Toole - Omar Sharif
Philippe Noiret - Véronique Vendeuil
J. Greco

La nuit des généraux

Un excellent film à ne pas manquer
18 ans révolus
Dimanche à 17 h. - En couleurs
16 ans révolus

La griffe du coyote

Un western mouvementé et tempétueux

★ Cinéma d'Ardon ★

Samedi et dimanche à 20 h 30
18 ans révolus
Sophia Loren plus éblouissante et provocante que jamais dans

LADY L

Un film qui a déjà fait beaucoup parler de lui lors de son tournage en Suisse
Domenica alle ore 16.30 :

Maciste contro i Mangoli

★ Riddes - L'Abeille ★

Samedi et dimanche 20 h. 30
Le chanteur de Mexico
avec Bourvil et Luis Mariano

★ Bex - Rex ★

Samedi et dimanche à 20 h 30
Dimanche matinée à 14 h. 30
16 ans révolus
Un spectacle inégalable
Guerre et paix
Le monument du cinéma

Trophée du Muveron

20 - 21 avril 1968

C'est en 1958 que l'Union des patrouilles alpines de la Brigade de montagne 10 mit sur pied une épreuve susceptible de devenir le pendant, civil, de la patrouille des glaciers. Non pas pour concurrencer l'épreuve de la Brigade, mais pour permettre à des fervents de la montagne ce que l'armée ne permettait qu'aux seuls militaires.

Le parcours, choisi en fonction de l'éthique du tourisme, pour skieurs avancés, le fut également en faveur d'une organisation la moins compliquée possible. Départ et arrivée au même endroit, deux des trois postes de contrôle facilement accessibles. Evidemment, le point culminant et le plus délicat du parcours n'est pas à la portée de « tout le monde ». Avant la construction de la cabane de Plan Nèvé, les fonctionnaires passaient la nuit dans des igloos, au pied du couloir du Pascheu !!

La première année, 15 patrouilles de trois hommes participèrent à cette épreuve de caractère régional. Au XXe Trophée, devenu international avec la participation de concurrents français et italiens, ce sont 83 équipes qui prirent le départ, dont, pour la première fois, une équipe féminine.

En 1957 fut créé, parallèlement au Trophée du Muveron, le Trophée de Plan Nèvé, sur un parcours plus court et ouvert aux jeunes dès 19 ans.

En 20 ans, ce sont plus de 2000 participants qui pensèrent sur ce parcours alpin, tourmenté. Mais pour tous, que de joie accumulée pendant ces heures d'efforts, dans ce monde merveilleux que nous aimons. Que de satisfactions à se vaincre soi-même, à se surpasser, souvent.

Et seulement pour une médaille ni en or, ni en argent, mais pour tous, la même. Le Trophée aux vainqueurs, quelques challenges pour les premiers et un prix à chacun, mais qui en aucun cas ne paie l'effort ou le temps passé à l'entraînement.

Car le Trophée est une affaire de sportifs et non d'argent.

Jeudi 4 avril, ouverture du



Avenue du Général-Guisan - Tél. 5 24 42.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Importante réforme de la cour pontificale

Le pittoresque disparaît avec les privilèges hérités du passé

ROME — L'abolition de tous les dignitaires qui n'avaient qu'un caractère purement décoratif et le maintien de ceux qui ont des fonctions effectives caractérise la réforme de la Cour pontificale, qui ne s'appellera plus désormais que « maison du Pape » en application du motu proprio paru vendredi. Dans l'ensemble le document accentue le caractère religieux et ecclésiastique de la maison du Pape et des cérémonies religieuses, en éliminant toutes les survivances d'un passé révolu.

Un Lausannois tué en France

LAUSANNE — M. Maurice Barbey, marchand de vins domicilié à Lausanne, qui roulait vendredi après-midi en automobile près de Sennecey-le-Grand, en Seine-et-Loire, a heurté un arbre et a été grièvement blessé. Il est mort peu après l'accident.

Ecrasé par une grue

BELLINZONE. — Un accident mortel s'est produit vendredi matin sur un chantier de construction, à San Vittore, dans la partie de langue italienne du canton des Grisons. Un ouvrier italien, en effet, âgé de 26 ans, Osvaldo Marino, venant de Fraite, dans la province de Chiavari, a été écrasé par une grue dans la cabine de laquelle il dirigeait les opérations. L'accident s'est produit à la suite d'une fausse manœuvre.

C'est ainsi que la garde noble ne s'appellera plus que garde d'honneur du Pape et ses membres, qui ne seront plus nécessairement choisis parmi les nobles, ne figureront plus que dans les cérémonies civiles. La Garde suisse, la gendarmerie et la Garde palatine seront maintenues « pour ne pas rompre nettement avec le passé, d'autant plus qu'il s'agit d'un passé glorieux, qui a connu un dévouement et une fidélité poussés jusqu'à l'héroïsme ».

Les princes assistant au trône, qui étaient traditionnellement les membres des familles Colonna et Orsini, ne resteront en fonction que pour cinq ans, ils ne figureront plus dans les cérémonies religieuses et seront choisis parmi les membres de quelque autre famille que ce soit.

Disparaissent les charges de dignitaires ecclésiastiques et laïques tels que le maître de chambre, le chausson, le gardier, le sacriste, le fourrier majeur, le grand écuyer, le maître des postes, les porteurs de la rose d'or, le majordome, l'aumônier secret, le secrétaire d'ambassade.

Le caractère ecclésiastique et religieux de la maison du Pape sera accentué par le fait qu'ont été appelés à en faire partie le substitut de la secrétaire

d'Etat, le secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'église, le « prélat attaché aux œuvres charitables du Pape » qu'était jusqu'à ce jour l'aumônier secret et les curés de Rome qui figureront dans les grandes cérémonies pontificales.

Les camériers secrets de cape et d'épée s'appelleront désormais gentilshommes de Sa Sainteté. Leur nombre sera limité et ils prêteront service comme auparavant dans l'antichambre papale et à la basilique Saint-Pierre au cours des grandes cérémonies. Ce seront surtout des laïcs désignés en raison de leur activité au service de l'Eglise et non pas de leur rang social. Les membres du conseil des laïcs et de la commission pontificale « justice et paix » participeront d'office aux grandes cérémonies religieuses.

Les différentes catégories de prélats sont ramenées à trois: les protonotaires apostoliques, les prélats d'honneur de Sa Sainteté et les aumôniers de Sa Sainteté.

La tiare, emblème du pouvoir temporel du Pape disparaît définitivement, après avoir été abandonnée par Paul VI qui, pendant le concile en fin pour les pauvres. L'office de « gardien des tiaras » a été supprimé comme celui de « commandeur du Saint-Esprit » et de « ministre de l'intérieur ».

Enfin un conseil pour l'Etat de la cité du Vatican a été constitué, il sera formé de vingt-quatre membres laïques nom-

més pour cinq ans, auxquels viendront s'adjoindre six membres honoraires, choisis en dehors de Rome et disposant des mêmes pouvoirs que les membres habitant la ville éternelle. Ce conseil aura pour mission d'étudier toutes les questions qui lui seront soumises, pour avis, par la commission cardinalice chargée du gouvernement de la Cité du Vatican. Ses membres feront partie de la famille pontificale laïque.

Les uniformes laïques datant des siècles passés sont également supprimés. Dans les cérémonies où ils prêteront service, les laïcs ne porteront plus que l'habit ou un vêtement sombre. Pour ce qui est des nominations, seuls ceux qui se seront signalés pour les services rendus à l'église dans les domaines de l'apostolat, de la culture et de la science seront désignés pour les charges qui seront maintenues et qui ne seront plus l'apanage de telle ou telle autre famille noble ou d'une catégorie de citoyens.

En résumé: le pittoresque disparaît avec tous les privilèges hérités du passé. La réforme s'inspire en effet du désir de revenir à l'esprit évangélique, à la simplicité de la liturgie, à l'idéal de pauvreté, et à la subordination du temporel au spirituel suivant les vœux du concile.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que Paul VI avait fait disparaître peu à peu des cérémonies religieuses, même les plus solennelles, tout ce qui n'était qu'apparat.

Indépendance pour la Guinée espagnole

MADRID. — Le gouvernement espagnol a confirmé sa décision d'accorder l'indépendance à la Guinée espagnole « le plus tôt possible » cette année et de convoquer à cet effet la conférence constitutionnelle de ce territoire le 17 avril prochain, annonce-t-on de source officielle à Madrid.

La Guinée espagnole comprend le territoire de Rio Muni, sur le continent et les îles de Fernando Poo et d'Annobon, dans le golfe de Guinée.

La « Semaine lausannoise » à Berlin

Les représentants de la ville de Lausanne, avec leur syndic en tête, M. Georges-André Chevallaz, ont offert, vendredi, une réception à l'occasion de la « Semaine lausannoise » à Berlin-Ouest en l'honneur des membres du Sénat et des représentants des milieux touristiques et de la presse.

Les organisateurs suisses ont souligné lors d'un repas-raclette, qu'ils se réjouissent de la décision officielle que fera Berlin-Ouest à Lausanne à la fin du mois de novembre.

La « Semaine lausannoise » prendra fin dimanche prochain.

Quasi-unanimité autour du général Svoboda

C'est samedi matin à partir de 10 heures que l'Assemblée nationale tchécoslovaque désignera officiellement le président de la République qui doit succéder à M. Novotny. Quatre noms avaient été proposés, mais seul celui du général Ludvik Svoboda a été re-

tenu: jeudi, en effet, le comité central du parti communiste décidait, par 105 voix sur 107, de présenter la candidature du général Svoboda, « le plus apte à contribuer, par sa personnalité, à la consolidation de la situation politique intérieure ». Ce choix a également été approuvé, à la demande de M. Dubcek, par le « Front national », organisation qui groupe le parti communiste, trois autres partis de moindre importance, ainsi que les organisations de masses contrôlées par le P.C. Enfin, vendredi après-midi, le « Front national » a soumis la candidature du général Svoboda aux 258 députés de l'Assemblée nationale, qui

l'ont approuvée à l'unanimité. Comme les trois concurrents du général se sont effacés, l'élection de M. Svoboda comme nouveau président de la République ne fait aucun doute.

La seule opposition à cette nomination semble venir de la jeunesse universitaire. Jeudi soir, quelque 400 étudiants avaient défilé dans le centre de Prague pour manifester leur dépit à l'annonce de la décision du comité central. Le fait est que la Fédération de la jeunesse tchécoslovaque avait désigné son candidat en la personne de M. Cestmir Cisar, ancien ministre de l'éducation et ambassadeur à Bucarest. Mais si le parti a préféré le général Svoboda à cet « outsider », on remarque toutefois qu'il l'a élu membre du secrétariat et secrétaire du comité central.

En attendant son élection, le général Svoboda a déclaré à un journal de Prague, « Zemedelske Noviny », que « tout gouvernement qui désire assurer à la Tchécoslovaquie une sécurité durable doit poursuivre la politique d'alliance avec l'Union Soviétique et les autres pays socialistes ». « Nul ne peut changer quoi que ce soit dans cette orientation ». Mais il a aussitôt ajouté: « Nous nous trouvons au cœur de l'Europe, à la croisée des chemins de divers intérêts et de problèmes européens et cette position aura toujours une incidence forte et directe sur nous. Nous voulons dès lors étendre nos relations avec d'autres Etats et la sauvegarde de la souveraineté de notre pays joue un rôle de première grandeur dans l'ensemble des relations extérieures de la Tchécoslovaquie. »

LA DICTATURE FAIT PLACE AUX DROITS DE L'HOMME ET A LA LIBERTÉ

Prague — M. Edouard Goldstuecker, président de l'Association des écrivains de Tchécoslovaquie, parlant vendredi aux journalistes, a qualifié les événements qui se produisent dans son pays de « passage de la dictature à un gouvernement garantissant les droits de l'homme et la liberté ». Ce changement, a-t-il ajouté, devait arriver un jour ou l'autre. La réforme économique dont la Tchécoslovaquie a besoin n'est pas applicable sans une démocratisation générale.

Le procès de Renat Emch

LAUSANNE. — Vendredi matin, le tribunal criminel du district de Lausanne a entendu le sévère réquisitoire de M. Willy Heim, procureur général, qui a demandé contre M. R. Emch pour assassinat et délit manqué d'extorsion le maximum de la peine, soit 20 ans de réclusion, moins la prison préventive, dix ans de privation des droits civiques et le paiement des frais.

L'avocat de l'accusé, M. Eugène Ruffy, a demandé que le tribunal ne retienne pas l'assassinat mais le meurtre, et a fait remarquer que le délit d'extorsion n'a pas été réalisé. Jugement mardi après-midi.

Octogénaire tuée

AUVERNIER (NE). — Une octogénaire d'Auvernier, Mme Yvonne Courvoisier, qui regagnait vendredi soir son domicile, a été renversée non loin de la gare du village par une automobile du Val-de-Travers. Elle a été si grièvement blessée qu'elle est décédée peu après son admission à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

Les « Dix » doivent aboutir à un résultat positif

STOCKHOLM — Les différentes délégations à la conférence monétaire des « Dix » à Stockholm ont donné vendredi soir des interprétations divergentes des résultats obtenus jusqu'ici.

Alors que M. Karl Schiller, ministre de l'économie de l'Allemagne fédérale, se déclarait optimiste, au contraire, son collègue français, M. Michel Debré, déplorait l'absence de préparation d'une harmonisation du système monétaire et

pensait que le problème devrait être repris dans peu de mois.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales ont pris part dans la soirée à un dîner donné par M. Kristen Wiskmann, ministre suédois de l'économie.

Cependant, les observateurs politiques estiment que la conférence des pays financièrement forts du monde occidental devra se terminer samedi sur un résultat positif, sinon il faudrait s'attendre à très brève échéance à des conséquences catastrophiques pour le système monétaire international. C'est au début de la semaine prochaine, rappelle-t-on, que le marché de l'or de Londres sera rouvert.

MORT DU COMPOSITEUR SOVIETIQUE MOKROUSOV

MOSCOU — Le compositeur soviétique Boris Mokrousov est mort à l'âge de 59 ans.

SOIXANTE PERSONNES PERISSENT NOYÉES EN INDE

LA NOUVELLE DELHI. — Soixante personnes ont péri, hier, dans un naufrage qui s'est produit sur la rivière Ghagra, affluent du Gange, près de la ville de Chapra, dans le nord de l'Inde.

NOUVEL ECHEC ELECTORAL POUR LE PARTI DU CONGRES

LA NOUVELLE DELHI. — Le parti du Congrès du premier ministre indien Mme Indira Gandhi a subi un nouvel échec en perdant 16 sièges à la Chambre Haute, la « Rajya Sabha », lors des élections partielles qui ont eu lieu hier.

CLOTURE DES TRAVAUX DE LA CNUCED

LA NOUVELLE DELHI. — La conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement a été close vendredi soir par son président M. Dinesh Singh ministre indien du Commerce après une session de cinquante-huit jours et quatre-vingt-trois heures de prolongation.

Un attelage de chiens esquimaux à Paris



Huit chiens de traîneau de pure race esquimaux ont déjà fait l'admiration de tous ceux qui les rencontrent. Ils sont arrivés à Paris après une tournée dans les Alpes françaises. Ces chiens qu'en France on avait jamais vu au travail appartiennent à un éleveur américain d'Alaska, M. Bob Arvezon avec son épouse a découvert la montagne et l'hiver français.

Notre photo montre: avant leur retour en Alaska les chiens ont fait une brève escale à Paris et c'est sous la Tour Eiffel qu'ils se sont offerts à la curiosité des Parisiens.

M. WILSON et l'échec travailliste

LONDRES — Commentant pour la première fois la défaite travailliste aux quatre élections partielles de jeudi, M. Harold Wilson, premier ministre britannique a déclaré vendredi soir que son gouvernement « ne s'écarterait pas de la voie qu'il doit suivre », en dépit de cet échec.

Le premier ministre, qui parlait au cours d'un dîner donné par les travaillistes dans sa circonscription de Huyton, près de Liverpool, a ajouté: « Nous gardons notre sang-froid. Nous avons décidé de ce qui devait être fait, et nous le ferons avec votre aide, votre soutien et votre compréhension ».

« Le gouvernement, a ajouté le premier ministre, est décidé à affronter les problèmes qui se posent dans le pays: non seulement le déficit monétaire, mais aussi le manque de planification dans l'industrie, l'écart technologique qui sépare la Grande-Bretagne des autres pays, la mécanisation et la modernisation ».

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Lislotte Pulver à l'exposition « Lausanne salue Berlin »



A Berlin a lieu, du 25 au 31 mars, une Semaine lausannoise, sous le titre « Lausanne salue Berlin ». Une exposition artistique des manifestations sportives, une semaine gastronomique et des concerts permettront aux Berinois de mieux connaître la capitale vaudoise. Lors de la soirée d'ouverture, l'actrice suisse Lislotte Pulver était hôte d'honneur. La voici, à droite.

VIOLENTS COMBATS ISRAËLO-JORDANIENS

TEL AVIV — Les combats israélo-jordaniens de vendredi ont fait un mort et huit blessés dont trois gravement atteints, a déclaré le porte parole de l'armée israélienne au cours d'une conférence de presse. Si tout est calme du lac de Tibériade à la mer Morte, des tirs sporadiques continuaient d'être échangés en début de soirée dans la région du pont de Damia, sur le Jourdain.

Selon le porte parole, un avion israélien a été touché, mais le pilote a réussi à sauter au-dessus du territoire israélien, et il est sain et sauf. Les bases d'« El Fatah », d'où partait le feu ennemi, ont été bombardées et durement touchées, a indiqué le porte-parole qui a précisé le nom de ces bases : Taiba, Shuna, Omanshieh, Zameliah et Karame. D'autre part, a-t-il dit, l'aviation et l'artillerie israéliennes ont détruit de nombreux canons jordaniens dont quatre à longue portée.

Les avions israéliens ne sont intervenus qu'au sud du lac de Tibériade et dans la vallée de Beisan, là où, selon les autorités israéliennes, l'artillerie jordannienne a bombardé à deux reprises des villages israéliens.

LETRE ISRAËLIENNE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

NEW-YORK — Dans une lettre adressée vendredi au président du Conseil de sécurité, M. Joseph Tekoah, représentant permanent d'Israël à l'ONU,

accuse la Jordanie d'avoir commis « une violation extrêmement grave du cessez-le-feu et de la résolution du Conseil de sécurité du 24 mars », du fait que « les positions de l'armée jordannienne ont déclenché vendredi matin une attaque combinée de vaste envergure contre le territoire israélien dans la région de Beit Shean. »

M. Tekoah précise que des tirs jordaniens de mousqueterie, d'armes automatiques, d'artillerie et de canons de chars ont été dirigés contre des vil-

lages israéliens et que les forces israéliennes, en état de légitime défense, ont procédé à des tirs de riposte.

Le représentant d'Israël indique qu'il tiendra le président du Conseil de sécurité au courant de l'évolution et des aspects de ce « nouvel acte d'agression jordannienne ».

LES PERTES ISRAËLIENNES SELON AMMAN

AMMAN — Cent-dix militaires tués et blessés, sept avions abattus, 17 chars, 22 véhicules divers, sept positions d'artillerie, six postes de contrôle et une position d'infanterie détruits, telles seraient, selon un porte-parole militaire jordannien, les pertes subies par les Israéliens au cours des combats qui se sont déroulés vendredi entre forces

israéliennes et jordaniennes.

Les pertes jordaniennes, toujours selon le porte-parole, seraient les suivantes : trois militaires tués et 18 blessés, trois civils tués et trois autres blessés. Sept véhicules, la tour d'un char et sept canons endommagés. Certaines habitations civiles ont subi quelques dégâts, a conclu le porte-parole militaire jordannien.

UNE MINE EXPLOSE : QUATRE MORTS ISRAËLIENS

TEL-AVIV — Quatre personnes ont été tuées et quatre blessées tôt hier matin par l'explosion d'une mine. Elles se trouvaient dans la remorque tirée par un tracteur qui a heurté la mine, près du kibboutz Massada, à 4 km du lac de Tibériade.

HOMMAGE MOSCOVITE A GAGARINE

MOSCOU. — Des centaines de milliers de Moscovites défilent depuis le début de la matinée devant les urnes contenant les cendres du cosmonaute Youri Gagarine et du colonel Seriouguine, exposées dans la salle d'honneur de la maison centrale de l'armée soviétique. Les abords de la place de la commune,

où se trouvent la maison centrale et le théâtre de l'armée, sont bouclés par les troupes et la milice. A 9 heures, les premiers Moscovites pénétraient dans la salle où sont dressés les catafalques.

Dans la rue, la population, très émue, formait déjà une file longue de cinq cents mètres, marquée par les couleurs vives des fleurs des couronnes mortuaires et des humbles bouquets.

La façade bleue de l'immeuble de style grec classique de la maison de l'armée est ornée des portraits des deux aviateurs, entourés de drap rouge bordé de crêpe noir. Il fait un temps maussade, mais il ne pleut pas.

A l'intérieur, la foule gravit lentement un escalier d'honneur. Les lustres, allumés, sont enveloppés de crêpe noir. Au premier étage les visiteurs parviennent, entre deux rangées de soldats, jusqu'à la salle d'apparat, où un orchestre militaire joue sans interruption des marches funèbres.

Un double catafalque est installé au milieu de la salle à colonnes. Dans une symphonie écarlate, au milieu des fleurs et des décorations posées sur des coussins de velour rouge, se détachent les portraits de Gagarine et de son compagnon, exposés devant le catafalque surmonté des deux urnes blanches renfermant les restes incinérés des deux aviateurs.

La famille est assise à leur gauche. Valentina Gagarine, en pleurs vêtue de noir, est entourée de ses deux filles, Elena, 9 ans, et Galina, 7 ans.

Depuis 8 h 50, Leonide Brejnev, Alexis Kossyguine, Nicolas Podgorny, et tous les membres du Politburo montent la garde autour du catafalque. Tout au long de la journée, ils seront relayés par les camarades cosmonautes de Ga-

garine et les plus grandes sommités de la science et de l'armée soviétique.

Le défilé se poursuivra toute la journée, jusqu'à 21 heures. Samedi, à 14 heures, les restes du premier cosmonaute du monde et ceux de son compagnon seront placés dans la muraille du Kremlin, près de ceux de Vladimir Komarov, première victime soviétique de la conquête de l'espace, mort le 24 avril 1967 à bord du vaisseau spatial « Soyouz-I ».

TITOV REGAGNE MOSCOU

ROME. — Gherman Titov, le second cosmonaute soviétique ami de Gagarine, venu à Rome avec la délégation de l'URSS à l'exposition internationale électronique et nucléaire, a quitté l'aéroport romain de Fiumicino peu avant 7 h 30 (GMT) pour Moscou.

Profondément ému et affecté par la mort de Gagarine, Titov, qui aurait dû rester encore quelques jours à Rome, a voulu rentrer le plus tôt possible à Moscou. Avant son départ, il s'est refusé à toute déclaration.

Prisonniers nord-vietnamiens libérés

SAIGON. — Trois marins nord-vietnamiens libérés par les autorités américaines ont été remis vendredi à un représentant du gouvernement de Vientiane au Laos, a annoncé M. Peter Haller, porte-parole de la mission américaine à Saigon vendredi.

E.-U. : « L'ordre doit être maintenu »

WASHINGTON. — « L'ordre doit être maintenu » a déclaré vendredi soir le président Johnson dans un appel à tous les citoyens américains pour qu'ils multiplient leurs efforts de « prévenir la violence » et de « préserver les conditions de stabilité sociale qui sont essentielles au progrès ».

Dans un communiqué publié par la Maison-Blanche à la suite des incidents survenus jeudi à Memphis le chef de l'exécutif a souligné la responsabilité du maintien de l'ordre et la prévention des émeutes raciales incombant exclusivement aux autorités locales et aux polices des Etats.

Le président a demandé aux forces de l'ordre de toutes les villes et de tous les Etats américains « de répondre fermement, mais toujours équitablement, et sans crainte, à toute infraction à la loi », ainsi que de travailler sans relâche « afin de prévenir les émeutes et à s'entraîner avec diligence à les contrôler si des émeutes devaient se

produire ».

« Si l'assistance du gouvernement fédéral est requise, elle sera disponible, mais notre système de gouvernement et notre sécurité dépendent entièrement de l'efficacité des forces de l'ordre locales », a ajouté M. Johnson. Quelques heures auparavant, dans une allocution prononcée devant une commission de la Confédération syndicale AFL-CIO, M. Johnson avait affirmé : « Nous ne permettrons pas à la violence et au désordre de s'emparer du pays. Nous ne permettrons pas qu'ils bloquent nos efforts » pour parvenir à la réalisation de la « grande société ».

Le communiqué publié par la Maison-Blanche a rompu un silence prolongé et inhabituel observé par la présidence après les incidents qui se sont déroulés jeudi à Memphis, silence qui commençait d'ailleurs à faire l'objet de commentaires défavorables dans la presse.

« Les incidents tragiques de Mem-

phis hier, a déclaré M. Johnson dans ce communiqué, nous font sentir le grave danger que les émeutes nous font encourir. Ce pays doit poursuivre la recherche du progrès dans le cadre de la loi et dans une atmosphère d'ordre social. Les émeutes, la violence et la répression ne peuvent que diviser notre peuple, tout le monde est perdant lorsque les émeutes se produisent.

« Je demande aux Américains de toutes races et de toutes religions, aux riches et aux pauvres, aux jeunes et aux vieux, aux gouvernements, aux hommes d'affaires, aux syndicats, et aux églises de faire leur possible pour prévenir la violence, obéir à la loi et préserver les conditions d'ordre et de stabilité sociale qui sont nécessaires à tout progrès ».

Avant la réouverture du marché de l'or en Grande-Bretagne Mesures pour limiter la spéculation

LONDRES. — La Banque d'Angleterre a annoncé vendredi des mesures pour limiter la spéculation sur l'or, en vue de la réouverture lundi du marché londonien.

C'est ainsi que par une procédure d'autorisation préalable, on entend empêcher les spéculateurs d'acheter de l'or pour le revendre avec bénéfice avant même la livraison.

En outre, il sera interdit aux marchands en bourse de prêter de l'argent aux spéculateurs pour des achats d'or ou d'accepter de l'or comme garantie des avances de devises étrangères.

Recrue tuée sur la route

BELLINZONE — Une jeune recrue bernoise qui accomplissait son service à l'école de recrues d'infanterie 9, à Bellinzone, a été tuée vendredi après-midi dans le centre de la ville alors qu'elle rentrait à la caserne à vélo. Il s'agit de M. Hans Kaufmann, âgé de 20 ans, d'Oberwil, dans le canton de Berne.

Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas encore pu être reconstituées avec précision. Il semble toutefois que, vers 18 h 30, une tenninoise conduite par l'avocat Aldo Pedotti, juge de première instance de Bellinzone, s'apprêtait à dépasser la jeune cycliste lorsqu'elle fut happée, au milieu de la chaussée, par une voiture qui s'était

introduite de la gauche sur la route latérale. A la suite de la collision, la voiture de l'avocat tessinois fut déportée sur la droite et, après avoir violemment happé le cycliste, est montée sur le trottoir, a heurté une jeune fille de 18 ans et s'est écrasée contre un mur.

La jeune recrue est décédée à la suite de blessures à la tête, peu après son admission à l'hôpital, tandis que la jeune fille n'a été que légèrement blessée. En revanche, M. Pedotti, sa femme et leur femme de ménage, qui se trouvait avec eux, ont été grièvement atteints.

REQUISITOIRE CONTRE les «grands procès staliniens»

PRAGUE — M. Dusan Hamsik, rédacteur en chef de « Literarny Listy », organe de l'Union des écrivains, vient de dresser un réquisitoire d'une éloquence remarquable, contre les « grands procès staliniens » de 1952-54, qui aboutirent à la pendaison de l'ancien secrétaire du parti, Rudolf Slansky et de dizaines de condamnés et à la dégradation politique ou civile de quelque 30.000 personnes.

« On essaie de nous dire que ces procès étaient dus au hasard, une affaire réglée, écrit-il. Mais le fait effroyable que ces gens innocents aient été condamnés et pendus repousse à l'arrière-plan les conditions historiques dans lesquelles ces crimes judiciaires ont pu être commis. On nous dit aussi qu'il y a eu des procès similaires dans d'autres pays socialistes. Mais la conjuration Beria-Stalinienne et ses incidences criminelles devraient être quelque chose de totalement étranger à notre pays ».

« Bien sûr, ajoute M. Hamsik, l'intervention de Beria et de ses hommes de main dans la mise en scène de nos procès est aujourd'hui le secret de polichinelle, mais se limiter à cela serait pratiquer la politique de l'abîme que nous reprochons si sévèrement aux Allemands. La dictature la plus féroce, le pire pouvoir personnel ne peuvent

se fonder longtemps sur la seule terreur si celle-ci ne comporte, plus ou moins, l'accord du peuple et elle ne peut être mise en œuvre que par la participation active ou la résistance passive des plus larges couches de la population. Il faudrait donner, contre la raison, une puissance magique et démoniaque à Staline pour ne pas admettre que notre propre pays recelait des éléments latents permettant l'acceptation du modèle stalinienn du socialisme ».

« N'avons-nous pas vu, poursuit M. Hamsik, le feu président Klement Gottwald, au déclin de son existence, nier, liquider, condamner l'œuvre de sa vie et ratifier non seulement la condamnation à mort de ses amis et camarades mais aussi celle du mouvement qu'il représentait ».

« Nous tous, conclut-il, même ceux qui ne vivaient pas encore à cette époque, mais comme nation, comme continuum, sommes responsables des procès politiques des années cinquante. C'est une tâche sur notre passé, une ombre sur notre histoire. C'est nous qui avons contribué à créer cette atmosphère de progrom, où le procureur général pouvait sans crainte prononcer ses réquisitoires foudroyants, le juge ses sentences et le bourreau enfiler ses gants, aux applaudissements de la foule... »

La « première mariée en papier »



Voici la « première mariée en papier ». Liliane Moser, Suédoise, qui va épouser très prochainement Hans C. Bagner, avocat, portera à son mariage (en Suède), une robe en papier. Toutes les fleurs, à l'église, pour les invités et même son bouquet de mariée sont en papier. Il faut espérer qu'il ne pleuvra pas le jour de son mariage.

Les compagnies pétrolières décidées à ne plus utiliser le canal de Suez

JOHANNESBOURG — Les plus grandes compagnies pétrolières du monde ont décidé de ne « plus jamais utiliser le canal de Suez » préférant désormais passer par la route maritime du Cap déclare-t-on dans les milieux généralement bien informés.

Les compagnies pétrolières ont en effet découvert, lors de la fermeture du canal de Suez, en juin dernier, qu'il était plus économique de transporter le pétrole à destination du monde occidental à bord de bâtiments géants empruntant la route maritime passant par le Cap. L'économie ainsi réalisée est d'environ 0,20 dollar par baril.

